5e ANNÉE

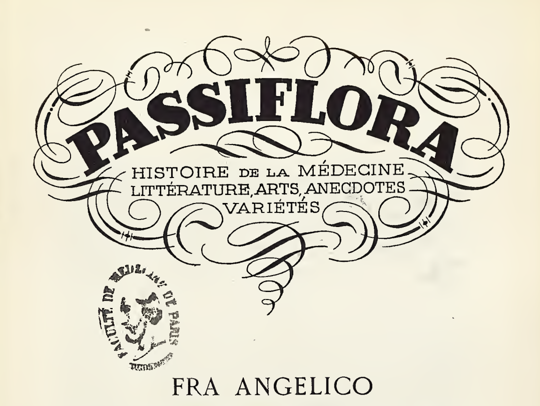
N° 12

PASSIFLORA

HISTOIRE DE LA MÉDECINE
LITTÉRATURE, ARTS, ANECDOTES
VARIÉTÉS



Édité par
LES LABORATOIRES DE LA PASSIFLORINE
G. REAUBOURG
Dr en Pharmacie
2, Rue Boucicaut.
Paris



FRA ANGELICO

et la Vie des Saints COME & DAMIEN

Côme et Damien naquirent en Asie Mineure, à Eges de Cilicie, port sur la Méditerranée et centre de commerce important. Beaucoup ont assuré qu'ils étaient jumeaux, mais rien ne le prouve et les plus anciens écrits ne le mentionnent pas. Ils eurent trois frères : Antime, Léonce et Eutrope, ou Euprère. Côme et Damien allèrent étudier la médecine en Syrie. Devenus très habiles, ils retournèrent exercer leur art à Eges, où l'efficacité de leurs soins, jointe à ce qu'ils étaient des chrétiens enthousiastes, leur acquit une grande célébrité; on vint de loin pour se confier à eux. Ils guérissaient tous les maux, non seulement par leur science, mais encore à l'aide de la puissance divine. Pratiquant la parole du Christ : *Gratis accepistis, gratis date*, ils ne réclamaient ni n'acceptaient jamais aucun salaire, ce qui leur avait mérité le surnom d'*Anargyres*.

Voici le récit de leur vie et de leur martyre, tel que le donne le dominicain Jacques de Voragine dans sa *Légende dorée :* « Une dame, appelée Palladie, qui avait dépensé tout son bien en frais de médecins, s'adressa à eux, et ils lui rendirent une parfaite santé. Alors elle offrit un petit présent à Damien, et comme celui-ci ne voulait pas l'accepter, elle le conjura,



FRA ANGELICO. — *Damien accepte l'argent de Palladie.*
(Florence, Galerie Antique et Moderne.)

avec les serments les plus terribles, de le recevoir. Ce à quoi il acquiesça, non pas que la cupidité le poussât à se procurer cette récompense, mais bien par complaisance pour cette dame, qui offrait ce témoignage de sa reconnaissance, et pour ne pas paraître mépriser le nom du Seigneur par lequel elle l'avait conjuré. Dès que saint Côme sût cela, il commanda de ne pas mettre son corps avec celui de son frère; mais la nuit suivante, le Seigneur apparut à Côme, et disculpa Damien au sujet du don qu'il avait accepté.

« Le proconsul Lysias, instruit de leur renommée, les fit appeler devant lui et commença par demander leur nom, leur patrie, et quelle fortune ils possédaient. Les saints martyrs répondirent : « Nos noms sont Côme et Damien, nous avons trois autres frères, qui s'appellent Antime, Léonce et Euprépius ; notre patrie, c'est l'Arabie ; quant à la fortune, les chrétiens n'en connaissent point. » Le proconsul leur ordonna d'amener leurs frères pour immoler ensemble aux idoles ; mais comme ils refusaient absolument d'immoler, il donna l'ordre



FRA ANGELICO. — *Côme et Damien et leurs trois frères devant le proconsul Lysias.* (Pinacothèque de Munich.)

qu'ils fussent tourmentés aux mains et aux pieds. Et, comme ils tournaient ces tourments en dérision, Lysias les fit lier avec des chaînes et précipiter dans la mer ; mais aussitôt, un ange les sauva des flots et les amena devant le président. Ayant vu cela : « Par la grandeur des dieux, dit-il, c'est à l'aide de maléfices que vous l'emportez, puisque vous méprisez les tourments et que vous calmez la mer ; enseignez-moi donc ces maléfices dont vous faites usage, et, au nom du Dieu

d'Adrien, je vous suivrai. » A peine eut-il ainsi parlé que parurent deux démons qui le frappèrent très rudement au visage. Alors il se mit à crier : « Je vous en conjure, ô hommes de bien, priez pour moi votre Seigneur. » Les saints se mirent en prières et de suite les démons se retirèrent. Alors le président leur dit : « Vous voyez comme les dieux sont indignés contre moi pour avoir pensé à les abandonner; aussi ne souf-



FRA ANGELICO. — *Côme et Damien et leurs trois frères jetés à la mer sont sauvés par des anges ; ils prient pour Lysias, que tourmentent deux démons.* (Pinacothèque de Munich.)

frirai-je plus que vous blasphémiez mes divinités. » Aussitôt il les fit jeter dans un grand feu, dont ils n'eurent toutefois rien à souffrir. Bien au contraire, la flamme jaillit au loin et fit mourir une foule de ceux qui se trouvaient là. On les suspendit ensuite à un chevalet, mais ils furent protégés par un ange, qui les amena devant le juge, sans qu'ils eussent été blessés, bien que les bourreaux se fussent épuisés à les battre. Alors, Lysias fit emprisonner les trois frères, et ordonna que Côme

et Damien fussent crucifiés et lapidés par le peuple : mais les pierres retournaient sur ceux qui les lançaient et en blessaient un grand nombre. Le président, rempli de fureur, après avoir fait venir les trois frères et les avoir fait placer vis-à-vis de la croix, ordonna de crucifier Côme et Damien, ensuite de les faire percer de flèches par quatre soldats : mais les flèches, revenant en arrière, blessaient beaucoup de personnes, sans



FRA ANGELICO. — *Côme et Damien sont crucifiés pour être percés de flèches, et leurs trois frères lapidés. Les flèches se recourbent et les pierres retombent sur ceux qui les ont lancées.*
(Pinacothèque de Munich.)

faire aucun mal aux saints martyrs. Or, le président, se voyant confus de toutes manières, en fut troublé comme s'il souffrait la mort, et le matin il fit décapiter les cinq frères ensemble.

« Alors les chrétiens, se rappelant ce qu'avait dit saint Côme qu'il ne voulait pas être enseveli dans le même lieu, pensaient à la manière dont les martyrs voulaient être ensevelis, quand

tout à coup arriva un chameau qui, avec une voix humaine, commanda que les saints fussent ensevelis au même endroit. »

***

Saint Côme et saint Damien sont représentés dans quantité d'œuvres d'art. Mais l'iconographie la plus complète est dans l'œuvre de Fra Angelico, le moine de Fiésole, qui vécut si saintement sur cette terre que l'Eglise l'a placé parmi les saints après sa mort. Treize de ses peintures, et d'autres qu'on lui attribue, représentent la vie des deux frères. Mais jamais il n'en rendit la poésie avec autant de perfection, ni surtout avec autant de naïveté, que dans le rétable dont il orna le maître-autel du couvent de Saint-Marc, à Florence.

Ce merveilleux rétable, aujourd'hui conservé au Musée des Offices, représente saint Côme et saint Damien agenouillés devant la Vierge et l'Enfant. Il a malheureusement perdu la prédelle qui le complétait, racontant la vie des Saints Médecins en une série de compartiments, dispersés aujourd'hui aux quatre coins de l'Europe, après être demeurés longtemps dans la pharmacie de Saint-Marc. Deux de ces tableaux sont à la Galerie Antique et Moderne de Florence, un à Dublin, trois à la Pinacothèque de Munich, un enfin au Louvre.

Le premier (Munich), nous montre les cinq frères comparaissant devant le proconsul Lysias. Côme et Damien ont la toque doctorale, leurs frères la simple barrette de médecin (1).

Le deuxième (Munich), figure le début de leur supplice. A l'arrière-plan, ils sont précipités dans la mer, et sauvés par des anges descendus du ciel. Au premier plan, on les voit agenouillés, priant pour leur tourmenteur, le proconsul Lysias, assailli par deux démons.

Le troisième (Dublin), nous les montre au milieu d'un brasier dont les flammes, s'écartant d'eux, rejaillissent sur les bourreaux.

Sur le quatrième (Munich), nous voyons Côme et Damien crucifiés et, entre les deux croix, leurs trois jeunes frères debout, les bras liés derrière le dos. Mais les flèches que deux soldats décochent à Côme et à Damien se recourbent curieu-

(1) Dr J. Vergnet : *Essai iconographique sur S. Côme et S. Damien* Thèse de Paris, 1923.

sement en forme d'hameçons au moment où elles vont atteindre le corps des suppliciés. Et les pierres que les gens du peuple jettent à leurs trois jeunes frères se retournent sur ceux qui les lancent.

Le cinquième tableau, celui du Louvre, représente la décol-

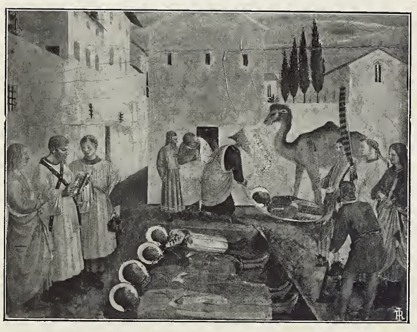


FRA ANGELICO. — *Côme et Damien, et leurs trois frères sont décapités sur l'ordre de Lysias.* (Musée du Louvre.)

lation. Le fond en est d'une sublime beauté : des montagnes ocreuses ondulent sous un ciel tourmenté, sur lequel se détachent cinq cyprès, droits et frêles comme des cierges. C'est là, aux portes de la ville, dont on voit les remparts, que les cinq frères subissent leur dernier martyre. Trois têtes sont déjà tombées et le sang vermeil jaillit en flots épais et lourds sur la prairie émaillée de fleurs. Les deux plus jeunes des trois frères, agenouillés, les yeux bandés, les mains liées derrière le dos, attendent le supplice. Fra Angelico les a peints doux et braves, attendant la mort avec une sublime résignation.

Le sixième tableau (Florence), nous montre l'ensevelissement des suppliciés. Quatre corps déjà sont étendus côte à

côte dans la tombe. Seul Damien reste dans un linceul que tiennent les disciples, indécis de savoir où ils le mettront, car ils demeurent soucieux d'obéir au désir de Côme de n'être pas enseveli avec son frère, parce qu'il avait accepté de l'argent de Palladie. Dans le fond survient le chameau, qui, d'une voix humaine, commande aux chrétiens de réunir tous



FRA ANGELICO. — *Ensevelissement de Côme, Damien et de leurs trois frères. Un chameau commande que Damien soit enseveli avec ses frères.* (Florence, Galerie Antique et Moderne.)

les frères dans le même tombeau. « *Nolite eos separare a sepultura, quia non sunt separati a merito* », lit-on sur un phylactère placé près de la tête du chameau.

Le septième (Florence), représente une guérison miraculeuse opérée par les saints Côme et Damien longtemps après leur mort. Voici, d'après la *Légende dorée,* le récit de ce miracle :

« Félix, pape, le huitième après saint Grégoire, érigea une belle église, à Rome, en l'honneur de saint Côme et saint Damien. Et un homme servait les saints martyrs en cette église, et un cancer lui avait dévoré toute une jambe ; et, tandis qu'il dormait, saint Côme et saint Damien lui apparurent, et ils por-

taient avec eux des instruments de fer et des onguents, et l'un dit à l'autre : « Où prendrons-nous de la chair pour remplir la place d'où nous ôterons la chair pourrie? » Et l'autre lui répliqua : « Un Ethiopien est aujourd'hui tout fraîchement enseveli au cimetière de Saint-Pierre-ès-Liens ; apporte-nous de sa chair pour mettre ici. » Et alors il alla au cimetière et il apporta la



FRA ANGELICO. — *Côme et Damien, et le miracle de la jambe du Maure.* (Florence, Galerie Antique et Moderne.)

jambe de ce mort, et ils coupèrent la jambe du malade et ils mirent en place celle du mort, et oignirent la plaie avec soin, et portèrent au mort la jambe du malade. Et quand il s'éveilla et qu'il se sentit sans douleur, il mit la main à sa jambe et il ne sentit nul vestige de son mal ; et il prit la chandelle, et quand il ne vit nulle trace de sa plaie, il crut d'abord qu'il n'était pas lui-même et qu'il était devenu autre ; et quand enfin il eut repris ses sens, il tomba de son lit dans l'excès de sa joie, et il raconta à tous ce qui lui était advenu en dormant, et comment il avait été guéri. Et ils envoyèrent en hâte voir au tombeau du Maure, et ils trouvèrent la jambe du mort coupée, et la jambe de l'autre déposée dans le tombeau. »

Jean AVALON.

ERREURS ET PRÉJUGÉS SUR LES ANIMAUX

LE LIÈVRE

Le lièvre est connu depuis la plus haute antiquité, et tous les auteurs anciens en parlent. Comme beaucoup d'autres animaux, il a donné lieu à des fables ridicules.

Archélaüs prétendait que tous les lièvres étaient mâles et femelles et engendraient sans être couverts. Pline, qui rapporte cette opinion ajoute : « Et certes, nature s'est montrée en cela fort douce d'avoir produit un si grand nombre d'animaux bons à manger sans faire aucun mal, les faisant croître et multiplier comme ils font. En somme le lièvre qui est exposé à proye est seul entre les animaux, hormis le connil, qui charge estant plein : de sorte qu'en même instant il a des petits au ventre qui ont déjà leur poil et d'autres qui n'en ont point, et d'autres qui commencent à prendre forme. »

Au XVIIIe siècle, Thomas Brown, dans son *Essai sur les Erreurs populaires*, fait justice de cette croyance, mais concède que le lièvre peut changer de sexe, non pas chaque année comme quelques-uns le disent, mais parfois peut-être. Si l'on a cru que les lièvres étaient hermaphrodites, c'est, dit-il, « parce que les deux sexes pissoient en arrière ».

Certains auteurs ont prétendu qu'il existait des lièvres cornus. L'artiste anonyme du XVIe siècle à qui nous devons un curieux recueil de dessins conservé aujourd'hui au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, a reproduit un lièvre dont la tête est ornée d'une paire de cornes volumineuses. Jean Loser assurait qu'un gentilhomme de ses amis avait pris à la chasse un lièvre cornu qu'il avait gardé vivant pendant plus d'un an dans son parc.

Le *Journal des Savants* de 1667 parle d'un lièvre double pris à Ulm, qui avait huit pieds et deux têtes. Ce qu'il y avait



LE LIÈVRE CORNU. — *D'après un dessin colorié du XVIe siècle conservé à la Bibliothèque Nationale.*

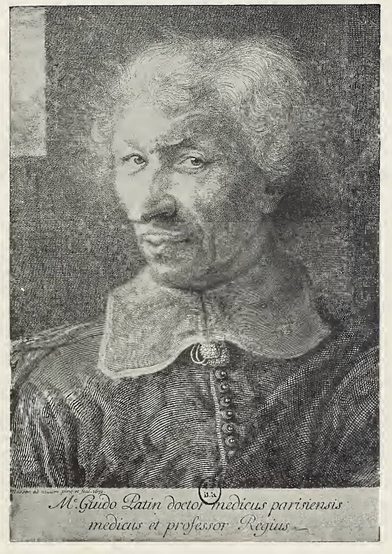
de plus surprenant, c'était que, lorsqu'il était poursuivi et las de courir sur un côté, il se tournait sur l'autre partie de lui-même et courait avec une nouvelle ardeur.

*
* *

La pharmacopée ancienne a utilisé pendant longtemps certaines parties du lièvre. La tête blanchissait les dents; les yeux facilitaient l'accouchement des femmes; le sang dissipait les rougeurs et les boutons du visage; la cervelle, frottée contre les gencives des enfants, facilitait leur dentition; les poils arrêtaient les hémorragies. Les cendres d'un lièvre brûlé en entier guérissaient de la pierre et des engelures.

Rappelons enfin que, chez les Romains, le lièvre passait pour avoir la singulière propriété de rendre beau pendant sept ou neuf jours celui qui en mangeait. L'historien Lampride assure qu'Alexandre Sévère se faisait servir chaque jour un de ces animaux et qu'on attribuait à cette habitude la beauté de l'empereur.

SILHOUETTES MÉDICALES DU PASSÉ



M. le Doyen Gui Patin

MONSIEUR LE DOYEN GUI PATIN

par le Docteur Henry CHAUMARTIN

Les gens du monde qui ont quelque lecture connaissent tous le portrait de Gui Patin, et si ses « Lettres » n'ont plus, ce jourd'hui, la vogue d'antan, elles n'en continuent pas moins de hanter les bonnes bibliothèques. Cette tête hérissée demeure, une fois entrevue, inoubliable. Vous vous souvenez de ce long nez qui pointe et donne à cette physionomie des apparences de museau. Les sourcils contractés barrent le front d'une ride dure et l'œil vif, tout droit, vous lance un mauvais regard.

L'aménité n'était certainement point le fait de M. Patin. Et sa Correspondance se charge de nous dévoiler le fond d'un bourgeois grincheux, misanthrope par système, qui prenait à parti son siècle sans y vouloir rien discerner de bon. Patin écrit sans tourmenter sa plume, comme cela vient, car, naturellement, il possède le sens de la métaphore bizarre et heureuse et de l'image qui fixe. Il a une façon pittoresque de style qui fait encore notre bonheur. Quelle saveur dans la rosserie ! Comme M. de Mazarin est ici bien habillé ! Les épithètes coulent sans effort qui vous clouent au pilori cet infâme bonnet rouge et ce saltimbanque cupide.

Ce journal écrit, confié à des amis sûrs et partageant sans doute les opinions de l'épistolier acerbe, apparaît la chose du monde qui se pique le moins de mesure. Patin en fait d'ailleurs l'aveu. Ce qui le soulage c'est une belle expression méchante qui reste sur l'adversaire comme le ferait une flèche. Si l'Histoire générale n'a que faire à ce jeu, la « petite Histoire », au contraire, s'y enrichit comme à plaisir. Cent anecdotes à prendre. Et la physionomie du temps telle que pouvait l'apercevoir un bourgeois qui, par métier, hantait les rues, un bourgeois qui aurait par surcroît les plus flatteuses relations. Mais on y trouve surtout la physionomie véritable de l'auteur

et c'est ce qu'ensemble nous allons chercher dans cet amas de vieux papiers.

*
* *

Ce samedi là, qui suivait la Toussaint de 1650, MM. les Médecins de la Faculté de Paris quittaient tous ensemble leurs maisons, la mine semblablement absorbée et frissonnant un peu de l'air frais du matin. L'assemblée était pour neuf heures, celle où l'on devait faire le nouveau doyen. Considérable personnage que celui-là et que, par conséquent, il fallait gravement choisir!

« Il est le maître des bacheliers qui sont sur les bancs; il fait aller la discipline de l'école, il garde nos registres qui sont de plus de 500 ans; il a les deux sceaux de la Faculté; il reçoit notre revenu et nous en rend compte, il signe et affirme toutes les thèses; il fait présider les docteurs à leur rang; il fait assembler la Faculté quand il veut, et, sans son consentement elle ne peut s'assembler que par arrêt de la Cour, qu'il faudrait obtenir; il examine avec les quatre examinateurs à l'examen rigoureux qui dure une semaine, il est un des trois



L'ESPRIT

DE

GUY PATIN,

TIRÉ

De ses Conversations, de son Cabinet, de ses Lettres, & de ses autres Ouvrages.



QUELQU'UN donne chez Abstedius le cœur pour principe de la sagesse, le poulmon pour principe de la parole, le fiel pour principe de la colere, la rate pour principe du ris, &le foye pour principe de l'amour,

Cor sapit, & pulmo loquitur, fel commovet iras.

FAC-SIMILE DE LA PREMIÈRE PAGE DE « L'ESPRIT DE GUY PATIN », ATTRIBUÉ A BORDELON, AMSTERDAM, 1709.

doyens qui gouvernent l'Université avec M. le Recteur et de ceux qui l'élisent; il a le double revenu de tout et cela va quelquefois bien loin; il a une grande charge, beaucoup d'honneurs et un grand tracas d'affaires; il sollicite les procès de la Faculté, et parle même dans la grand'chambre devant l'avocat général, comme fit feu M. de Lavigne, l'an 1644, contre le gazetier. La charge est fort honorable mais bien pénible; un honnête homme est bien heureux de ne point l'être, c'est assez qu'il en soit réputé digne par l'élection qu'on en fait. »

Lorsque, ce 4 Novembre — veille du grand jour — l'infatigable épistolier prenait la plume pour mander ces nouvelles à son ami Falconet, il ne se doutait pas que la fortune allait décider de son sort pour cette charge qu'au fond, on le sent fort envier, sans trop vouloir le dire.

Voici ces Messieurs réunis et chacun à sa place; les politesses et civilités échangées, M. Jean Piètre — le doyen qui s'en va — adresse à la Compagnie une harangue fort bien tournée. En bonnes périodes d'humaniste il remercie congrument de tout l'honneur qui lui fut fait. Il termine, ainsi qu'il sied, sur un compliment flatteur à l'adresse de son futur remplaçant et dit toute sa joie de se voir continuer et prie ces Messieurs de l'assemblée de bien vouloir procéder à leur choix. Les assistants applaudissent toutes ces bonnes paroles et commence le cérémonial traditionnel du scrutin. Le voici, narré par Patin:

« Les noms de tous les docteurs présents, car on ne peut élire aucun absent, en autant de billets, sont sur la table; on met dans le chapeau la moitié d'en haut et c'est ce qu'on appelle le grand banc. Nous sommes aujourd'hui 112 vivants c'est donc à dire les 56 premiers. Quand ces billets ont été bien ballotés et réunis dans un chapeau par l'ancien de la Compagnie, qui est aujourd'hui M. Riolan, le doyen qui va sortir de charge en tire trois l'un après l'autre; on en fait de même tout de suite du petit banc; on en tire que deux afin que le nombre soit impair. Voilà cinq docteurs qui ne peuvent ce jour-là être faits doyens; mais ils sont les électeurs, lesquels après avoir prêté publiquement serment de fidélité sont enfermés dans la chapelle, où ils choisissent de tous les présents trois hommes qu'ils jugent dignes de cette charge, deux du grand banc et un du petit banc; ces trois billets sont mis dans le chapeau de l'ancien et le doyen y fourrant sa main bien

étendue en tire un; celui qui vient est le doyen et j'ai plusieurs fois été électeur; j'ai même été élu et mis dans le chapeau trois fois, l'an 1642, 1644 et 1648; je fus électeur en 1640 et 1646, et toutes les trois fois je suis demeuré dans le fond du chapeau; et si jamais on m'y remet je ne serais point fâché d'y demeurer faute de loisirs pour faire cette charge. Toutes ces cérémonies sont fort anciennes et sont religieusement observées par respect pour l'antiquité, selon que nos statuts le portent, que nous avons imprimés à part en un petit livre que je vous enverrai, si vous en êtes curieux. »

Alea jacta est! Un billet sort, on y lit: Gui Patin. Mais il est des traditions qu'un honnête homme ne saurait enfreindre. Depuis qu'il y a des hommes et des charges pour les distinguer... il est immémorial de faire suivre toute entrée en dignité d'un excellent repas.

Le décanat créait semblable obligation. Aussi ce 1er Décembre 1650, les flambeaux brillent joyeusement dans la propre chambre faite salle à manger de M. le nouveau doyen. Les allonges ont agrandi la table et trente-six doctes compagnons s'en donnent à cœur joie. Et ces trente-six graves personnages, gens sérieux, tous disciples d'Æsculape, usent à qui mieux mieux de leur fourchette. La renommée de la maison — si l'on eût cru les écrits du maître — aurait pu faire craindre pour la boisson à chaque occasion, M. Patin n'a jamais manqué de dire son fait au vin, ce fâcheux breuvage, qu'une sotte tradition protège et qui n'est bon qu'à encrasser les humains, tourmenter les viscères et promettre à la grande Faucheuse de rapides victimes. Mais les principes n'ont jamais obligé personne et ceux qui les codifient, bien moins que les autres.

Claquez vos langues à vos palais, le vin qui ce soir-là coulait dans les hanaps, c'était du Bourgogne et du meilleur, spécialement venu pour le festin! Et toute la Compagnie y fait honneur, je vous prie, précisément sous l'œil narquois de Maître François Rabelais dont le portrait encadré assiste à la scène jouxte celui de feu M. de Sales, évêque de Genève, de Mgr de Belley et de Juste Lipse, « le bon ami » du maître de céans!

Que dites-vous de cet assemblage, nos invités n'étaient-ils pas en bonne compagnie?...

M. Patin prenait à cœur ses nouvelles fonctions, et, sous sa

houlette, la maison, jalousement défendue, fut des mieux administrées et tous les devoirs de sa charge scrupuleusement remplis. Mais il innove au besoin. Le 28 Juin 1652 notre





Doyen mandait à Falconet : « Voici le temps de nos licences auquel de deux ans en deux ans on fait des jetons pour donner à nos docteurs. La coutume était d'y mettre les armes du doyen d'un côté et de l'autre celles de la Faculté. J'ai retenu les dernières, mais au lieu d'y mettre celles de ma famille, qui sont de gueules au chevron d'or, accompagnées de deux étoiles d'argent en chef et d'une main de même en pointe, *j'y ai fait mettre mon portrait*. Le sculpteur, tout habile qu'il est, n'y a pas bien rencontré pour la ressemblance principalement à l'œil, mais il n'y a point de remède. Je vous en envoie un échantillon que je vous prie de garder à cause de moi. »

M. le Doyen ne passait pas son temps simplement à faire graver son effigie et à l'offrir aux nouveaux docteurs que faisait sa Faculté. En échange de cette pièce et contrairement aux mœurs trop répandues en ce temps-là, il exigeait d'eux non seulement des espèces mais des connaissances réelles. C'est tout au moins ce que laisse entendre la façon dont il déplore l'impéritie de ses collègues de Montpellier : « Si les médecins de Montpellier sont mal payés de leurs gages, ils se récompensent à donner des licences à ceux qui les en prieront, pourvu que ce soit argent comptant : c'est un abus dont je m'étonne mais que je ne puis empêcher. La justice en souffre. *On ne fait pas mieux autre part*, chacun tire à ses fins et à ce diable d'argent. J'enrage de voir tant de jeunes gens qui se targuent de leurs bulles apostoliques et qui se disent docteurs en médecine de telle ou telle Faculté, qui ont à





peine effleuré la médecine. Il y en a même qui ne savent rien du tout et qui ne sauront jamais rien. »

Les choses allaient-elles vraiment mieux en la capitale et MM. les Professeurs de Paris étaient-ils insensibles à cette générale « phylargyrie »? Il faut bien dire que MM. les Professeurs étaient fort mal payés de leurs gages et qu'ils se rattrapaient comme ils le pouvaient (1).

L'acrimonie épistolière de M. Patin ne l'empêchait nullement de jouir en sage de la vie. Le confort et les aises ne lui manquaient point. M. Patin n'était qu'un maussade verbal. Sa bile ne le gênait pas pour le surplus.

Et d'abord M. le Doyen était fort bien logé. Environ un mois après son élévation — un bonheur n'arrive jamais seul — notre médecin s'était pourvu d'un confortable « chez lui », sis hors des bruits et en belle vue. Plus, il ne l'avait pas payé plus qu'il ne fallait: 9.000 écus comptés et M. Patin pouvait écrire à Bélin fils (14 Janvier 1651) : « De plus, j'ai une belle maison où je me trouve depuis trois jours... J'ai une belle étude vaste et grande où j'espère bien faire entrer mes 10.000 volumes en y ajoutant une petite chambre qui y tient de plain-pied. Vos Messieurs disent que je suis le mieux logé de Paris. Ma femme dit que voilà bien du bonheur pour une fin d'année: son mari doyen, son fils aîné docteur (celui-là est son fils) et une belle maison qu'elle souhaitait fort. »

Le quartier est des plus agréables du Paris d'alors; la maison de M. Patin s'élève place du Chevalier-du-Guet, dans les environs mêmes du Châtelet.

La seule ombre au tableau, inévitable, avait été le déménagement ! A cette pensée les cheveux de M. Patin, écrivait-il, se dressaient sur sa tête. Songez à sa bibliothèque !

Ce bibliophile n'était pas d'ailleurs lui-même fort bien fixé sur le nombre exact de ses volumes puisqu'ils sont 10.000 dans la lettre à Bélin et 9.000 seulement dans une autre à Falconet, du 2 Décembre 1650.

Nous ne chicanerons pas le Doyen sur la précision de son catalogue. Mais nous l'imaginons dans la pénombre, glissant

(1) M. l'Evêque de Coutances nous a rassemblé (j'entends les professeurs du Roy). Il veut réformer notre collège, nous obliger à faire des leçons (il sait qu'il y en a la moitié qui s'en acquittent mal), mais il *nous fera payer*... Il nous mènera chez le surintendant des finances pour nous faire payer.

des regards amoureux sur le dos relié de ses livres, devant son écritoire où trempe sa belle plume d'oie, les épaules bien d'aplomb au fauteuil, écoutant en épicurien le bruissement du feu qui flambe doucettement dans l'âtre.

A la belle saison, quand le soleil darde à plomb sur Paris, M. Patin plante là son étude, ses malades et sa confortable demeure. Vive Dieu ! Au temps béni des vacances M. le Doyen laisse son bonnet carré pour sa maison des champs, une coquette propriété de 15.000 livres, à Cormeilles-en-Parisis. Les vignes du clos fournissent — en mal an — cinq bons muids à cet ennemi déclaré du vin... qui s'entend à le bien vendre aux marchands, tout en regrettant de n'en point produire davantage.

Parmi ses livres M. Patin vivrait douillettement de bonnes heures, n'existerait point l'infernale secte des charlatans antimoniaux ! M. le Doyen n'aura de cesse que cette sinistre engeance ne soit exterminée. C'est une sorte de croisade... épistolière !... Et les imprécations du bonhomme nous remettent en mémoire une des meilleures aventures de notre Gil Blas, sur laquelle, s'il vous plaît, nous nous permettrons une parenthèse.

***

Santillane se rendant aux Asturies voir sa famille et passant par Valladolid s'en fut voir son ancien maître, le docteur Sangrado. Les embrassades expédiées, l'excellent homme demande au nomade appréciateur des homélies de l'archevêque de Grenade, s'il n'a point sans doute continué la médecine à laquelle le prédisposaient si bien ses excellents conseils de naguère. A la dénégation du cavalier, le vieillard s'emporte et voici sa philippique :

— « Quel changement dans la médecine depuis quelques années. Vous m'en voyez surpris et indigné avec raison. On ôte à cet art l'honneur et la dignité. Cet art qui, dans tous les temps, a respecté la vie des hommes est présentement en proie à la témérité, à la présomption et à l'impéritie, car les faits parlent et bientôt les pierres crieront contre le brigandage des nouveaux praticiens : *lapides clamabunt !* On voit dans cette ville des médecins ou soi-disant tels qui se sont attelés au char de triomphe de l'antimoine : *currus triumphalis*



FRONTISPICE
DU « CHAR TRIOMPHAL DE L'ANTIMOINE »,
DU FRÈRE BASILE VALENTIN. TOULOUSE, 1646.

antimonii, des échappés de l'école de Paracelse, des adorateurs de Kermès, des guérisseurs de hasard qui font consister toute la science de la médecine à savoir préparer les drogues chimiques, que vous dirais-je? Tout est méconnaissable dans leurs méthodes. La saignée du pied par exemple, jadis si rare, est aujourd'hui presque la seule qui soit en usage. Les purgatifs, autrefois doux et bénins, sont changés en émétiques et en Kermès. Ce n'est plus qu'un chaos où chacun se permet ce qu'il veut et franchit les bornes de l'ordre et de la sagesse que nos premiers maîtres ont posées. Ce désordre va plus loin que vous ne pensez, il ne m'a servi de rien de publier un livre contre le brigandage de la médecine: au contraire il augmente de jour en jour. Les chirurgiens dont la rage est de vouloir faire des médecins se croient capables de l'être, dès qu'il ne faut donner que du Kermès et de l'émétique à quoi ils joignent les saignées du pied à leur fantaisie. Ils vont même jusqu'à mêler du Kermès dans les apozèmes et les potions cordiales, et les voilà de pair avec les grands faiseurs

en médecine. Cette contagion se répand jusque dans les cloîtres. Il y a parmi les moines des frères qui sont tout ensemble apothicaires et chirurgiens. Ces singes de médecins s'appliquent à la chimie et font des drogues pernicieuses avec lesquelles ils abrègent la vie de leurs révérends Pères. » *Sangrado dixit.*



Le HIBOV *fuit la Clarté viuifique,*
Et bien qu'il ayt Lunetes *&* Flambeaux;
Il ne peut voir les Secrets les plus beaux
*De l'*ANTIMOINE *& du* VIN Emetique

FRONTISPICE DU LIVRE DE J. CHARTIER :
« LA SCIENCE DU PLOMB SACRÉ DES SAGES OU DE L'ANTIMOINE », 1651.

Sangrado vitupérant ! Mais c'est M. le Doyen Gui Patin. L'antimoine ! Mais « le démon d'enfer n'en tue pas autant que le démon chimique ». Si bien qu'en ces temps de troubles et de révolution la « troupe stibiale » ne trouverait pour le défendre, hormis le gazetier Renaudot, que ce seul fol de Tardy,

si notoirement fou qu'on n'ose à peine lui confier cette mission stipendiée. Livres, libelles, par choc en retour alterné, échangent leurs injures et portent le feu dans les deux camps. Chimie contre tradition. Guénaut et Patin se font une guerre sans merci. Et les choses vont si mal qu'elles finissent par devant dame Justice. Le beau procès ! « Je parle au nom d'une Faculté de cent et douze hommes contre l'antimoine pour le bien public, et ces Messieurs les juges me condamnent aux dépens, desquels je suis quitte. Dieu nous garde de procès, de chicanes et d'affaires d'autrui ! » (A Ch. Spon, 25 nov. 1653.) Telle est la conclusion de M. Patin, navré dans la lice.

Et cependant que de noirceur chez les antimoniaux. Ce chimiste pendu à la porte de Paris pour fausse monnaie... qui disait se servir de ses fourneaux pour préparer son antimoine ! Et cette jeune femme, grosse de son troisième enfant, qui mourut d'un verre de vin émétique. Nous en passons et combien ! Qui établira jamais le bilan de la clique spagyrique ?

En regard, le système thérapeutique de M. Patin est des plus arrêtés. Il est aussi des plus simples et tient tout entier dans les fameuses formules moliéresques. Primo et secundo. Mais foin de ces petits grains et de tout le fatras chimique qui mènent en un tournemain de vie à trépas. Mais vive Dieu ! Ayez en main votre lancette et faites bien en place ajuster par votre apothicaire l'instrument de Diafoirus. Voilà de la santé. Si cette année 1654, ces malheureux Hollandais, en proie à la folie de leurs médecins pouvaient entendre M. Patin. Que d'existences sauvegardées. Où est-ce que ces prétendus thérapeuthes ont bien pu apprendre la médecine? Ces ânes bâtés tuent à tous les coups leurs malades, nonobstant le fréquent usage des sudorifiques : « Saigner très peu, ou point du tout; purger peu et avec des poudres, des pilules et de l'antimoine, et puis faire suer des malades qui ont les vaisseaux, le ventre et l'habitude du corps pleins d'ordures et de beaucoup d'impuretés. N'est-ce pas là être des bourreaux plutôt que des médecins? » (A Falconet, 26 août 1654.)

M. Patin, lui, n'était pas un bourreau. L'illustre Sangrado pensait que lorsqu'une maladie résistait à la sublime saignée, c'était preuve que la divine lancette n'avait point assez travaillé, et que le plus pressé était d'y revenir, tant qu'une

apparence de rouge pouvait encore en colorer la lame. Non plus, M. Patin épargnait le « trésor de la vie », et le très célèbre avocat, M. Petitpied, en sut quelque chose, lorsqu'en ce mois de Juin 1659 ses poumons n'allaient pas. Dix-sept évacuations sanguines et le voilà mieux. Et son cas n'est point unique : « Nous avons ici quantité de fièvres continues avec douleurs de côté, crachement de sang, pleurésie et inflammation du poumon. Ils ne sont soulagés que par la saignée, car ce n'est pas du sang qu'on leur tire, c'est *de la boue.* »

Croyez que d'aussi bonnes idées n'entreront jamais dans le cerveau obtus des barbiers-chirurgiens et des porte-seringues ! Gent crottée qui, présentement, donne à M. le Doyen du souci. Car ce fervent de la purge et du clystère a l'amour-propre chatouilleux. Voilà notre épistolier enragé. Que veulent donc tous ces laquais bottés, « ces chiens couchants » tout juste bons à lécher les bottes de MM. de Saint Luc? Eh quoi, Saint Côme exige, lui aussi, des titres et des honneurs. Il en a assez de sa basse servitude ! Foin de la main qui obéit et du couteau qui tranche ! C'est à se gausser vraiment. Est-ce que ce troupeau prétendrait, tout de vrai, se hausser plus haut que sa chaussure? »

Allez à Rouen, maintenant, parler des apothicaires ! Savez-vous qu'en Novembre 1657 la femme d'un de ces cuistres vient d'expédier vivement dans l'au-delà l'un des plus riches marchands de la ville pour s'être trompé simplement dans ses fioles et avoir pris un flacon d'eau-forte pour une anodine topette d'eau anisée? Cela fait un beau bruit : « Ne voilà pas un étrange événement, bien tragique pour le malade et bien dangereux pour les cuisiniers et partisans d'arabic ! Il est vrai que le « Médecin charitable » (1), lorsqu'il ne coûtait qu'une pièce de trois blancs, a fait un grand miracle à Paris et a délivré bien du monde de la tyrannie de ces gens-là, laquelle était inouïe et insupportable. » (A Ch. Spon, 23 nov. 1657.)

Devant toutes ces tristesses, comme l'on comprend le grand plaisir de M. Patin à s'évader du siècle. D'autant plus qu'il en avait les moyens. Madame Patin, sa compagne, fut en son temps un parti très doré. Elle représentait de *belles espérances.* Présentement, M. Patin serre dans sa bourse les 20.000 écus du beau-père ! Ça n'a pas été sans atermoiement.

(1) Ouvrage fameux de Gui Patin.

Le pingre, l'a-t-il fait attendre, bon Dieu! Aussi « ces gens là ressemblent à des cochons qui ne sont bons qu'après leur mort » (1).

Plus, la clientèle de M. le Doyen est des mieux achalandées. Elle est huppée et paye bien. L'ensemble constitue somme toute une bonne vie, assez douillette et sans trop d'embarras.

Les rumeurs de la rue se sont éteintes. Les rideaux tirés, face au portrait d'Erasme, à la lueur de sa chandelle, M. Patin compulse amoureusement les volumes de sa librairie. Ceci dure bien une heure, puis M. Patin saisit son papier et sa plume et le voilà qui mande les menus faits du jour au gré de sa fantaisie, à Falconet, Spon, ou bien Belin, le fils.

Ce soir-là M. Patin demeure chez lui, mais plusieurs fois la semaine, il dîne en ville. C'est qu'on se le dispute : « Seigneur Dieu — s'écriera M. de Lamoignon — on ne peut avoir qu'à grand peine M. Patin. J'ai donné ordre que nous serons aujourd'hui tout seuls. M. Patin vaut bien une audience particulière. »

De fait, souvent M. Patin monte le degré du Président Guillaume de Lamoignon, successeur de feu M. de Bellièvre. Une excellente maison, où son couvert est toujours mis en bonne place — entre le premier Président et la première Présidente — et où l'on boit certaines fois — nouvelle entorse aux théories ! — un savoureux vin de Condrieu (2). L'après souper, ces Messieurs se retirent au coin du feu et échangent réciproquement des idées. M. Patin est bien heureux, au regard de M. le premier Président. La visite de ses malades terminée, il s'appartient, mais lui, Lamoignon, n'a ni cesse ni répit. C'est bien le moins fortuné des hommes ! Il possède de beaux livres, magnifiquement habillés... et ne peut que les montrer aux autres sans avoir le temps de les ouvrir pour son usage : « Les grandes dignités sont des charges, des menottes et des entraves. »

Heureux M. Patin. D'autres fois, il s'en va passer l'après

(1) « Cinq ans après avoir été reçu docteur, j'épousais une femme de laquelle j'aurai de succession directe 20.000 écus sur père et mère vivant encore, *mais fort vieux*, puis une collatérale qui est une sœur sans enfant et fort riche. Dieu a béni mon alliance de quatre fils, savoir est de Robert, Charles, Pierrot et François. » (A Ch. Spon, du 13 juin 1644.)

(2) « Le meilleur que je bus jamais. » (A Falconet, du 20 avril 1660.)

dîner avec ses deux voisins : M. Miron, le Président aux requêtes et le Conseiller aux requêtes, M. Charpentier. Docte compagnie, où la conversation, de choix, est toujours affable et gaie. Les sujets dangereux — la religion, le char de l'Etat — n'y sont esquissées « qu'historiquement », ce qui n'engage à rien. Et les Lettres fournissent le principal aliment de ces aimables disputes. L'esprit délassé et la rate épanouie, M. Patin regagne ses pénates, s'entretient quelques instants avec ses chers bouquins ou bien expédie prestement quelque malade tardif, et puis bonsoir ! « Je vais chercher le sommeil dans mon lit, qui est sans mentir, comme a dit notre grand Fernel, d'après Sénèque le tragique, la meilleure partie de la vie humaine. »

Molle existence, tout compte fait, que vient encore embellir l'esprit curieux de M. Patin.

Prolongé de son haut chapeau pointu, le menton enfoui dans son rabat immaculé, M. le Doyen, à pas pressés, fait la ronde de ses malades. A son côté gauche trotte Noël Falconet.

Le jeune homme écoute d'un air distrait les propos de son maître et, furtivement, lorgne au passage les belles formes des passantes. On courre prestement le pavé car, précisément, il y a spectacle, ce jourd'hui, à la Croix du Trahoir. La roue où sont « rompus menu » les membres pantelants des criminels et des simples voleurs — car le Châtelet ne plaisante pas — attire M. Patin. Il s'y rend bonnement et sans vaine forfanterie. C'est là scène divertissante et utile à la jeunesse. Aussi explique-t-il en détail à son cher élève la besogne du bourreau, et, ce soir, aux chandelles, il couchera sur le papier le fait divers de ce jour.

Cependant, M. de Paris n'expose à tout prendre qu'un enseignement moral dont on se lasserait assez vite. La badauderie parisienne est proverbiale. Elle atteignait au XVII[e] siècle son apogée. Le bon peuple de l'endroit était plus que tous autres friand des grands spectacles, des montres magnifiques et des convois de belle mine. Le Roy qui le sait ne l'en prive guère. Et l'entrée solennelle du 26 Août 1660 fut l'une des mieux réussies du genre.

« Toute notre ville est en mouvement et tout le monde court à la rue Saint-Antoine, comme si le feu y était. Noël Falconet est déjà parti, chacun va chercher, retenir, ou prendre place ;

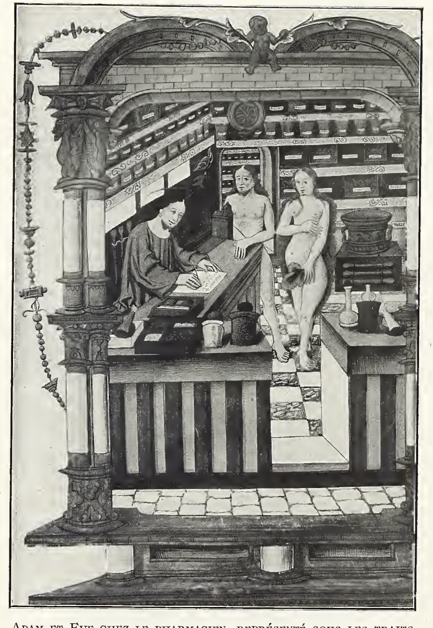
je m'en vais aux Mathurins, qui est le lieu où se font les grandes assemblées de l'Université, nous y avons notre rendez-vous *à cinq heures du matin*, avec les autres Facultés, pour aller avec M. le Recteur jusqu'au trône où il doit faire la harangue pour toutes les Facultés de l'Université: *je ne sais pas néanmoins si je m'engagerai jusque là avec nos autres compagnons.* » (A Falconet, du 25 août 1660.)

M. Patin adressait à Falconet ces lignes le 25 Août. Et le 26, il apparaissait au rendez-vous en grande pompe et confondait sa belle robe rouge parmi celles de ses rutilants collègues. Il n'avait point, nous dit-il dans la même épître, su résister aux prières de ses deux enfants et de Madame Patin, sa femme. Mais soyez sûrs, qu'au fond, il n'est nullement fâché de produire son effet, de vêtir sa pourpre et de porter haut la tête sous son bonnet carré, parmi toute la splendeur de cette Université, « laquelle — note-t-il — a été fort regardée pour la diversité des habits de tant de suppôts ».

Certainement, M. Patin n'était pas celui qui cambrait le moins le torse.

Docteur Henry CHAUMARTIN.





Adam et Eve chez le pharmacien, représenté sous les traits du Christ, qui leur rédige une ordonnance.

(Les Chants royaux du Puy de Rouen.)

Le Traitement des Petits Anxieux

La vie quotidienne, avec son rythme accéléré, ses mille exigences, son caractère enfiévré, l'incertitude de l'avenir contribue largement à créer de nombreuses perturbations dans notre système nerveux, surtout chez les sujets présentant une prédisposition constitutionnelle.

Parmi ces perturbations, vient en premier lieu l'anxiété et l'on sait combien est grand le nombre des anxieux que le médecin est appelé à voir chaque jour. En réalité, il ne s'agit pas le plus souvent des grands anxieux, qui relèvent du spécialiste psychiâtre, mais bien plutôt des « petits anxieux ». Il s'agit en général d'hyperémotifs, chez lesquels l'anxiété s'est souvent manifestée dès l'enfance par un caractère irritable, extrêmement sensible. Ils préféraient rester seuls et fuyaient la compagnie de leurs petits camarades. Ils étaient la proie de terreurs nocturnes et supportaient difficilement l'école. Plus tard, lorsque leur instinct sexuel s'est éveillé, de nouveaux déboires sont venus encore aggraver leurs inquiétudes. Le régiment a été difficilement accepté, et c'est souvent pendant leur service militaire que l'on observe des fugues au cours de raptus anxieux, pouvant aller parfois même jusqu'à la désertion. Pendant la guerre, ce sont de tels malades qui ont été décrits par Abadie et Logre sous le nom de « poltrons pathologiques ».

Dès que leur vie habituelle est troublée, même d'une façon minime, leurs réactions se font toujours dans le sens de la dépression. Ils sont incapables de surmonter un souci, une contrariété, et le plus petit incident peut être le départ chez eux de véritables tortures.

Hésitants, instables, sans suite dans les idées, craintifs, mobiles, ils ont été parfaitement décrits par Lévy-Valensi, qui parle ainsi de l'anxieux : « Il recule l'aiguille de l'horloge, s'arrête au bord du Rubicon sans oser le franchir et quand il se décide enfin à livrer bataille, voit sa première défaite terminer son premier combat. »

Les conséquences de cet état, dont Dupré faisait une véritable « constitution anxieuse », peuvent être très graves. L'idée que leurs malheurs, leurs soucis sont insupportables, s'installe rapidement dans l'esprit de ces malades. Ils en viennent pro-

gressivement à l'idée que la « vie ne vaut pas la peine d'être vécue », « qu'il vaut mieux en finir », et l'idée de suicide finit par les hanter perpétuellement, idée qu'ils mettront à exécution au cours d'un paroxysme de crise anxieuse. Car ces timides, ces hésitants, sont capables des décisions les plus brutales, au grand étonnement de leur entourage.

Chez ces malades, atteints dans leur intelligence et leur affectivité, surtout dans leur volonté, l'anxiété « facteur moral intellectuel » (Guédé), s'accompagne de différentes sensations physiques, extrêmement variées, telles que constriction, gêne précordiale, troubles digestifs, céphalée, mictions douloureuses, sueurs, prurit, asthénie, et le médecin est souvent consulté par l'anxieux, qui interprète les symptômes physiques qui l'obsèdent.

Parmi ces signes, un apparaît presque constant : l'insomnie. Le sommeil arrive lentement, péniblement, reste lourd pendant quelques heures, puis est brutalement interrompu par un cauchemar. Le malade s'asseoit sur son lit, tremblant, haletant, craintif, puis essaie de nouveau de retrouver le sommeil, se tourne, se retourne en vain et se retrouve le matin, fatigué, en proie à un indéfinissable malaise. La journée suivante, il reste exténué, sans goût à son travail, triste et découragé.

La nature de ces troubles serait dûe pour Freud « à l'insatisfaction de l'amour sensuel au cours des diverses étapes de la vie génitale ». Il est bien certain qu'il y a une part de vérité, mais on peut difficilement admettre que cette « insatisfaction » suffit à expliquer l'anxiété et tout le monde est d'accord actuellement avec Claude, Logre, Tinel et Santenoise, Engière, etc., pour incriminer les troubles du système neuro-végétatif associés aux troubles endocriniens.

Le médecin doit bien savoir traiter ces malades, chez lesquels son rôle est de première importance. Il doit bien se garder de nier l'existence de ces troubles polymorphes décrits souvent avec un grand luxe de détails, mais qui ne correspondent à rien de précis et ne sont pas en rapport avec une lésion contestable. Ces malades souffrent réellement et il est nécessaire de les examiner à fond.

On recherchera avec soin les signes de Dupré :

vivacité et amplitude des réflexes tendineux,
réactions vaso-motrices intenses,
tendances aux spasmes,

auxquels viendront s'ajouter la recherche des réflexes oculo-cardiaques et solaires, d'un dermographisme intense.

Il faudra enfin gagner la confiance du malade, pour essayer de détruire ses idées fausses, pour lui redonner de l'espoir, pour lui rééduquer sa volonté.

Au traitement psychique, on associera un régime convenable excluant les excitants ou les toxiques si possible, on instituera une cure de repos pour éloigner le plus possible le malade de ses préoccupations habituelles. On pourra également lutter contre l'asthénie par des médicaments comme le phosphore ou l'arsenic, mais on proscrira la strychnine, qui augmente l'anxiété.

Enfin, un traitement constant tendra à obtenir la régularisation du système vago-sympathique. Il est évident qu'il faut avoir à sa disposition des médicaments actifs, mais faciles à manier, sans toxicité, et dont l'emploi peut être continué très longtemps sans risques et sans atténuation de leur action. Pour réaliser cette médication maniable, douce et active, ce sont les extraits des plantes qui ont la faveur du praticien et c'est ce qui explique le succès de la PASSIFLORINE, préparation constituée par une association judicieuse de :

Extrait fluide de Passiflore Incarnata
Extrait mou de Salix Alba
Alcoolé de Cratægus oxyacantha.

Les qualités de la Passiflore, étudiées par de nombreux auteurs : Guinard, Renon, Leclerc, sont bien connues. Son action sédative fut signalée pour la première fois en 1867 par Phares, puis confirmée par Stapleton. Renon enfin l'utilisa dans le traitement de l'angoisse de guerre associée au saule blanc.

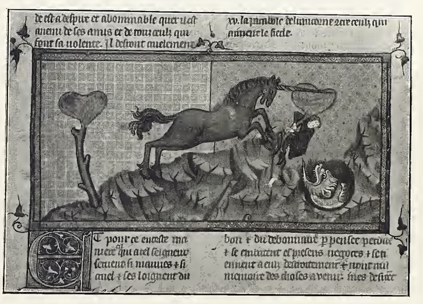
L'action sédative du Saule Blanc est connue également depuis fort longtemps. Matthiole, Dioscoride, Albert le Grand, Daléchamp l'utilisaient. Leclerc vante son action dans l'insomnie des neurasthéniques.

Le Cratægus enfin, étudié par Jennings, Clément, Reilly en Amérique; Huchard, Lutembacher, Renon, Leclerc en France, possède « une action sédative des plus remarquables sur le système nerveux » (Leclerc).

Chez les anxieux, la dose moyenne à employer sera de une à deux cuillerées à café avant les deux principaux repas et éventuellement une à deux cuillerées à café le soir au coucher.

LA LICORNE FURIEUSE

La licorne est l'animal fabuleux par excellence. Son histoire fantastique remonte à la plus haute antiquité : c'est chez Ctésias et chez Pline qu'il faut en rechercher les premières descriptions, qui ont inspiré tous les auteurs du moyen âge. D'après



MIROIR HISTORIAL DU ROI JEAN II. (Bibl. Arsenal.)

eux la licorne est de la taille d'un cheval, mais elle a les jambes plus courtes. Pour Pline, sa couleur est tannée; pour Ctésias, au contraire, son corps est blanc, sa tête couleur de pourpre, ses yeux d'azur et très brillants. La corne unique qu'elle porte au milieu du front est longue d'une coudée : blanche à la base, noire à sa partie moyenne, elle est rouge à l'extrémité.

Douée d'une vitesse et d'une force prodigieuses, la licorne

passait, au moyen âge, pour impossible à capturer ou même à tuer, si l'on ne s'avisait, comme dit le *Roman d'Alexandre*, « de subtilité ».

« Quant on la vieult prandre, écrit notre vieil auteur, on fait venir une pucelle au lieu où on scet que la bête repaist et fait son repaire. Si la licorne la veoyt, et soit pucelle, elle se va coucher en son giron sans aucun mal lui faire, et illec s'endort. Alors viennent les veneurs qui la tuent au giron de la pucelle. Aussi si elle n'est pucelle, la licorne n'a garde d'y toucher, mais tue la fille corrompue et non pucelle. »

Les représentations de la chasse à la licorne sont fort nombreuses, de même qu'on voit l'animal fabuleux figuré dans la plupart des traités des vieux naturalistes. Par contre il est fort rare de rencontrer une licorne furieuse du genre de celle que nous reproduisons ici d'après une miniature du XIVe siècle, ornant le *Miroir Historial* du roi Jean II.





LABORATOIRES DE LA PASSIFLORINE
G. REAUBOURG
2, Rue Boucicaut, PARIS

5e ANNEE

N° 13







Édité par
LES LABORATOIRES DE LA PASSIFLORINE
G. REAUBOURG
Dr en Pharmacie
2, Rue Boucicaut.
Paris



SILHOUETTES MÉDICALES DU PASSÉ

TEUTOBOCHUS

PAR LE DOCTEUR HENRY CHAUMARTIN

Le monde doit-il pas s'émerveiller vraiment
De si grands os tirés d'un monument.
HABICOT.

S'il fut un personnage embarrassant pour la postérité, ce fut bien celui-là. Les jeunes Nozière et Fontanet, ces délicieux protagonistes du « Livre de mon ami » en surent quelque chose, quand ils entreprirent courageusement leur sublime « Histoire de France en cinquante volumes avec tous les détails ». Oyez plutôt :

« Nous la commençâmes, cette Histoire. Je ne sais ma foi pourquoi nous la commençâmes par le roi Teutobochus. Mais telle était l'exigence de notre plan. Notre premier chapitre

nous mit en présence du roi Teutobochus, *qui était haut de trente pieds, comme on put s'en assurer en mesurant ses ossements retrouvés par hasard.* Dès le premier pas, affronter un tel géant ! La rencontre était terrible. Fontanet lui-même en fut étonné :

« — Il faut sauter par dessus Teutobochus, me dit-il.

« Je n'osai point.

« L'Histoire de France en cinquante volumes s'arrêta à Teutobochus. » (1).

Certes, nous comprenons l'hésitation de ces adolescents à franchir un si imposant obstacle. Et pas un instant, nous ne soupçonnerons le bon maître d'avoir cherché un effet facile, en grevant l'histoire de notre pays — aussi religieusement entreprise — du poids conséquent de ce roi des Cimbres et des Teutons, déconfit par Marius, en 105 avant J.-C., et enterré depuis en un lieu, sur l'emplacement exact duquel les doctes discutent encore. Tout aussi bien, on pouvait remonter aux Atrides. L'antiquité fourmille de héros redoutables et bien plantés. Tous gens qui n'auraient pas été davantage commodes aux épaules de ces entreprenants éphèbes et leur demandaient un rude effort pour s'en débarrasser proprement.

Le « bibliothécaire » Anatole France remuait souvent la poussière des vieux livres confiés à sa garde vigilante. C'est sans doute l'explication de cette fantaisie originale, qui fait si bien dans son charmant récit. Et ceci va nous décider, nous aussi, à chercher parmi de vénérables ouvrages, la solution de l'énigme soulevée par ce monstrueux squelette, par hasard découvert. Les faits remontent aux premières années du XVII[e] siècle.

Le 11 de janvier 1613 — un vendredi — des maçons étaient occupés à déblayer une sablonnière attenant aux communs du château de Chaumont, sis tout près de Romans, en Dauphiné. Ils travaillaient pour le compte d'un gentilhomme de l'endroit, M. François de Langon.

Soudain, ces ouvriers firent un cri de surprise. A 18 pieds sous terre, un coup de pioche venait de mettre au jour l'orifice d'un étrange sépulcre « fait de briques en ses quatre parties,

(1) Anatole France : *Le livre de mon ami*, p. 128.

bien cimenté, ayant 30 pieds de longueur, 12 de largeur et 8 de profondeur, en comptant le chapiteau au milieu duquel estoit une pierre grise où estoit gravé l'épitaphe : Theutobochus rex ». Le tombeau était garni d'ossements, en rapport avec ces dimensions inaccoutumées, dont quelques-uns tombèrent en poudre dès le contact de l'air. Des pièces d'une monnaie inconnue émergeaient çà et là. Ce bizarre assemblage d'aussi volumineux débris stupéfia les terrassiers. Leur longueur inusitée et leur volume, tout autant que la présence insolite de ces énigmatiques espèces, inquiétèrent leurs scrupules. A qui, diable, tibias aussi démesurés avaient-ils bien pu appartenir? Ces fossoyeurs involontaires s'empressèrent d'avertir leur châtelain de cette découverte dont ils avaient l'étrenne. M. de Langon se prit à réfléchir, assura la garde de la trouvaille et manda d'urgence son aubaine à la savante Faculté de Montpellier. Celle-ci, intéressée, détacha à Romans quelques-uns de ses plus importants suppôts. Ces Messieurs opinèrent de leur bonnet carré : ces os étaient bien des débris humains. Le bruit se répandit. Des gentilhommières des environs arriva bientôt tout un gros de nobles personnes empressées de féliciter leur heureux voisin, et friands du macabre spectacle. Et des médecins grenoblois vinrent à leur tout en pèlerinage, suivis de près par quelques-uns de leurs parents pauvres de la chirurgie. Tous n'eurent qu'une exclamation : on était en présence d'un authentique géant. Et puisqu'on avait pris soin d'écrire son nom sur sa tombe, c'était le roi Teutobochus.

M. de Langon exultait, fier de posséder en ses terres les restes mortels d'un aussi considérable personnage. Il prenait de l'importance. De loin on venait maintenant considérer ce squelette original. C'est alors qu'un sieur Pierre Mazuyer, chirurgien à Beaurepaire en Isère, se présenta au château. Il réclamait de M. de Langon l'autorisation de conduire à Paris ces remarquables dépouilles, afin d'en informer le monde savant, et de permettre au peuple le plus éclairé de l'Europe de les contrôler tout à son aise, moyennant un certain droit de visite. M. de Langon acquiesça.

Mazuyer et le supposé Teutobochus gagnèrent la capitale. Là ce fut un triomphal succès. La cour et la ville défilèrent devant ce qui restait du puissant monarque d'avant l'ère chrétienne. « Avez-vous vu Teutobochus », prononçait-on en


la passiflorine
est le médicament de
la Femme

s'abordant. Et la conversation des gens de qualité s'en alimenta plusieurs semaines. Puis on n'y pensa plus.

Pour allécher le public, un jésuite tournonais avait écrit une brochure publicitaire (1). Elle comportait quinze pages. Son titre était largement explicite : « Histoire véritable du géant Theutobochus, roy des Cimbres, Theutons et Ambrosins, défait par Marius, consul romain, 150 ans avant la venue de Notre-Sauveur, lequel fut enterré près du château de Chaumont, etc. »

Les médailles, l'épitaphe, un fragment de l'histoire de Florus, et le fait que le lieu de la trouvaille était dit de toute ancienneté « terroir du géant », rassemblaient les principaux arguments de l'identification certaine du roi Teutobochus. Et l'auteur affirmait que tout ceci était « à la plus grande gloire de Dieu et à l'honneur du sire de Langon ».

La curiosité des visiteurs avait d'ailleurs de quoi se satisfaire. On était visiblement en face d'un être exceptionnel. De son vivant il devait pour le moins réaliser l'imposante stature de 25 pieds, à en juger par les détails expressifs qui restaient de lui, « l'os de la cuisse et de la jambe joints ensemble et sans le pied ayant 9 pieds de long et chaque vertèbre ayant plus d'un tiers d'un pied d'épaisseur ». On imagine les réflexions que suggérèrent ces proportions. Quel dommage qu'on en n'ait point colligé quelques-unes.

Mais si les oisifs et les gens du monde ne voyaient là qu'une « attraction », moins banale que l'ordinaire, il n'en fut pas de même dans le camp des doctes. Par eux, ces pièces anatomiques se virent retournées en tous sens, jaugées, pesées, mesurées, compassées. Et une guerre terrible de pamphlets s'alluma. Armés chacun des fragments du prétendu Teutobochus, Saint Côme et Saint Luc livrèrent une mémorable bataille.

L'excellent Nicolas Habicot, le chirurgien en renom, dont l'habileté était fort vantée à la ronde, s'enthousiasma tout à coup pour ce brillant sujet d'actualité. De longues semaines il se cloîtra dans le silence de son cabinet, avec en notes éparses sur sa table les mesures exactes des ossements, qu'il avait patiemment examinés. Enfin, ce disciple de Saint Côme

(1) On l'a faussement attribuée à J. Tissot.

confiait de la copie à son imprimeur. La « Gigantostéologie ou Discours de l'os du géant », un in-8° de 60 pages, se répandait dans le public, un trimestre plus tard, dans le courant du mois de mars 1613. L'ouvrage était dédié au roi régnant Louis XIII, à qui il fut bientôt présenté par son premier médecin, Héroard. Habicot prenait fait et cause pour Teutobochus, acceptait toutes les circonstances rapportées par le religionnaire de Saint Ignace, et par ses soins, les particularités anatomiques de ce héros étaient mises en vedette et congrument commentées. Mais l'année ne s'achevait pas qu'à la devanture des libraires, vers la mi-décembre, chacun pouvait contempler un autre in-8°, de 46 pages cette fois, et dont le titre menaçant s'exprimait ainsi : « Gigantomachie pour répondre à la Gigantostéologie ». L'auteur tenait à garder l'anonymat et signait simplement « un escholier en médecine ». Un médecin ! et qui allait dire crûment son fait à ce barbier prétentieux qui osait entreprendre une besogne scientifique au-dessus de sa chaussure. Le livre était à peine ouvert que le lecteur savait à quoi s'en tenir : « M. Nicolas Habicot (1), chirurgien, en l'épistre adressée au Roy, nous représente la vérité cachée non dans le puits de Démocrite, comme disoient les Anciens, mais entre les deux contraires de ouy et non... mais il me permettra, s'il ayme la vérité, de luy remonstrer les erreurs et faussetez qui sont dans son escrit, rempli autant de mensonge que d'ignorance, qui contient autant d'inepties que de mots, car outre le langage qui est mauvais françois, l'ortographe y est tout aussi ridicule, le discours en l'anatomie est tout à fait faux, qui témoigne une grande ignorance de l'anatomie... je n'eusse pas jamais entrepris d'attaquer le sieur Habicot, n'estoit qu'il a eu la réputation d'être un sçavant chirurgien et bon anatomiste, avant qu'il eut fait paroître par escrit son ignorance. Mais à ce coup je ferai cognoîstre qu'il est peu entendu et versé en l'anatomie, quoy qu'il se qualifie chirurgien juré en l'Université de Paris : tiltre nouveau qu'il adjoute à ses qualitez, que ceste célèbre Université de Paris qui n'a jamais produit ny recogneu pour siens telles personnes luy retranchera, encores que son livre soit recommandé par les Epigrammes de quelques Régens de l'Université, fort sçavans, lesquels eussent mieux faict de ne point soubscrire leurs noms,

(1) *Gigantomachie*, p. 3.

de peur qu'ils ne soient soupçonnez fréquenter la boutique d'un chirurgien. »

Voici notre compagnon chirurgien durement empoigné par



Habicot — *Gravure de Thomas de Leu.*

ce médecin, profondément pénétré de sa conséquence. Après diverses allusions inconvenantes au système de son adversaire, où sa causticité naturelle lâchait plusieurs épithètes sans aménité, « l'écolier gigantomache » entrait dans le vif de son sujet. Teutobochus n'était pas Teutobochus. Seul un chirurgien pouvait se laisser prendre à si grossière sophistication. Il fallait vraiment n'avoir jamais ouï leçon d'anatomie pour rendre un homme tributaire, fût-il roi et géant, d'ossements manifestement étrangers à ce genre de bipèdes supérieurs. Ces os, mais c'étaient ceux... d'un éléphant. Sans doute un de ces fameux éléphants laissés çà et là dans la terre des Gaules par l'armée d'Annibal. « Puis donc (1) que par l'examen de ces os, on peut juger manifestement qu'ils ne sont point d'un homme, vous me permettrez de dire que ce n'est point absurdité en l'organe de la veue, ny à l'esprit, de dire qu'ils sont sortis d'un éléphant. Encores que moy ny vous n'ayons jamais veu telles bestes, encores moins l'ostéologie, mais je vous le prouveray par les authorithez des Anciens qui l'ont veu et contemplé, comme Aristote, Ælianus et, de notre temps, Petrus Gillius. » Plus. Le roi des Cimbres, Teutons et Ambrosins — devenu simple pachyderme — se trouvait encore diminué dans le sens de ses mensurations. « Ce péché mortel (d'Habicot) vivant sous une forme humaine », « cet esprit moisi » n'avait pas même été capable d'ajuster convenablement son squelette. Il était constant que des proportions des os conservés de la cuisse et de la jambe, l'on devait entreprendre la réduction du géant à un plus modeste gabarit : de 25 il se voyait ramené à 13 pieds. Ce qui était encore gentil.

Cependant là n'était point — visiblement — le fond du débat : « Voilà les principales faultes que j'ai remarquées en votre livret, lesquelles je supplie MM. les médecins et vos confrères chirurgiens considérer, afin que les médecins cognoissent par l'ignorance du plus sçavant d'entre les chirurgiens quelle suffisance et doctrine peut avoir le reste de l'anatomie. »

Allons, les croquants de Saint Côme, rabattez un peu vos sottes prétentions, et très humblement baisez les cothurnes de MM. de Saint Luc. Et vous, Nicolas Habicot, je vous en prie,

(1) *Gigantomachie*, p. 33

ne vous fâchez point : « Partant vous ne vous tiendrez pas offensé si je vous ai redressé en bon chemin et relevé quand vous avez choppé. Je scays que la vérité engendre hayne, mais si vous l'aymez, comme vous l'avez protesté en l'épistre



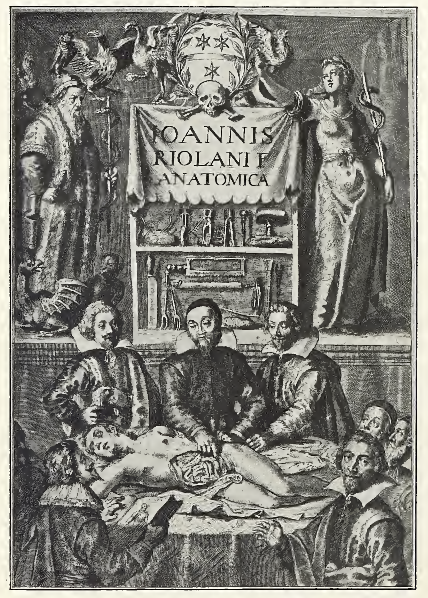
Jean Riolan, le fils, a l'age de 45 ans.
*Gravure de Michel Lasne, d'après Du Montier, figurant en tête de l'*Anthropographia, *Paris* 1626.

de votre « Gigantostéologie », pardonnez à mon naturel qui n'est point adulateur et menteur. » Et sur cette apostrophe d'une belle envolée, l'écolier médical pointait le signe final. Après cela, si Habicot n'était pas content !

Il garda cependant le silence. Les traits vengeurs ne partirent pas de sa plume. Ils se condensèrent dans les neuf pages in-8°, d'un libelle anonyme, qui parut aux premiers jours de 1614 : « Monomachie ou Responce d'un compagnon chirurgien, nouvellement arrivé de Montpellier, aux calomnieuses invectives de la Gigantomachie de *Riolan*, docteur en la Faculté d'ignorance contre l'honneur du Collège des chirurgiens de Paris. » Cet opuscule, dont le format répondait parfaitement à la description du pamphlet que faisait à Paul-Louis, M. Arthus Bertrand, libraire, cet opuscule écrit sous la forme vivante du dialogue, rendait au père-débusqué de la « Gigantomachie » la monnaie de sa pièce, taillée dans le même métal.

Ainsi donc, « l'escholier en médecine » c'était Riolan, le grand Riolan, Riolan l'anatomiste, Riolan le « bonhomme » de Gui Patin, Riolan qui depuis un an avait reçu du Roy la charge de professeur royal d'anatomie et de botanique. C'était bien Riolan. Celui-ci jetait prestement le masque, et de son nom signait la réplique à l'outrancière brochure du barbier montpelliérain. 82 pages, in-8°, en vente à Paris chez Pierre Ramier, rue des Carmes, à l'image Saint-Martin : « L'imposture découverte des os humains supposés et faussement attribués au roy Theutobochus. » L'érudition de l'auteur s'étalait. Riolan était l'un des esprits les plus ornés de son temps. Il tenait de son père, le premier Riolan, le goût et le culte des belles lettres. De longues veillées en compagnie des anciens auteurs avaient abondamment garni le magasin de sa mémoire, comme dirait Montaigne. Il se trouvait sans cesse pourvu de citations latines... à en remplir les pages rouges d'un petit Larousse. De la même encre que son prédécesseur, l'ouvrage portait la griffe de l'impitoyable zoïle, si infatué de son excellence qu'il ne comptait que fort peu d'amis, malgré ses mérites certains et ses connaissances anatomiques remarquables. Pour M. Riolan, l'anatomie tenait en une personne : M. Riolan. De lui la modestie était — certes — une vertu ignorée. Erigé en censeur, fièrement drapé en sa robe doctorale, il entrait en lice, la lance

en arrêt. « Les festes de Noël m'estant tombé entre les mains une réponse à la Gigantostéologie, je me mis à lire ces deux



JEAN RIOLAN, LE FILS
FAISANT UNE DÉMONSTRATION D'ANATOMIE
Gravure illustrant l'édition de 1626
*de l'*Anthropographia, *de Riolan.*

livres et à les conférer ensemble pour voir si toutes les faultes avaient été représentées et diligemment examinées. » De suite cette minutieuse étude amenait cette conclusion : « Que pour avoir plutôt fait, il faudrait qu'une rature ou une éponge pour effacer tout le livre. » Suivaient quelques escarmouches sur le dos des porteurs de lancette, puis Riolan changeait de plume et s'efforçait de confondre son adversaire à l'aide de l'histoire. Et Clio lui apportait un argument sans réplique, qui sapait par la base le système d'Habicot : « Theutobochus fut tué dans les bois du Plot, proche le fleuve de Galore. Par conséquent, il estoit bien loin du lieu où l'on a trouvé son tombeau, car Galore est un fleuve de Toscane (p. 15). » Ceci résolvait la question. Ce Pierre Mazuyer, « maistre chirurgien à Beaurepaire », « porteur et montreur d'os », s'avérait un vil imposteur, en quête de notoriété, et le jésuite de Tournon, son compère. Restait pourtant une difficulté, le tombeau ! dont l'existence se trouvait attestée par tous les témoins. Riolan s'en tirait en refusant créance à cette mise en scène. Les médailles trouvées parmi les ossements ne signifiaient rien : telles que les décrivait « le livre du porteur d'os » elles apparaissaient gothiques et non point romaines. De son propre cru, le bon Habicot, dans sa « Gigantostéologie » avait orné leur avers avec l'effigie du consul Marius. Quant à l'épitaphe « *Theutobochus rex* », le célèbre anatomiste en faisait un simple jeu d'imagination, l'œuvre d'un mauvais plaisant, destinée à donner le change sur des dépouilles apocryphes. Encore une fois il fallait être borné comme un barbier pour errer aussi lourdement au sujet de ces ossements litigieux. Retranchés à l'espèce humaine, il importait tout de même de fixer leur provenance? Sans renoncer complètement aux pachydermes d'Annibal, à qui il lui paraissait encore raisonnable de faire hommage des débris trouvés au château de Chaumont, Riolan apportait cependant une nouvelle solution au problème et entreprenait une dissertation savante afin de démontrer, à grand renfort de fables et de contes imaginaires, qu'il se pouvait engendrer spontanément dans la terre « des pierres osseuses » qui parfois prenaient l'apparence des os humains. A son tour, M. Riolan versait dans le fantastique.

Nous devons à François Quesnay une remarquable histoire



François Quesnay (1694-1774)
Professeur royal aux Ecoles de Chirurgie,
auteur des Recherches sur la Chirurgie en France (1744).

de la chirurgie, précieuse pour la connaissance des faits mémorables. La dispute des restes mortels du bon roi Teutobochus occupe une bonne partie de l'article consacré à Nicolas Habicot. Avec son esprit critique, sa mesure et la loyauté de son beau caractère, le médecin de Madame de Pompadour écrit, à propos du second livre de Riolan : « L'on voit par un examen impartial de ce qui avoit été produit jusqu'alors pour et contre la Gigantostéologie, que dans la chaleur de la dispute, il estoit échappé aux deux parties des choses également répréhensibles : un tiers s'en aperçut et les attaqua tous deux en soutenant cependant, quant au fond, le sentiment d'Habicot et la cause des chirurgiens. » (1).

Ce tiers, c'était Guillemeau, chirurgien ordinaire du Roy. Son travail avait nom : « Discours apologétique touchant la vérité des géants contre la Gigantomachie d'un soi-disant écolier en médecine ». Trente-huit pages, in-8°, nées en mars 1615. L'expert renvoyait dos à dos les parties, les proclamant égales d'insuffisance; Riolan, pour avoir nié l'existence des géants, affirmée par les livres saints; Habicot, pour avoir témérairement risqué sa réputation et celle de sa corporation. Mais ce dernier ne trouva pas à son goût la mercuriale. Dans le même format, allégée de deux pages, l'auteur irrité de la Gigantostéologie lançait dans le public, un mois plus tard, sa « Responce à un discours apologétic » où, laissant dans la coulisse Teutobochus et ses os, il tombait vertement sur ses censeurs. L'effet de cette philippique fut de permettre aux rieurs de se gausser bientôt aux dépens de l'honnête chirurgien. Caricaturé à califourchon sur une mauvaise mule, l'excellent Habicot apparaissait ridiculisé sur une estampe, qui portait en sous-titre ces vers :

« La main du peintre qui te feit
Et sur ta mule te peignit,
De la raison fut bien régie,
Car autrement par tes escripts
Habicot l'on ne t'eust pas pris
Pour un docteur en chirurgie. »

(1) QUESNAY (F.) : *Recherches critiques et historiques sur l'origine, sur les divers états et sur les progrès de la chirurgie en France.* 1744, p. 273 et suivantes.

Et une brochure de 31 pages, in-8°, que tous accordèrent à Riolan, venait vitement renforcer l'action de la gravure : « Jugement des ombres d'Héraclite et de Démocrite sur la réponse d'Habicot au discours attribué à Guillemeau ». Habicot, plus que jamais enthousiaste de Teutobochus dont il ne démordait pas, opposa à cet écrit virulent la dignité d'une fière indifférence.

Il appartenait à l'année 1618 de clore ces débats par une dernière passe d'armes des deux irréconciliables adversaires. Deux



HABICOT A CHEVAL SUR SA MULE

Gravure figurant en tête du pamphlet publié par Riolan « Extraict des œuvres, non encore imprimées, de N. Habicot, Maistre Chirurgien, Iuré à Paris, natif de Bony-sur-Loire ».

livres dont les dimensions plus vastes indiquaient le surplus des réflexions de leurs auteurs, deux livres — chose curieuse — également dédicacés à M. de Luynes, grand fauconnier de France.

Riolan mettait au monde un in-8°, de 128 pages : « La Gigantologie ou histoire de la grandeur des géants où il est démontré que de toute ancienneté les plus grands hommes et géants n'ont pas été plus hauts que ceux de ce temps ». Avant de l'écrire, le fougueux anatomiste s'était un long temps enseveli dans de doctes lectures. Il avait religieusement secoué la poudre des volumes de sa bibliothèque et remué tous les auteurs qui naguère discoururent des géants, et Goropius Becanus, et Jean Cassinio de qui le copieux : « De Gigantibus » s'imprimait à Bâle en 1580. De tout cela demeurait au total une glose indigeste, lourde, pâteuse, dont le lecteur sortait à demi-mort. Quelques extraits de la table des chapitres vous suffiront :

Chap. II. — Si notre premier père Adam a été géant.

Chap. VI. — S'il y a des femmes géantes.

Chap. XI. — Des os d'éléphants.

Il faut franchir le XV[e] chapitre, pour en arriver au fabuleux roi des Cimbres. Le chapitre XVI porte, en effet, ce titre : « L'histoire du roy Theutobochus extraite d'un petit livre intitulé ***Gigantostéologie***, dressé par un chirurgien anatomiste qui avoit diligemment examiné les os ». Le chapitre suivant réglait la question : « l'imposture découverte des os humains supposés et faussement attribués au très haut et très puissant roy Theutobochus ». Somme toute, Riolan reprenait la substance de ses anciens travaux, et faisait de son dernier né comme un résumé revu et corrigé, destiné à supporter le choc des théories adverses. Il ajoutait cependant une originalité suprême. Le livre finissait sur une antithèse, par un chapitre XVIII qui était un discours sur « les nains et petits hommes ».

Ainsi couché en joue, Nicolas Habicot répondit de sa belle encre, en 182 pages, in-8°, par une « Antigigantologie ou contre-discours de la grandeur des géants ». Insensible aux coups, le chirurgien gardait intacte sa foi première dans le bon aloi des ossements de feu Teutobochus. C'était une idée fixe, implantée en lui comme en une citadelle et contre laquelle

venaient se briser les attaques et les ingénieuses suppositions du professeur royal, hésitantes dans le choix du propriétaire réel des os, qu'il fallait — disait-il dans sa « Gigantologie » —



JEAN RIOLAND, LE FILS, PRÉSENTANT A LOUIS XIII
L' « L'ANTHROPOGRAPHIA » QU'IL LUI A DÉDIÉE.
D'après l'édition de 1626 *de l'*Anthropographia.

chercher, soit parmi la famille des baleines et des monstres marins, soit parmi celle des éléphants, à moins d'y voir plus simplement « des os pierreux » spontanément générés dans le sable dauphinois.

Quelques années plus tard, cette éclatante dispute aurait beaucoup perdu de son intérêt. Plusieurs squelettes monstrueux furent successivement découverts. Cette abondance même écartait d'office le grand roi Teutobochus. L'intéressante correspondance de cet esprit curieux que fut Nicolas Fabri de Peiresc nous apprend qu'en l'année 1635 on retrouva coup sur coup des restes évidents de ces mammifères vénérables, sur qui devait s'exercer le génie de Cuvier et que, pour la première fois, on avait exhumés de la sablonnière de Langon.

Peiresc mandait en effet à M. Ménestrier, chanoine de Besançon à Rome : « Il fauldroit bien remarquer la qualité de tout le terrain et toutes sortes de roches dans quoy se trouvent cez os de géantz, et s'il n'y a aulcun meslange d'autres pétrifications maritimes, car le sieur Chartres me disoit que les montagnes de sel minéral n'estoient pas éloignées d'un lieu où il en avoit veu tout plein de fragments. Il s'en est trouvé comme vous scavez autres foys troys corps à l'entour de Valence en Dauphiné ou Vivarez, entr'autres celuy qu'on avoit tenu pour Theutobochus, trouvé dans du sable, et depuis peu, à deux lieues de celuy-cy s'en est trouvé un aultre dont j'ay eu des os une pleine caisse, mais il n'y a rien de la carcasse de la teste, qui estoit ce que j'attendoys le plus de voir, pour en examiner la forme et la figure à ma mode. » (1).

Il est fort regrettable que ces têtes d'animaux fossiles n'aient pas été d'aussi bonne conservation que leurs tibias ou leurs os vertébraux. Elles eûssent évité à Habicot de lourdement chopper. Mais cette magnifique bévue nous a valu un original épisode de la lutte entre Messieurs de Saint Luc et ceux de Saint Côme. Et ceci nous console de cela !

Dr Henry CHAUMARTIN.

(1) *Lettres de Peiresc*, publiées par Philippe Tamizey de Larroque (T. V., p. 758, lettre XCIV).

CARDIAQUES ET INSOMNIE

Pour le professeur Claparède, le sommeil n'est pas la réparation d'un épuisement, mais « un acte de défense contre cet épuisement », et non, comme on l'a cru fort longtemps, le résultat de l'intoxication des centres nerveux par les toxines accumulées dans le sang durant la phase d'activité de notre organisme. On peut donc considérer le sommeil comme un « réflexe inhibiteur », et l'on sait que, chez les cardiaques, la part de ce réflexe est souvent un des signes révélateurs de la décompensation cardiaque.

L'observation d'un de nos hommes d'Etat les plus célèbres, mort récemment, nous en donne un exemple saisissant. Se sachant hypertendu, il allait voir périodiquement son médecin et sur l'insistance de ce dernier, s'était soumis à un régime assez strict et à divers traitements. Mais malgré cela, la tension restait toujours à 25/14.

De guerre lasse, sans se soucier des conseils du médecin, il abandonna régime et médication et déclara à son entourage qu'il ne croyait plus à la médecine, que son hypertension ne le gênait pas du tout et qu'il n'entendait pas se rendre « esclave de ses artères ». Et il reprit sa vie d'homme politique.

Quelques mois passèrent sans que rien de fâcheux ne survint, et notre hypertendu n'était pas très loin de proclamer que l'hypertension n'était qu'une pure invention de la médecine et du médecin.

Cependant son médecin fut de nouveau consulté, en raison de quintes de toux et d'accès d'oppression qui entraînaient, disait-il, des nuits sans sommeil. A l'occasion de cette consultation, le médecin reprit la tension sous le regard un peu moqueur du ministre et, en effet, tout semblait accabler le médecin, puisqu'il annonça assez tristement : 19/14. Evidem-

ment, pour lui, il n'y avait aucun doute; cette chute brusque de la tension maxima, associée aux troubles respiratoires était un signe d'alarme annonçant la défaillance du myocarde et le pronostic devenait extrêmement sérieux.

L'examen du cœur d'ailleurs montrait un bruit de galop indiscutable.

Les événements devaient se charger de donner raison au médecin, car après une évolution particulièrement pénible, entrecoupée d'infarctus et d'un épanchement pleural, son illustre client était emporté au cours d'une crise d'urémie.

Fréquemment, en effet, ces malades sont des cardio-rénaux, et l'insomnie dans ces cas relève autant de l'insuffisance rénale que de la lésion cardiaque proprement dite. Ce n'est que par un examen soigneux du cœur et de la tension, associé à la recherche des restes d'élimination rénale et à la teneur du sang en urée, que l'on peut arriver à prescrire le traitement le plus efficace.

Il faut, avant tout, ordonner le repos complet et mettre le malade au régime lacté ou lacto-végétarien; souvent une saignée ou des ventouses scarifiées auront leur indication. Il faut de plus faire une cure de restriction des liquides. Enfin, suivant les cas, on donnera de la digitaline ou de l'ouabaïne, associées à des diurétiques. En somme, avant tout, il faut améliorer le cœur.

Mais peut-on arriver à améliorer rapidement les troubles fonctionnels qui entraînent l'insomnie? On sait pourtant l'importance qu'il y a à faire dormir ces malades que l'on trouve le matin totalement épuisés par une nuit blanche. Il vient tout naturellement à l'esprit de prescrire des hypnotiques, mais il ne faut pas oublier que l'on risque, en donnant inconsidérément un hypnotique, d'exercer une action dépressive sur le cœur, et d'autre part de bloquer le filtre rénal, déjà surchargé. Pour ces raisons, certains médecins préfèrent s'abstenir, mais il est certain qu'en agissant ainsi, ils ne retirent pas tout le bénéfice qu'ils étaient en droit d'escompter du traitement toni-cardiaque. Et c'est pour cela que l'insomnie des cardiaques décompensés, bien qu'une des plus courantes, est fréquemment méconnue.

Cependant, il existe certains hypnotiques doux, qui sont


la passiflorine

parfaitement bien supportés, car ils sont dénués de toute toxicité, et bien loin d'avoir une action dépressive cardiaque, ont une action régulatrice. D'autre part, ils n'ont, sur les reins, aucune action nocive. Parmi ces hypnotiques, la Passiflorine vient au premier rang, car il s'agit de l'association des principes actifs de trois plantes, judicieusement dosées, la Passiflore, le Cratægus, le Saule blanc.

On connaît bien les vertus de la Passiflore, depuis les travaux de Leclerc et Renon, et on connaît son action hypnotique et antispasmodique.

Quant au Cratægus, Huchard l'employait dans les névroses cardiaques, et Lutembacher le classe comme sédatif cardio-vasculaire et antispasmodique. C'est un toni-cardiaque doux.

Le Saule blanc enfin, bien étudié par les Américains, et en France par Renon, Liégois et Leclerc, est un sédatif sérieux, auquel les Américains reconnaissent les propriétés du bromure sans ses inconvénients.

La Passiflorine sera donnée, en association au traitement toni-cardiaque, à la dose de une à deux cuillerées à dessert chaque soir et devra être continuée aussi longtemps qu'il sera nécessaire. Elle doit être considérée comme un adjuvent indispensable du traitement toni-cardiaque, et en apportant au malade un sommeil doux et calme, elle sera pour les médecins un auxiliaire précieux.





UNE FACÉTIE POPULAIRE

BIGORNË & CHICHEFACE

Crapelet réimprima en 1840 une facétie du XVe siècle, imprimée en caractères gothiques, dont il avait entre les mains un exemplaire, qui paraît être le seul connu de cette curieuse pièce. En voici le titre : *Cy commance Bigorne qui mange tous les hommes qui font le commandement de leurs femmes entièrement.*

Si cette pièce est rarissime, on connaît heureusement plusieurs estampes françaises, allemandes ou flamandes, du XVIIe siècle, consacrées au même sujet. Mais sur ces estampes, *Bigorne* n'est plus seule : elle est accompagnée d'une autre bête, *Chicheface*. Et le titre de l'estampe française, qui est la plus ancienne, devient alors : *Histoire facétieuse de la Bigorne qui ne vit que de bons hommes, et de la Chicheface qui ne vit que de bonnes femmes.*



Histoire facétieuse de la Bigorne, qui ne vit que de bons hommes et de la Chiche-Face, qui ne vit que de bonnes femmes. (Collection Hennin, tome XIII.)

La gravure nous montre en Bigorne une bête fantastique, à tête de lion, énorme, grasse à souhait, engloutissant le corps d'un homme.

Dans le premier des dizains gravés sous l'image, la bête se présente ainsi :

> Bigorne suis en Bigornois,
> Qui ne manges figues ne noys,
> Car ceux-là sont qui me nourrissent,
> Qui ne voudroient quoiqu'il coustat
> Que leurs femmes quittent l'estat,
> Tant à leurs femmes obeyssent,
> Tenant le pot quant elles pissent;
> Tels hommes me plaisent beaucoup,
> Je les avalle tout d'un coup.

Si Bigorne, qui ne mange plus que les hommes obéissants et bons, est grasse, Chicheface, qui ne se nourrit que de femmes bonnes et soumises, est d'une maigreur squelettique : ses vertèbres et ses côtes percent sa peau, ses mamelles pendent desséchées et flasques. Ecoutons-la gémir sur son triste sort : ce n'est que tous les deux cents ans qu'elle trouve une femme obéissante et bonne à se mettre sous la dent.

> L'on m'a nommée Chicheface,
> Aussi sèche qu'une carcasse;
> Partout bonnes femmes je cherche
> Qui obeyssent promptement
> De leurs marys au mandement.
> Je suis plus gresle qu'une perche,
> Car toute femme est si revesche
> Que j'en reçois le plus d'injure,
> Mourant faute de nourriture.

Il ne semble pas que cette satire contre les femmes ait connu le succès remporté par des thèmes analogues, la *Dispute pour la culotte*, par exemple. Nous ne connaissons que cinq estampes de Bigorne et Chicheface :

1°. *Histoire facétieuse de la Bigorne qui ne vit que de bons hommes, et de la Chicheface qui ne vit que de bonnes femmes.* Placard orné d'une gravure sur bois, publié « chez Simon Graffeart, rue Montorgueil, à l'image Saincte Agnès », entre

1605 et 1610. Cette estampe est de plusieurs années antérieure aux suivantes qui, manifestement, en sont inspirées.



2°. Une estampe, en taille-douce, sans titre, publiée par C.-J. Visscher à Amsterdam, vers le milieu du XVIIe siècle. Nous la reproduisons ici. Bigorne y est représentée en entier. De Chicheface, appelée « Scherminckel », on ne voit que l'avant-train. Au bas de l'estampe on lit six strophes de huit vers chacune.

3°. Une estampe, en taille-douce, ne portant ni nom de graveur ni nom d'éditeur; même composition, même disposition, mêmes personnages, à quelques variantes près, que l'estampe de Visscher. Chicheface y est figurée en entier. Au bas de l'estampe on lit quatre strophes de douze vers. En haut, ce double titre en latin, et en dessous sa traduction en allemand: *Hoc animal adeo macilentum est eo quod tantum bonas devorat fœminas* (au-dessous de Chicheface) ; *Hoc animal perpinque est eo quod tantum probos devorat viros* (au-dessus de Bigorne).

4°. Une estampe, en taille-douce, éditée par Johann Blockers, à Augsbourg. C'est une copie manifeste, en contre-partie, de l'estampe de Visscher: les personnages sont costumés de façon identique. Toutefois Chicheface y est, comme sur la

précédente, figurée en entier. Au bas de l'estampe se trouvent huit strophes de six vers, quatre pour Bigorne et quatre pour Chicheface. Au-dessus, un double titre, en allemand : pour Bigorne, *Das Thier so hie vor Augenist, nichts dann di frommen Manner frist;* pour Chicheface, *Das Thier so mager an dem Leib, frist nichts dann nur ein frommes Weib.*

5°. Citons enfin une cinquième estampe que M. E. Van Heurck, dans son *Histoire de l'Imagerie populaire flamande,* mentionne ainsi : « Léonard Odet (1578-1610), tailleur d'histoires, imprimeur et libraire. Il a publié entre autres la « Bataille entre les Chats et les Rats », et une image sur « Bigorne et Chicheface ». N'ayant pas vu cette estampe, je ne puis la décrire. Il semble que, comme date, il faille la classer immédiatement après celle de Graffeart.

Pour être complet, il convient de citer le petit bois gravé qui figure au recto et au verso du titre de la plaquette rarissime réimprimée par Crapelet. Il représente un homme dans l'attitude de la prière, à genoux et les mains jointes, devant une Bigorne à la tête de lion, au corps couvert d'écailles, aux pieds de crapaud.

Je ne pense qu'il faille englober dans le thème iconographique de Bigorne et Chicheface une sculpture, représentant une lionne, de l'église de Limoges. Transcrivant un petit poème, intitulé *De la Chincheface,* d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, Jubinal, dans ses *Mystères inédits du* XV[e] *siècle,* nous dit que le peuple avait donné à cette lionne le surnom de Chicheface. Ceci peut tout au plus nous prouver que l'histoire de Bigorne et de Chicheface s'était répandue rapidement et avait probablement survécu de longues années après la disparition même des estampes populaires qui l'avaient vulgarisée.

Jean Avalon.





Le Départ de la Barbe-Bleue
(Imagerie de Noël.)



Le Retour de la Barbe-Bleue
(*Imagerie de Noël.*)

LES PLONGEURS

Dès la plus haute antiquité, l'habileté des plongeurs grecs était renommée. Hérodote rapporte que Scyllias de Syconné, le plus habile plongeur de son temps, voulant passer du côté des Grecs, plongea dans la mer aux Aphêtes et ne sortit de l'eau qu'à l'Artémise, faisant ainsi quatre-vingts stades en plongée. Hérodote comptait par petits stades : cela ferait ainsi plus d'une lieue. Assertion évidemment excessive.

Dans la guerre du Péloponèse, les plongeurs grecs eurent encore l'occasion de montrer leur habileté. Thucydide dit que, pendant le siège de Sphactérie par les Athéniens, les plongeurs apportaient des provisions à Pylos. Ils y parvenaient en s'introduisant dans le port en nageant entre deux eaux et traînant après eux, à l'aide d'une corde, des outres remplies d'aliments. Thucydide rapporte encore qu'au siège de Syracuse les plongeurs athéniens allèrent scier les pieux que les Syracusains avaient plantés dans le but d'empêcher l'approche des navires.

Les Grecs restèrent longtemps d'habiles nageurs. Thévenot, dans ses *Voyages au Levant* (1664), cite les habitants de l'île de Nicaria, l'une des Sporades, comme des plongeurs émérites, habiles à tirer les éponges du fond de la mer et même les débris de vaisseaux engloutis. Il ajoute que dans cette île on ne marie les jeunes filles qu'à de bons nageurs. « Quand, dit-il, un personnage des plus riches de l'île veut marier sa fille, il indique le jour où elle sera donnée au meilleur nageur. Ce jour là, les garçons se dépouillent devant tout le monde, la fille y étant présente, et se jettent dans l'eau. Celui qui reste le plus longtemps sans reparaître est celui qui épouse la fille. »

*
* *

C'est précisément dans les eaux grecques, dans la rade de

Navarin, que furent faites les premières mesures exactes de la durée d'immersion des plongeurs professionnels.

La rade de Navarin était encombrée de nombreuses carcasses de bateaux turcs coulés lors de la bataille de Navarin, le 20 septembre 1827. Deux ans plus tard, l'expédition française organisa un service de sauvetage et une compagnie de plongeurs grecs eut le privilège d'exploiter les débris de la flotte turque.



LA PÊCHE DES HUITRES PERLIÈRES
Gravure d'après Stradan (XVIe *siècle*).

Un chirurgien de la marine, Lefèvre, suivit attentivement leur travail et nota scrupuleusement la durée de leurs plongées successives. Elle était en moyenne de 70 secondes par homme, ce qui est loin des temps fantaisistes indiqués par nombre de voyageurs.

Il publia ses observations dans le *Journal hebdomadaire de Médecine* (1835). En voici quelques extraits :

« Toutes les fois que les plongeurs parvenaient à tirer de l'eau un canon de bronze, une ancre ou tout autre objet d'une valeur un peu forte, ils étaient tenu d'en rendre compte au

commandant de la rade : l'objet était estimé et vendu à des marchands de Marseille ; un tiers de la valeur était abandonné aux pêcheurs, les deux autres tiers appartenaient aux marins de l'escadre. Trouvant ainsi une occasion merveilleuse pour établir ce que les livres n'avaient pu m'apprendre d'une manière précise, je consacrai plusieurs séances à examiner le travail de ces industriels sous-marins. Presque tous ceux que j'ai vus venaient de l'Archipel, plusieurs étaient nés à Calymno.



LA PÊCHE DU CORAIL
Gravure de Galle, d'après Stradan (XVI[e] *siècle*).

Doués pour la plupart d'une constitution robuste, ils ont en général le système musculaire très développé : leur peau, de couleur brun-rouge, offre sous ce rapport quelque ressemblance avec celle des Caraïbes.

« Dès leur jeune âge, on les habitue à plonger et à rester longtemps sous l'eau. Je les ai vus élinguer des canons, des ancres, arracher des feuilles de cuivre sur des carcasses coulées par un fond de cent à cent vingt pieds. A une semblable profondeur, ils pénétraient dans l'intérieur des navires submergés et en rapportaient les objets d'un petit volume, tels que des pistolets, des yatagans. Un d'eux revint avec un volume de

l'Alcoran, richement relié et encore renfermé dans un étui en drap. Un autre se présenta avec une pipe ou chibouque ayant encore son bout d'ambre.

« Voici maintenant comment ils se disposent à plonger. D'abord ils s'accroupissent pendant quelques instants sur le bord du canot qui les apporte au-dessus du lieu où ils ont des recherches à faire. Puis, dans cette position, appuyant leurs coudes sur les genoux, de manière à donner aux muscles dilateurs de la poitrine un point fixe sur l'humérus, ils font de fréquentes et courtes inspirations qu'ils répètent un grand nombre de fois, des signes de croix multipliés interrompent ces mouvements inspiratoires, et entrent aussi dans leurs dispositions préliminaires; au moment où ils vont plonger, ils font une dernière et profonde inspiration, et se jettent dans l'eau la tête la première. Si l'objet de leurs recherches est à une grande profondeur, ils passent le pouce de leur main droite dans une boucle faite à l'extrémité d'une petite corde. Cette corde doit servir à ceux qui sont dans le canot à faciliter le retour du plongeur à la surface de l'eau quand il est vivement pressé par le besoin de respirer. Elle sert également de conducteur aux autres cordes qu'on emploie pour hisser les objets d'un grand poids.

« Lorsque ces travailleurs sortent de l'eau, ils ont presque toujours la face fortement injectée. Souvent ils sont pris d'hémorragies nasales très abondantes. Dans quelques cas, on les a vus rendre du sang par les yeux et par les oreilles. Dès qu'ils sont hors de l'eau, ils s'enveloppent dans de grosses capotes de laine et attendent ainsi que leur tour de plonger revienne. Ils peuvent impunément répéter cet exercice trois ou quatre fois dans une heure. Malgré mes questions, je n'ai pu savoir d'eux si, dans un âge avancé, ils étaient plus souvent que d'autres hommes atteints de lésions organiques de l'appareil circulatoire, ainsi que peuvent le faire présumer des suspensions aussi répétées de l'acte respiratoire et par suite la stase du sang dans le système afférent du poumon. »





LABORATOIRES DE LA PASSIFLORINE
G. REAUBOURG
2, Rue Boucicaut, PARIS

5e ANNEE

N° 14







Édité par
LES LABORATOIRES DE LA PASSIFLORINE
G. REAUBOURG
Dr en Pharmacie
2, Rue Boucicaut.
Paris



L'EXPOSITION DE L'ART ITALIEN

« *Sans doute, il est trop tard pour parler encor d'elle,*
Depuis qu'elle n'est plus... »

D'autres expositions : « Mostra Tiziano » à Venise, « Exposition d'Art Belge » à Bruxelles, et maintenant, à Paris même, l'Exposition « De Van Eyck à Breugel » du Musée de l'Orangerie, peu à peu font oublier cette « Exposition de l'Art Italien » qui a embelli tout notre printemps parisien.

L'ensemble en était trop vaste pour qu'il fût possible de l'évoquer en quelques pages, qui auraient l'aspect déplaisant d'un memento, mais ces reproductions rappelleront le souvenir d'œuvres qui furent parmi les plus goûtées.

*
* *

Andrea del Castagno est un des plus anciens portraitistes ; jusqu'au XIVe siècle, la peinture avait eu peine à se débar-



Andrea del Castagno. — *Portrait de Pippo Spano*
(Florence, Musée Castagno)



Piero Pollaiuolo. — *Portrait de femme*
(Milan, Musée Poldi-Pezzoli)

rasser du formalisme bizantin; avec le rayonnement de Giotto, la représentation du monde extérieur entre dans l'art, art purement religieux qui met en images l'Evangile. Avec le Quattrocento, apparaît la peinture à sujets profanes, dont le

Pippo Spano est un des premiers exemples. Le dessin si rapide et si large du portrait de ce rude guerrier s'explique par la technique même de la fresque, hâtivement exécutée sur un mur encore humide, et par l'influence de la sculpture de Donatello : ce condottiere espagnol, au visage farouche, à la chevelure hérissée, tenant entre ses deux mains son épée, pour le moment inutile, puisqu'il vient de mettre en fuite la horde des Turcs, semble sortir de son cadre, comme de leurs niches les statues contemporaines d'Or San Michele, de Florence.

*
* *

Le contraste est grand entre ce portrait sculptural et fougueux et celui, tout de grâce, de douceur et de finesse, de l'exquise *Inconnue* du Musée Poldi-Pezzoli à Milan, présumé aujourd'hui de Piero Pollaiuolo. Il n'était pas sans intérêt, à l'Exposition, de le comparer au portrait de Battista Sforza, duchesse d'Urbin, qui est l'œuvre de Piero della Francesca, auquel ce portrait d'*Inconnue* avait été longtemps attribué. Le fini de l'exécution, la délicatesse du coloris, la précision qui fait valoir la beauté de l'étoffe et la magnificence des perles, tout cela rappelle l'art de la miniature. Chez Piero et Antonio Pollaiuolo, la délicatesse tend à se transformer en préciosité et la finesse des traits se teinte de mélancolie. C'est la tendance de l'époque de Botticelli et de Léonard, mais nous reproduisons de ces deux maîtres des œuvres inattendues et extrêmement intéressantes.

*
* *

La *Derelitta* de Botticelli, qui se trouve dans une collection particulière romaine, est un tableau à sujet mystérieux et inexpliqué. Ce qui est certain, c'est qu'il s'agit d'une femme abandonnée, d'où son nom, qui pleure, écroulée sous sa longue chevelure brune, au pied de hautes murailles roses et nues, alors qu'au fond se sont fermées sur elle de lourdes portes de fer. Rien dans la simplicité de l'expression ni dans la froideur émouvante du décor ne fait penser à Botticelli,



BOTTICELLI. — *La Derelitta*
(Rome, Collection du principe don Guilio, Pallavicime Rospigliosi)

et un rapprochement, enjambant quelques siècles, s'impose immédiatement à l'esprit, celui des Corot d'Italie.

Rien, disions-nous, dans ce tableau ne rappelle Botticelli, si ce n'est justement cette énigme du sujet. Le peintre, par son étincelante intelligence, sa culture imprégnée de littérature antique, ses relations avec les humanistes de son temps, recherchait l'allégorie et le symbolisme le plus secret. Voulut-il dans la *Derelitta* peindre l'altière Vashti pleurant aux portes du palais d'Assuérus? Voulut-il dans son tableau du *Printemps*, également exposé à Paris, résumer la poésie de

Florence et de sa campagne embaumée? Etait-ce une allusion aux amours de Laurent le Magnifique? Ou bien était-ce seulement l'image de ce royaume, décrit dans ses vers par son cher ami Ange Politien, royaume « où se réjouissent les Grâces, où vole derrière Flore le Zéphyre amoureux, faisant à son haleine fleurir l'herbe verdoyante »?

C'est peut-être ce symbolisme, cette mélancolie amoureuse, cette langueur planant sur tous ses tableaux qui ont fait de Botticelli un peintre dont la sensibilité s'accorde à celle des générations successives d'artistes, tandis que ses mystérieuses allégories charment toujours les poètes.

***

La *Madone Benois* est, par certains côtés, une œuvre assez peu léonardesque. Ici pas de Vierge au sourire d'une énigmatique tristesse, qui semble pressentir les Mystères douloureux au milieu des Mystères joyeux, mais une Vierge enfant, à peine adolescente, qui paraît la sœur aînée, plutôt que la mère, du gros bambino frais et souriant qu'elle amuse de deux brins de jasmin. Elle a été pour presque tous une révélation de l'œuvre de jeunesse de Léonard. Les deux dessins préliminaires du maître, conservés au British Museum, ne laissent aucun doute sur l'attribution de ce tableau. On sait qu'il tire son nom de Madame Benois qui le vendit, en 1908, au Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, et dont le grand-père l'avait acquis d'un marchand italien à Astrakan en 1824.

***

Venise fut, au XVIe siècle, l'un des foyers d'art les plus éblouissants de l'Europe, et le peintre auquel on accorde aujourd'hui peut-être le génie le plus grand, parmi la pléiade des artistes de cette époque, est un esprit sauvage et indépendant, Jacopo Robusti, dit le Tintoret. Venise, où toutes les églises, ou presque, contiennent quelques œuvres de lui, apparaît comme un immense musée de son œuvre gigantesque. Il y laissait tantôt un tableau votif, tantôt une décoration murale couvrant la majeure partie de l'édifice : à Santa



Léonard de Vinci. — *La Madone Benois*
(Léningrad, Musée de l'Ermitage)

Maria dell'Orto s'offraient à lui les énormes parois du chœur et il y exécuta, pour cent ducats et le remboursement de ses frais, la « Procession du Veau d'Or » et le « Jugement dernier »; il décora ensuite l'orgue de cette même église d'une « Présentation de la Vierge au Temple », qui rivalise avec celle du Titien. Pour la Confrérie de Saint-Marc, il peignit plusieurs épisodes de la vie de l'apôtre, dont le plus célèbre, « Le



TINTORET. — *Suzanne et les Vieillards*
(Vienne, Kunsthistoriche Museum)

Miracle de Saint Marc délivrant un esclave », avec son raccourci fulgurant, est aujourd'hui à l'Académie. Puis il décora, de scènes tirées de l'Evangile, le grand hospice de la Scuola de San Rocco. Enfin, devenu peintre en titre de la Seigneurie de Venise, il y exécuta, après bien d'autres, son dernier chef-d'œuvre, à près de quatre-vingts ans, « Le Paradis », au mur de la salle du Grand Conseil. Cependant, en dehors de ses peintures et de ses fresques religieuses, Tintoret exécuta quelques tableaux de chevalet dont l'un des plus parfaits est la *Suzanne au Bain*. Sur un fond sombre de verdure où passent, comme dans une tapisserie gothique, de menus animaux et



PARIS BORDONE. — *Les Amants Vénitiens*
(Milan, Brera)

des papillons, où sont piquées des fleurettes, Suzanne se détache dans la blancheur éblouissante de sa voluptueuse nudité. Elle émerge à l'instant même de l'eau sombre où son corps se reflète encore, ses beaux cheveux blonds sont tressés en épis, et plus qu'un personnage biblique elle évoque une divinité païenne, une déesse agreste, quelque Cérès étincelante de soleil qui serait venue chercher la fraîcheur de la forêt.

*
* *

Il est naturel qu'un peintre d'un tempérament aussi puissant ait eu une grande influence sur les peintres de son

époque : on retrouve beaucoup du Tintoret dans l'œuvre de Paris Bordone. Quel contraste dans ses *Amants Vénitiens* entre l'homme brun, pâle, à l'air fiévreux et tourmenté, et la femme, placide, d'une magnifique blondeur et d'un abandon, semble-t-il, professionnel, à laquelle il glisse un bijou.

*
* *

Cependant, au milieu du XVIe siècle la décadence se fait sentir dans la peinture italienne; elle commence même à être sensible chez certains peintres aussitôt après la mort de Raphaël : la trop grande virtuosité les conduit au maniérisme et à l'afféterie. Ces défauts sont très marqués chez un peintre, par ailleurs merveilleusement doué, le Parmesan. Dans ce portrait de jeune fille, qu'on croit maintenant être celui de la *Courtisane Antea*, on avait longtemps voulu voir le portrait de la fille de l'artiste. Cette supposition était assez invraisemblable, Parmesan étant mort à trente-huit ans, ruiné par sa passion malheureuse pour l'alchimie, à laquelle depuis quelques années il avait sacrifié la peinture. Quelle que soit la femme ici représentée elle avait déjà posé pour le peintre, et on retrouve ses traits, quoique idéalisés et quelque peu empreints de mièvrerie, dans l'un des anges qui entourent la célèbre Vierge du Palais Pitti, surnommée « La Madone au long col ».

*
* *

Le dernier tableau, *Le Mangeur de Fèves*, étonne sous le pinceau du peintre que fut Annibal Carrache. Avec son frère Augustin et son cousin Louis, il avait fondé à Bologne une Académie des Beaux-Arts, où l'on n'enseignait que l'imitation des maîtres dans ce qu'ils avaient chacun d'excellent. Cette théorie de l'éclectisme est résumée dans un sonnet d'Augustin Carrache :

« *Qui souhaite et veut devenir un grand peintre*
Doit obtenir le dessin de l'école romaine,
Le mouvement et les ombres des Vénitiens
Et le beau coloris de la Lombardie;



LE PARMESAN. — *Portrait présumé de la Courtisane Antea*
(Naples, Museo Nazionale)



ANNIBAL CARRACHE. — *Le mangeur de fèves*
(Rome, Galerie Colonna)

Il doit suivre de Michel-Ange le terrible chemin,
La vérité et le naturel du Titien,
Le style pur et noble du Corrège,
Et de Raphaël la mesure,

De Tibaldi la beauté et la robustesse,
Du Primatice les savantes découvertes
Et un peu de la grâce du Parmesan;

Ou bien, sans tant d'études ni d'efforts,
Il s'appliquera seulement à imiter l'œuvre
Que nous a laissée notre cher Nicolo. » (Dell'Abbate.)

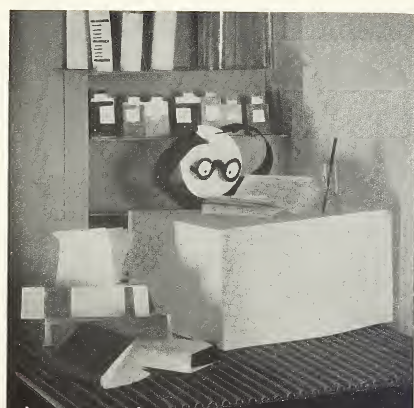
Mais cet ingénieux raccourci des diverses écoles italiennes, les Carrache l'abandonnaient quelquefois pour écouter leur vrai naturel, lorsque, délaissant pour un moment leur dogmatisme, ils peignaient pour leur seul plaisir. C'est dans un tel moment de détente qu'Annibal Carrache peignit son *Mangeur*

de Fèves, surprenant le paysan à peine rentré chez lui, harassé de fatigue et de soleil, son chapeau encore sur la tête, qui se jette goulûment sur son ragoût, après avoir vidé la moitié de son verre de vin. Nous avons, avec cette œuvre de la Galleria Colonna à Rome, l'une des plus étonnantes peintures de la réalité que ne renieraient ni les Flamands ni les Le Nain.

⁂

Nous ne saurions mieux terminer ces quelques notes que par la phrase finale de la préface de M. Paul Jamot au catalogue de l'Exposition de l'Art Italien : « Une revue si brève ne peut éclairer d'une suffisante lumière la variété des écoles, le nombre et l'originalité des maîtres, la richesse des œuvres. Puissent au moins ces quelques pages rappeler à ceux qui aiment d'amour sincère l'art, la plus belle invention humaine, la meilleure consolation humaine, où brille une étincelle divine, la dette à jamais insolvable que le monde a contractée envers l'Italie ! »





LES TERREURS NOCTURNES CHEZ LES ENFANTS

« Le mardi soir, après avoir passé, diront ses parents, une journée comme toutes les autres », le jeune Daniel, âgé de sept ans, se met au lit et s'endort aussitôt profondément. C'est un enfant normalement constitué, né à terme, de parents bien portants, et les seuls antécédents pathologiques que l'on puisse retrouver dans cette famille sont le suicide du grand-père paternel et l'internement pour mélancolie anxieuse d'une de ses tantes.

Cet enfant dort habituellement assez bien. Mais il s'agite beaucoup et il lui arrive fréquemment de réveiller ses parents par des paroles sans suite, incohérentes. Sa mère précise bien, d'ailleurs, qu'il parle « tout endormi ». Jamais pendant très longtemps. Les parents attribuent ce fait à ce que leur enfant est très « nerveux », batailleur, turbulent et coléreux.

Mais dans la nuit du mardi au mercredi, après un sommeil normal de trois heures environ, Daniel réveille ses parents par un cri intense. Ces derniers sont absolument affolés par l'attitude de leur enfant : il est debout sur son lit, le corps et les membres animés d'un tremblement intense, il « claque des dents », il est blême, les yeux grands ouverts fixés sur le mur, sa respiration est anxieuse, saccadée et brève. A des cris à peine articulés, succèdent des pleurs, des sanglots.

Toute cette attitude s'exagère encore lorsque sa mère essaye de le prendre dans ses bras pour le calmer. Il la repousse violemment, crie, se débat, avec une force qu'il était difficile de lui soupçonner.

Cette crise dure un quart d'heure avec des alternatives de rémission et de paroxysme, de pleurs, de gémissements et de véritable fureur. Toutes les tentatives d'apaisement n'aboutissent qu'à une exacerbation de ces signes.

Peu à peu, cependant, le calme revient, l'enfant reprend sa

connaissance, cherche un refuge près de ses parents et chasse ses sensations d'effroi.

Le sommeil consécutif fut un peu agité, avec les globes oculaires à demi-découverts, mais le reste de la nuit fut à peu près normal.

Les parents auraient oublié rapidement, en somme, cet incident à allure dramatique, mais relativement court, s'il ne s'était reproduit les trois nuits suivantes, exactement dans les mêmes conditions.

C'est en effet le propre de ces crises de terreur nocturne d'évoluer par crise et quelquefois beaucoup plus longtemps que dans le cas rapporté. Les crises se reproduisent ainsi par accès à des intervalles plus ou moins réguliers.

Elles peuvent même persister toute la vie, comme l'a montré une observation de Stekel.

Les terreurs nocturnes, véritables frayeurs hallucinatoires survenant pendant le sommeil, ont été étudiées depuis fort longtemps.

Dès 1577, Omniboni, de Ferrare, en notait la fréquence; de même P. de Sorboï, en 1701. Plus récemment près de nous, Gustave Hesse en donna une remarquable description et ces dernières années, Combey, P. Boncour, Nobécourt en firent de nombreuses études. Enfin Freud et son école ont montré le rôle capital du facteur mental.

Quelle est la cause de ces terreurs nocturnes? Elle est très discutée. Pour les anciens, elles étaient conditionnées par des troubles digestifs et des parasites intestinaux. Qappert les considère comme relevant de troubles névropathiques; Comby décrit les terreurs reflexes liées à une lésion de l'encéphale et les terreurs toxiques sans rapport avec des lésions permanentes de l'encéphale. Enfin, les psychanalystes insistent sur l'importance des conflits psychiques.

En réalité, il faut les considérer comme un syndrome relevant d'étiologies diverses, et il faut noter également que souvent, malgré des examens minutieux, l'enquête étiologique reste absolument négative.

Quoi qu'il en soit, il est bien certain que les crises de terreur nocturne ne surviennent que sur des terrains spéciaux et l'on

peut dire que l'enfant présente presque toujours, soit une émotivité constitutionnelle, soit de la mythomanie. Ces différents états s'ajoutent d'ailleurs souvent et il y aura lieu de toujours rechercher, par les moyens cliniques et sérologiques, si une hérédo-syphilis n'est pas en jeu.

Il est évident que pour appliquer un traitement, un examen sérieux, minutieux, devra être fait et que ce traitement devra s'appliquer avant tout à traiter la cause.

Pendant la crise, il est plus important de laisser l'enfant seul que d'essayer des bonnes paroles ou des menaces. Il faut surtout éviter la présence de nombreuses personnes dans la pièce.

Dans l'intervalle des accès, il faut absolument procurer à l'enfant une vie calme; de bons adjuvants seront l'hydrothérapie tiède, le bain prolongé avant le sommeil.

Systématiquement, le tube digestif sera traité : régime approprié, calomel à petites doses ou solution de Bourget, administration de vermifuges : santonine, dérivés de l'oxyquinoléine associés ou non à des pansements bismuthés. Naturellement, si l'on a décelé une hérédo-syphilis on mettra en jeu le traitement anti-syphilitique. Enfin, il y aura lieu de pratiquer dans certains cas l'opothérapie ou une thérapeutique désensibilisante : auto-hémothérapie.

On a proposé également toute la série des sédatifs ou des anti-nervins tels que le chloral, le bromure de calcium, le gardénal, la scopolamine. Il est indéniable que ces produits peuvent donner de bons résultats. Mais on connaît leurs inconvénients, fonction de leur toxicité, surtout lorsqu'il est nécessaire de prolonger leur administration pendant longtemps. On sait, d'autre part, combien les enfants peuvent réagir violemment avec ces produits et il est prudent de ne les prescrire qu'avec de grandes précautions.

Il faut cependant instituer une thérapeutique sédative, en évitant de se servir de produits toxiques, qui risqueraient d'aller à l'encontre du but recherché. C'est encore à la phytothérapie que l'on s'adressera en prescrivant de la Passiflorine, qui donnera les meilleurs résultats, car par l'association judicieuse de ses trois éléments : passiflore, aubépine et saule blanc, éléments dont les propriétés sédatives ont été étudiées

par de nombreux auteurs (Phares, Stapleton, Renon, Lutembacher, Leclerc). Le médecin aura pour lutter contre les terreurs nocturnes une arme précieuse, dépourvue de toute toxicité et pouvant s'employer même pour un traitement prolongé sans risque d'accoutumance.

Au-dessus de 5 ans, on pourra prescrire 1/2 cuillerée à café à prendre le soir dans une infusion sucrée.

De 5 à 10 ans, on donnera 1/2 à 1 cuillerée à café, suivant la gravité des crises. Ces doses sont d'ailleurs des doses moyennes susceptibles d'être augmentées sans aucun risque, étant donné l'atoxicité complète de la PASSIFLORINE.





NAISSANCE D'ALEXANDRE LE GRAND
(Bibliothèque Nationale)

UN VENTRILOQUE SOUS LOUIS XIII

La ventriloquie, ou engastrimysme, est chose fort ancienne. Les plus vieux auteurs en parlent et les médecins de tous les temps la citent avec mille anecdotes curieuses. Hippocrate croyait qu'elle consiste réellement à parler du ventre. Il raconte, dans le V[e] livre des *Epidémies*, que, la femme de Polémarque étant affectée d'une angine, il sortait de son ventre des sons pareils à ceux qu'émettent les personnes qui parlent la bouche close.

Platon cite l'histoire d'Euriclès qui, le premier, dit-il, fut engastrimythe.

Saint Chrysostome regardait les ventriloques de son temps comme des hommes divins et croyait que leur ventre prophétique émettait des oracles.

La ventriloquie fut cultivée au cours des âges par de nombreux individus. On l'a considérée chez eux tantôt comme un don de Dieu, tantôt comme une manifestation du démon. Et plusieurs ventriloques furent, au moyen âge, brûlés comme sorciers.

Le premier auteur qui ait eu sur cette question une opinion raisonnable est l'Abbé de la Chapelle qui publia, vers la fin du XVIII[e] siècle, un livre curieux intitulé : *Le Ventriloque ou l'Engastrimythe* (Londres, 1772). En observateur éclairé et judicieux, il remarque que le mécanisme fondamental de la voix n'est pas déplacé chez les ventriloques. Il note une foule d'observations et d'anecdotes piquantes. Pour lui, les sybilles et les prêtres des anciens se livraient à une étude particulière de l'engastrimysme afin d'environner les oracles qu'ils faisaient rendre d'un prestige qui en assurât le succès sur l'esprit du vulgaire. Comment, en effet, des gens ignorants et crédules se seraient-ils défendus d'un sentiment de vénération, de crainte et aussi de soumission, lorsque la divinité leur faisait entendre sa voix redoutable et leur annonçait elle-même ses immuables volontés.

*
* *

Tallemant des Réaux rapporte dans ses *Historiettes* cette plaisante anecdote sur une scène de ventriloquie imaginée par le Cardinal de Richelieu pour se moquer du théologien Abra de Raconis, qu'il devait nommer, en 1637, Evêque de Lavaur.

« Un nommé Collet, qui demeuroit au faubourg Montmartre, fut surnommé l'Esprit de Montmartre, à cause qu'avec une petite voix qu'il faisoit, il sembloit que ce fût un esprit qui parlât de bien loin en l'air. Avec cette voix, il a fait dire bien des messes pour tirer des âmes du purgatoire; il a pensé faire mourir des gens de peur, et a fait venir la fièvre à d'autres.

« Une fois, le Cardinal de Richelieu, qui se vouloit railler de celui qui a été Evêque de Lavaur, que les jansénistes ont si bien étrillé, fit que cet homme se fourra dans la foule de ceux qui accompagnoient le Cardinal aux Tuileries, du nombre desquels étoit notre Evêque. Il se mit, au milieu de la grande allée, à appeler : « Abra de Raconis ! Abra de Raconis ! » C'est son nom. Tout le monde avoit le mot. Raconis, s'entendant nommer, tourna la tête, mais ne dit rien pour cette fois. La voix continue; il commence à s'épouvanter. Enfin, tout d'un coup, il s'écrie : « Monseigneur, je vous demande pardon si je perds le respect que je dois à Votre Eminence; il y a déjà quelque temps que je me contrains; j'entends une voix dans l'air qui m'appelle. » Le Cardinal et tous les autres dirent qu'ils n'entendoient rien. On prête silence, et la voix lui dit : « Je suis l'âme de ton père qui souffre il y a longtemps en purgatoire, et qui ai eu permission de Dieu de te venir avertir de changer de vie. N'as-tu pas honte de faire la cour aux grands, au lieu d'être dans les églises? » Raconis, plus pâle que la mort, et croyant déjà avoir le diable à ses trousses, proteste qu'il n'est à la Cour qu'à cause que Son Eminence lui avoit fait espérer qu'il pourroit rendre ici quelque service, etc., etc. Après qu'on s'en fut bien diverti, on le mena à son logis où il pensa mourir de frayeur, et on fut plus de quatre jours avant que de le pouvoir désabuser. Le Cardinal en eut quelque petite honte, et, le faisant Evêque, lui envoya ses bulles gratis. »



GIGOUX. — *Le Lever à la Ville*

UNE PLANTE ESMERVEILLABLE

LE BORAMETZ OU AGNEAU DE SCYTHIE

Dans la courte notice qu'elle lui consacre, la Biographie Michaud dit, de Claude Duret, qu'il fut un savant botaniste et un linguiste distingué. A s'en rapporter à ce jugement concis, on ne s'attendrait guère à trouver quelque divertissement à lire l'ouvrage, au titre cependant singulier, que Claude Duret consacra à la botanique :

« *Histoire admirable des plantes et herbes esmerveillables et miraculeuses en nature, mesmes d'aucunes qui sont vrays zoophytes, ou plant'animales, plantes et animaux tout ensemble, pour avoir vie végétative, sensitive et animale.* » (Paris, 1605.)

Le livre tient pourtant ce que son titre promet. Sans doute le collaborateur de la Biographie Michaud n'avait point eu la curiosité de le lire. Sans quoi il eût peut-être écrit que Duret était un prodigieux érudit, mais à coup sûr il n'eût pas avancé qu'il était un savant botaniste.

Il est peu d'ouvrages, en effet, qui contiennent un aussi grand nombre de récits fabuleux; mais il n'en est pas non plus où le fantastique se pare d'une aussi élégante érudition.

Claude Duret, né à Moulins, avocat et ensuite président au présidial de cette ville, mourut le 17 septembre 1611 dans un âge peu avancé. Son ami, Claude Feydeau, docteur en théologie, dit de lui que « par ses doctes livres imprimés, ses disertes harangues et ses honnestes desportements, il plaisait fort au roi Henri IV ». Claude Duret nous a laissé un *Discours de la vérité des causes et effets des cours, mouvements, flux et reflux et salines de la mer Océane* (1600), un *Trésor de l'Histoire des Langues de cet Univers* (1613) et cette *Histoire admirable des Plantes et Herbes esmerveillables,* dans laquelle

il a réuni tout ce que les voyageurs et les botanistes avaient rapporté de plus singulier sur les plantes. Il n'y a rien avancé qu'il ne fût en mesure de prouver par de multiples citations;



Le Boramet.
Gravure de Mathieu Mérian
pour un ouvrage imprimé à Francfort en 1646
sur les Plantes et leurs symboles.

et, s'il en est, parmi les faits qu'il rapporte, qui aient été vérifiés depuis, la plupart sont aujourd'hui relégués parmi les fables les plus absurdes. Son grand tort fut de les mettre tous

sur la même ligne et de ne point ajouter, à une incontestable érudition, le plus petit grain de bon sens et d'esprit critique.

*
* *

De toutes les plantes « estranges » que Claude Duret présente à son « amy lecteur », il n'en est point, à son avis,



Portrait du Borametz de Scythie ou Tartarie
*D'après l'*Histoire admirable des plantes esmerveillables *...de Claude Duret,* 1605.

« d'aussi digne d'admiration et de contemplation » que ce Borametz de Scythie ou Tartarie, auquel il consacre son dernier chapitre et qu'il a figuré en une curieuse gravure de son invention.

« Il me souvient avoir leu, écrit-il, que un personnage nommé Moyses, surnommé Chusensis, c'est-à-dire Ethiopien de nation, soubs l'authorité de Rabbi Siméon, asseuroit qu'il y avoit en nature une certaine contrée de la terre, laquelle portoit un certain Zoophyte ou Plante animal appelé en langue hébraïque Ieduah, du milieu ou plustost du nombril duquel il sortoit une

tige ou racine, par laquelle, ainsi qu'une citrouille, ce Zoophyte ou Plante animal estoit fichée ou attachée dedans le solage de la terre et que tant que la longueur et grandeur de ceste tige ou racine se pouvoit estendre, ce Zoophyte ravissoit et dévoroit en rond tout ce qui estoit près de luy... »

Claude Duret ajoute que Sigismond Liber, en ses *Commentaires ou Histoire de Moschovie,* « homme digne de croire pour la réputation de sa foy et probité », est de tous les auteurs modernes celui qui a le mieux décrit les Borametz, et il reproduit son texte latin qu'il fait suivre de cette traduction française :

« Es environs de la mer Caspie, entre les rivières de la Volgue et de Laik..., il est certaine semence comme la graine de melon... de laquelle plantée en terre naist une plante qui ressemble à un agneau, et devient haute de deux pieds environ, et s'appelle, en langue du pays, Borametz, qui vaut autant à dire que petit agneau. Ce n'est pas sans cause que ce Plante animal a tel nom, car il a une teste, des yeux, des oreilles, et toutes autres parties comme un agneau nouvellement né : outre plus, il a une peau fort déliée dont plusieurs en ce pays là se servent pour doubleure à leurs accoustrements de feste... Davantage, il disoit que ce Plante animal avoit du sang et point de chair; mais au lieu de chair, il a certaine matière qui ressemble à la chair des écrevisses, mesme des ongles qui ne sont pas de cornes comme celles d'un agneau, mais faites de certains brins et poils d'herbes et disposés comme le pied fourchu de l'agneau vif... C'est une plante douce à merveille et fort appétée des loups et autres animaux vivans de proye. »

Nous en étions encore à chercher la forme de passage du règne végétal au règne animal. Que n'avions-nous lu le livre de Claude Duret : il a trouvé, lui, ce chaînon intermédiaire.

Natura non facit saltus !

***

Maints voyageurs, et maints savants répétèrent cette assertion et le Boramet prit d'autant mieux rang parmi les phénomènes naturels, que la pharmacopée mise en possession de quelques-uns de ces prétendus Zoophytes desséchés, venus à


la passiflorine
est le médicament de choix
des Intellectuels
écrivains professeurs artistes hommes d'affaires
SURMENÉS
ANXIEUX
ANGOISSÉS
INSOMNIQUES
LABORATOIRE DE LA PASSIFLORINE
G. REAUBOURG
DOCTEUR EN PHARMACIE
2, RUE BOUCICAUT, 2 — PARIS

grand frais des pays scythiques (région du Caucase), leur attribua de grandes vertus pathologiques, notamment dans les cas de crachement de sang ou d'hémorragie violente.

Le premier qui jeta quelque lumière sur cet étrange produit, ou plutôt qui vérifia le côté purement fabuleux de sa provenance, fut le célèbre voyageur Kœmpfer qui, visitant les régions dites scythiques à la fin du XVII[e] siècle, déclara qu'il avait en vain demandé là-bas l'agneau plante, et n'avait retiré de ses recherches que « la honte d'avoir été trop crédule ». Il ajoute que ce qui peut avoir donné lieu à ce conte, c'est l'usage que l'on fait en Tartarie de la peau de certains agneaux dont on prévient la naissance, et dont on tue la mère afin d'avoir des peaux plus fines. Kœmpfer fait évidemment allusion ici aux fourrures dites astrakans.

Et pourtant les Borametz arrivaient toujours dans les officines européennes, ce qui suppose que certains Orientaux, qui peut-être n'affichaient guère leur industrie en leur propre pays, continuaient à trouver leur compte à les façonner.

*
* *

Le poème latin, le *Mariage des Fleurs*, de Démétrius de la Croix (1), consacre au Borametz une trentaine de vers. Nous en donnons le texte d'après la quatrième édition publiée à Paris, en 1798, avec la traduction française en regard.

« La sève est semblable au sang dans quelques plantes. Ceux qui naviguent sur la mer Caspienne, du côté de Boristhène, ou du côté de l'Asie et de la Colchide, voient avec étonnement un fruit merveilleux nommé Borametz. Il est élevé sur une haute tige, il a quatre pieds, une toison, deux cornes de laine, deux yeux et une queue; les paysans de Moscovie croient que c'est un animal vivant, qui dort tout le jour sur sa tige, et qui en descend la nuit, pour brouter l'herbe qui est sèche et déracinée autour de lui. Sa chair est semblable à l'ambroisie, son sang est rouge et préférable aux plus excel-

(1) La première édition (1728) porte le titre : *Fratris ad Fratrem de Connubiis Florum Epistola prima*. Elle est signée : MAC-ENCRÆ HYBERNUS, MEDICINÆ DOCTOR, que l'on a traduit par Démétrius de la Croix. D'après Hérissant, Démétrius de la Croix ne serait qu'un pseudonyme et le poème aurait réellement pour auteur Jacques Trant, médecin de la Faculté de Paris.

lents vins; et si ce fruit pouvait marcher, et demander du secours contre les loups qui viennent le dévorer, on pourrait dire qu'il est un véritable agneau, et que toutes les collines de ces pays sont couvertes de moutons en vie.

« Ce Borametz n'aurait-il pas donné occasion à la fable de



LE BORAMETZ OU AGNEAU DE SCYTHIE
Gravure figurant en tête du Mariage des Fleurs, *de D. de la Croix,* 1798.

la toison d'or, gardée par des taureaux aux pieds d'airain, et par des dragons toujours en sentinelles? Ne serait-il point la dot que Médée apporta à Jason en mariage? Et la liqueur de ce fruit n'aurait-elle pas été pour Eson une fontaine de Jouvence? »

L'édition de 1798 du *Mariage des Fleurs* est ornée d'un frontispice où le Borametz est figuré sous trois aspects différents.

*
* *

Le premier travail sérieux sur le Borametz parut en 1725 dans les *Philosophical Transactions* de la Société Royale de Londres. C'est une dissertation latine de J.-P. Breyn, médecin de Dantzig, intitulée: *Dissertatiuncula de Agno Vegetabili*

Scythico, Borametz vulgo dicto. Elle est accompagnée d'une curieuse figure représentant un Borametz que Breyn avait reçu de Tartarie et dans lequel il n'eut aucune peine à déceler la supercherie.

Le Père Le Brun, dans son *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, a donné cet excellent résumé de la dissertation de Breyn :

« L'auteur observe d'abord que plusieurs naturalistes du premier ordre, ont parlé fort sérieusement de ce prétendu Zoophyte. Scaliger fait la description de cette plante, et dit



Le Borametz
Gravure extraite des Philosophical Transactions, *octobre* 1725.

entre autres choses, qu'elle rend du sang lorsqu'on y fait quelque incision. Quelques naturalistes en ont fait graver la figure suivant leur imagination, et ont prétendu en avoir la peau dans leur cabinet.

« M. Breyn regarde ce fait comme fabuleux, parce que nul auteur digne de foi n'assure avoir vu cette plante, que M. Kœmpfer, curieux observateur qui a voyagé dans le pays où l'on dit qu'elle naît, n'en a pu rien apprendre.

« Le même M. Kœmpfer dit qu'en certaines provinces voisines de la mer Caspienne, outre l'espèce ordinaire de brebis, il s'en trouve une qui est différente, et qui est recommandable par la beauté des fourures qu'elle produit. Plus les agneaux sont jeunes, plus les fourures sont fines et précieuses. C'est pourquoi les ouvriers tirent ces agneaux par incision du ventre de leurs mères. Ces peaux bien préparées, lorsqu'on en a rogné les extrémités, ont si peu l'air d'une peau d'agneau, qu'on les prendroit plutôt pour la membrane d'une courge garnie de son duvet. M. Kœmpfer est persuadé que quelques-unes de ces peaux, transportées en des pays éloignez, ont pu être prises pour la peau du Zoophyte. Il y a plus, M. Breyn a dans son cabinet un prétendu Borametz, dont un curieux revenant de Tartarie lui a fait présent il y a quelques années. Ce Borametz étoit long d'environ six pouces. L'on y distinguoit une tête accompagnée de ses deux oreilles et de quatre jambes. Sa couleur tiroit sur le gris de fer. Elle étoit couverte d'une espèce de velouté soyeux, à l'exception des oreilles et des jambes qui étoient sans poil, et d'une couleur plus brune.

« M. Breyn s'aperçut que la tête et une des jambes étoient postiches, et que tout le reste étoit une racine rampante, dont, avec un peu d'industrie, on avoit fabriqué une espèce de quadrupède. L'auteur n'a pu encore découvrir quelle sorte de plante fournit ce Borametz artificiel. Il soupçonne cependant que ce pourroit être quelque espèce de capillaire étrangère.

« M. Sloane, dans les *Transactions Philosophiques*, n° 287, page 261, dit avoir parmi les raretez de son cabinet un agneau végétal tout pareil, qui lui est venu des Indes, et dont il fait une description; d'où il résulte que le sien ressemble bien moins à un agneau naturel que celui de M. Breyn.

« On conclut, enfin, que le Zoophyte est une racine dont on a fait un animal artificiel, à peu près comme les charlatans font de la mandragore une figure humaine. »

*
* *

Quelle était donc la plante qui avait pu donner crédit à de pareilles billevesées. Nous savons aujourd'hui que c'est une des nombreuses variétés de Polypodes, le *Polypodium Borametz L.* « La partie supérieure de son rhizome, écrit Chenu dans son *Encyclopédie d'Histoire Naturelle*, est étendue sur la surface de la terre et couverte d'un duvet épais et doré. Quelquefois les racines soulèvent au-dessus de la terre ce corps chargé de laine et il paraît alors comme un agneau qui se soutient sur ses jambes. De là le nom d'Agneau de Scythie ou de Tartarie... » Et il ajoute que le duvet du *Polypodium Borametz L.* est connu dans l'Inde sous le nom de *Mousse dorée* et sert pour arrêter les hémorragies.

J. AVALON.





LABORATOIRE DE LA PASSIFLORINE
G. REAUBOURG
2, Rue Boucicaut, PARIS

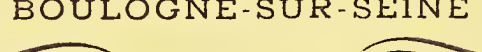
5e ANNÉE

N° 16





Édité par
LES LABORATOIRES DE LA PASSIFLORINE
G. REAUBOURG
Dr en Pharmacie
115, Rue de Paris
BOULOGNE-SUR-SEINE





LA PASSIFLORINE

EST LE MEDICAMENT DE LA FEMME

La Passiflorine est le traitement phytothérapeutique des troubles sympathiques et parasympathiques qui accompagnent la vie de la Femme.

A LA PUBERTE
AUX PERIODES CATAMENIALES
A LA GROSSESSE
A LA MENOPAUSE
CHEZ LES FAUSSES UTERINES

DOSES MOYENNES :

UNE A DEUX CUILLEREES A CAFE PAR JOUR AVANT CHAQUE REPAS.

LE LABORATOIRE DE LA PASSIFLORINE

G. REAUBOURG
DOCTEUR EN PHARMACIE

115, Rue de Paris - BOULOGNE-SUR-SEINE



LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX

Le terme de « Péchés Capitaux » apparaît pour la première fois dans « Origène », avec le sens, dérivé de *Caput*, de « péchés de l'esprit ».

Confondus avec les « péchés mortels », qui font encourir la damnation éternelle, les péchés capitaux sont au nombre de sept : l'Orgueil, l'Avarice, l'Envie, la Luxure, la Gourmandise, la Colère et la Paresse.

Dans cette classification, qui s'avère d'ailleurs incomplète et qui n'a aucune importance théologique ni philosophique, on remarquera que figurent les principaux vices qu'ont stigmatisés les morales de tous temps.

La représentation figurée des péchés capitaux tire son origine de la *Psychomachia* de Prudence (IV[e] siècle après J.-C.). Le poète latin conte en vers virgiliens la bataille des Vertus et des Vices. C'est chez lui que l'art du moyen âge

alla puiser ses inspirations, c'est à lui que les sculpteurs romans et les premiers sculpteurs gothiques empruntèrent leurs représentations des Vices et des Vertus.

Dès le XIIIe siècle, le poème de Prudence perdit de sa force créatrice. Peu à peu les artistes se déshabituèrent de représenter les Vertus triomphant des Vices qui leur sont opposés, s'ils continuèrent de les faire figurer côte à côte, chacun avec un attribut symbolique.

***

Les animaux symboliques des vices commencent à apparaître à cette époque.

La pensée religieuse se trouvait d'accord avec la philosophie païenne pour assimiler l'homme à la bête. Saint Bonaventure rejoignait Aristote lorsqu'il écrivait, pour donner l'idée des empreintes terrestres que reçoivent les âmes soumises à l'action de l'esprit du mal :

« Dans les âmes qui n'ont pas la foi catholique ou qui n'ont qu'une foi trop faible, le démon grave l'image du lion, c'est le péché d'orgueil; celle du dragon, c'est le péché de l'envie; ou celle du chien, c'est le péché de la colère; ou celle de la taupe, c'est le péché de la paresse; ou celle du loup, c'est le péché de la gourmandise; ou celle de l'ours, c'est le péché de la luxure. »

Ce symbolisme naïf, mais, par cela même, propre à frapper l'âme populaire, fut adopté par les miniaturistes, les imagiers des cathédrales; et même au XVIIIe siècle on voit encore les représentations des Vices accompagnées d'un animal symbolique.

Le père Cahier, dans ses *Mélanges d'Archéologie,* a reproduit les miniatures d'un manuscrit du XIVe siècle où chacun des Sept Péchés Capitaux est mis en rapport avec un état de la société, un oiseau et un quadrupède.

L'*Orgueil* y est représenté par un roi chevauchant un lion et portant sur son poing un aigle; l'*Envie* par un moine chevauchant un chien et portant sur son poing un épervier; la *Colère* par une femme chevauchant un sanglier et portant un coq; la *Paresse* par un manant chevauchant un âne et portant un hibou; l'*Avarice* par un marchand chevauchant une hyène

et portant une chouette; la *Gourmandise* par un jouvenceau chevauchant un loup et portant un «mufle»; la *Luxure* par une femme chevauchant un bouc et portant une colombe.

*
* *



LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX
Gravure sur bois d'Hans Baldung Grien (1511)

Si les représentations isolées des Péchés Capitaux sont fréquentes dans l'art, rares sont celles qui les groupent tous dans

une seule composition. Les diverses peintures du *Jugement dernier* en offrent parfois des représentations plus ou moins caractéristiques. Mais il est rare, dans l'art religieux notamment, que les Sept Péchés Mortels y soient méthodiquement désignés. Parmi les méchants, groupés à la gauche du Juge, qui s'en vont vers les peines éternelles, on ne distingue guère, dans la foule des péchés anonymes que l'*Avarice* qui porte sa bourse pendue au cou, ou la *Luxure* aux mamelles mordues par des reptiles.

Une xylographie d'Hans Baldung Grien, illustrant le « Granatapfel » paru en 1511, groupe les Sept Péchés Capitaux sous l'aspect de sept animaux chimériques armés d'un sabre. Sur la lame de chaque sabre est inscrit le nom de l'un des péchés. La Luxure y figure sous l'aspect d'un démon aux oreilles de bouc, aux cornes ramifiées, au museau chaussé d'un binocle. Fantaisie purement imaginative de l'artiste; aucun de ses démons n'offre de particularité symbolique en rapport avec la tradition.

Nous reproduisons en outre deux gravures de Jean-Baptiste Vrints d'après des compositions de Martin de Vos. L'une nous offre, dans un char traîné par deux chevaux fougueux à queue de dragon, l'*effigie des Sept péchés mortels*. Le char représente la « gueule » de l'Enfer; sept femmes en grands atours, le cou encerclé d'une fraise, y sont assises. On reconnaît l'Avarice qui tient une bourse, la Gourmandise qui tend une coupe, l'Orgueil qui brandit deux plumes de paon, la Colère qui manie une épée et l'Envie qui tient un cœur à la main.

L'autre estampe nous fait assister à la *Punition des Péchés Mortels*. Devant Satan assis sur son trône, une troupe de démons traîne une femme nue qui vient recevoir la punition de ses fautes. Tout autour de ce motif central sont disposés sept groupes de personnages symbolisant la punition de chacun des Sept Péchés Capitaux. C'est d'abord l'*Orgueil* : devant une femme majestueusement assise sur un trône, un démon se courbe et montre son derrière : motif que l'on rencontre extrêmement souvent dans la gravure allemande où il symbolise surtout la Vanité et plus souvent encore la Coquetterie. De l'autre côté, la *Paresse* : trois démons maintiennent un homme entièrement nu sur des coussins hérissés de clous : les



Effigie des Sept Péchés Mortels
Gravure de J.-B. Vrints, d'après Martin de Vos



La Punition des Sept Péchés Mortels
Gravure de J.-B. Vrints, d'après Martin de Vos

pieds du patient reposent sur une plaque de métal que chauffent les flammes de l'enfer. L'*Avarice* est représentée par un homme assis devant un monceau de sacs où les écus sont remplacés par des reptiles : un crapaud gigantesque le saisit à la gorge. La *Colère* est tourmentée par deux lions. La *Gourmandise* est attablée devant un plat de serpents et de crapauds. L'*Envie* est enchaînée à terre : un démon lui offre un cœur à manger. La *Luxure* enfin repose sur un lit dont l'oreiller est



Mantegna. — La Sagesse victorieuse des Vices
(*Musée du Louvre*)

hérissé de clous : un démon, dans un geste obscène, porte la main à son sexe.

Voici, pour finir, le tableau de Mantegna : « La Sagesse victorieuse des Vices ». La Sagesse, sous les traits de Minerve, précédée de la Chasteté (Diane) et de la Philosophie (une femme portant un flambeau) chasse les principaux Vices. On reconnaît la Luxure aux pieds de satyre, l'Inertie et l'Oisiveté enfoncées dans un bourbier, la Fraude, la Malice, l'Ivrognerie,

la Volupté, et l'Ignorance portée par l'Ingratitude et l'Avarice. Dans les airs planent la Justice, la Force et la Tempérance, qui reviennent sur la terre pour y fixer leur séjour. Les figures des Vices sont identifiées par une inscription : aucune ne correspond en effet à la symbolique traditionnelle.

(*A suivre.*) Jean AVALON.



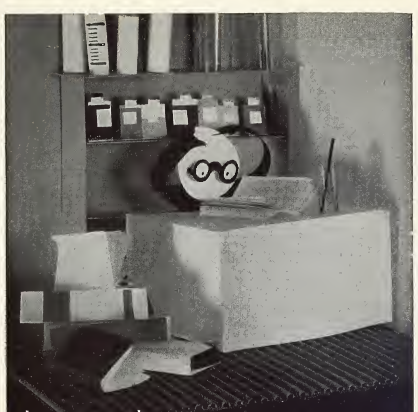
CONSEILS POUR LA BEAUTÉ

Imité de MUSSET.

Oui, si j'étais femme à tourner les têtes,
Comme on vous a faite,
Je voudrais vraiment,
La démarche souple et la taille fine
Et la hanche haute amincir ma ligne
Et me promenant
Sans souci des ans,

Conserver toujours cet air de jeunesse,
Sans rien qui m'oppresse,
Jamais fatigué,
Aller et venir comme ma voisine
Qui prend, quand il faut, sa Passiflorine,
Et vit en gaieté,
Et vit en beauté.

André GUILLON.



FATIGUE ET SURMENAGE

Un malade se présente au cabinet du médecin et, invité à expliquer l'objet de sa visite, s'exprime ainsi : « Je viens vous trouver, Docteur, parce que je ne peux plus travailler; j'ai l'impression que mon cerveau est vide, je n'ai plus de mémoire, et malgré ma volonté d'application, je ne suis plus bon à rien. Je dois cependant fournir un gros effort pour passer un concours d'où dépend tout mon avenir et je suis désespéré à la pensée que je cours à un échec. Je ne dors presque plus, et le plus petit effort intellectuel m'est impossible. Au bout de quelques minutes d'études, je suis las, anéanti et ne peux rien apprendre. Je voudrais que vous me donniez un « fortifiant » énergique pour me remonter rapidement. »

Ou bien, ce sont des parents qui amènent leur enfant parce que, alors que jusqu'à présent il avait travaillé normalement, il est devenu mou, apathique, qu'il néglige ses devoirs. Et les parents sont d'autant plus inquiets que les examens approchent et qu'ils redoutent un échec. Ils ne s'expliquent pas ce changement et eux aussi supplient le médecin de leur donner le « fortifiant » idéal qui rendra à leur enfant le goût et la force du travail indispensables.

Un interrogatoire soigneux, méticuleux permet au médecin de préciser les choses. Il apprend ainsi que le jeune employé, obsédé par l'idée du concours qui lui ouvre tout un avenir, travaille depuis plusieurs mois d'une manière intense. En plus de son travail habituel, déjà fatigant, il consacre plusieurs heures, prises sur ses heures de repos, à la préparation de son concours. Levé de bonne heure, il se couche tard, et son application au travail fait l'admiration de ses camarades qui n'arrivent pas à l'entraîner dans leurs amusements. Mais cette belle activité n'a eu qu'un temps et il semble maintenant que le « ressort est brisé ». L'inquiétude et la nervosité, dues à l'approche du concours, viennent encore compliquer l'état de

ce surmené qui passe des nuits blanches, devient triste, maussade, inquiet. L'état physique, lui aussi, ne tarde pas à être atteint, à l'amaigrissement s'ajoutent des troubles digestifs, hépatiques, etc...

De même les parents de notre jeune étudiant s'inquiètent de voir dépérir leur enfant et s'étonnent de ses mauvaises notes

Rien ne peut arriver à secouer son apathie et les parents avouent avoir essayé tous les moyens, la douceur ou les menaces, mais sans résultat. Là aussi l'interrogatoire du médecin montre qu'il s'agit d'un surmené. Pour faire face aux programmes trop chargés du jeune candidat, et d'ailleurs dans un but très louable, on a multiplié pour lui les répétitions particulières et les jours qui auraient dû normalement être consacrés au repos ont été des journées d'études.

Les rares et courts moments de liberté qui ont été permis ont encore été troublés par le souci de l'étude d'une leçon, ou la préparation d'une composition. Le résultat ne s'est pas fait attendre : il est exactement le contraire de celui qui avait été escompté.

Devant ces malades, quelle sera l'attitude du médecin? Va-t-il se contenter de leur donner le tonique réclamé, arsenic. strychnine, phosphore?

Evidemment non, d'autant plus qu'avant de consulter le médecin, les malades ont souvent essayé toute la gamme des toniques, sans en retirer un bien grand résultat. Sans doute le traitement tonique est nécessaire, mais il ne peut agir que dans certaines conditions. En effet, la fatigue et le surmenage ont entraîné des perturbations profondes dans l'organisme, et c'est toujours notre système neuro-végétatif qui fait les plus grands frais de ces perturbations. Chez les sujets normaux, non prédisposés, le système vago-sympathique cependant fragile et délicat, supporte pendant longtemps les efforts intenses qui lui sont demandés. Mais un jour l'équilibre nécessaire entre le vague et le sympathique est rompu, soit dans le sens de la vagotonie et les malades deviennent, au moral comme au physique, des ralentis et des somnolents, soit dans le sens de la sympathicotonie et l'on se trouve en présence d'instables, incapables d'un effort continu, irritables, « nerveux » ayant perdu tout contrôle sur eux-mêmes.

La thérapeutique qui s'impose est de toute évidence une médication équilibrante du système nerveux. Encore faut-il que le médicament employé soit dépourvu de toute toxicité. C'est ce qui est réalisé avec la Passiflorine qui apparaît comme le médicament type de l'intellectuel. Les constituants bien connus : Passiflore, cratægus, saule blanc, judicieusement dosés, permettent un emploi facile et prolongé, sans aucun risque d'accoutumance. La Passiflorine amène rapidement le calme et l'équilibre nerveux indispensables à l'intellectuel. Elle procure un sommeil absolument normal. Ce n'est que lorsqu'on aura réussi à rétablir l'équilibre nerveux vago-sympathique, que les toniques auront leur maximum d'efficacité et les deux thérapeutiques : sédative et tonique, se complétant, amèneront rapidement la guérison.





L.-J. ALLAIS

LA VÉNUS HOTTENTOTE



Sara, femme de race hottentote, âgée de 25 ans, observée, dessinée et peinte au Museum d'histoire naturelle en 1815.

(Cette gravure a été exécutée d'après le dessin que fit Berri, en 1815, lorsque Sarah Baartman consentit à se laisser examiner au Museum.)

LA GIRAFE

La girafe était inconnue à Aristote. Strabon et Pline sont les premiers à en avoir parlé.

« Les Ethiopiens, dit Pline, appellent ***nabun*** un animal qui ressemble au cheval par le cou, au bœuf par les pieds et les jambes, au chameau par la tête, et dont le pelage est roussâtre et marqué de taches blanches, ce qui lui a valu le nom de ***camelo-pardalis***. C'est dans les jeux du cirque, donnés par le dictateur César, qu'on le vit pour la première fois à Rome. »

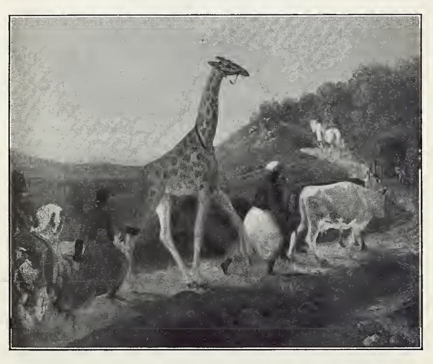
C'est en effet en l'an 708 de Rome que Jules César montra une girafe aux Romains émerveillés. Après lui, il en vint plusieurs, soit pour les jeux du cirque, soit dans les triomphes sur les princes africains.



LA GIRAFE
Dessin colorié au XVIe siècle

Gordien l'Ancien qui, lorsqu'il fut édile curule, déploya dans les jeux qu'il donna au peuple une magnificence inouïe, en fit paraître jusqu'à dix à la fois, que le tyran Philippe, son successeur, se donna peu après le plaisir barbare de faire tuer sous ses yeux.

Un des premiers écrivains modernes qui ait parlé de la



LE VOYAGE DE LA GIRAFE A TRAVERS LA FRANCE EN 1857
Peinture de Brascanat. — Musée de Beaune

girafe est le voyageur André Thevet, dont la crédulité égale la vaste érudition. Voici ce qu'il en écrit dans sa ***Cosmographie du Levant*** :

« Je ne veux mettre en oubli deux giraffes que j'y ai vues (au Caire), qui ont le col plus grand que le chameau, deux cornes d'un demi-pied sur la teste, une petite au front, les deux jambes de devant grandes et hautes, celles de derrière basses... Au reste, prinse qu'elle est, c'est la beste la plus doulce à gouverner que autre qui vive. Une lance n'est point

plus haute qu'elle est lorsqu'elle lève sa teste en hault : et souventes fois l'ay maniée sans que jamais elle me fist sem-



" LA PLUS GRANDE BÊTE QU'ON AIT JAMAIS VUE "
Caricature de Langlumé sur Charles X représenté ici par la girafe que lui avait offerte le Pacha d'Egypte

blant ni de mordre ni de ruer... Cette beste est le simulacre des gens doctes et lettrez, comme récite Policien. Car ils semblent de prime face estre âpres, rudes et fâcheux, et combien qu'à raison du savoir qu'ils ont soient beaucoup plus gracieux, humains et affables que les autres qui n'ont en rien connais-

sance des lettres et vertus, ou qui seulement ont salué les Muses, comme on dit communément, de l'entrée de la porte. »

***

La première girafe qu'on ait vue vivante à Paris fut celle que le Pacha d'Égypte offrit en 1827 à Charles X. Son passage à travers la France et son arrivée à Paris excitèrent la curiosité générale. V. Fournel décrit ainsi, dans son *Vieux Paris*, ce voyage :

« Geoffroy Saint-Hilaire fut chargé d'organiser son voyage, qui s'accomplit par petites étapes, avec une escorte de trois gendarmes et une suite de trois laquais, uniquement chargés des soins à lui rendre. Deux vaches lui prodiguaient leur lait; quatre Arabes lui servaient de ministres. De Marseille à Paris, ce fut une série d'ovations. Dans chaque ville, les populations s'attroupaient pour contempler la noble inconnue, qui s'avançait revêtue d'une toile cirée aux armes de France. Le 30 juin 1827, on apprit qu'elle approchait de Paris. Une grande foule se porta à sa rencontre. Cuvier alla l'attendre à la barrière, accompagné de plusieurs savants, et la conduisit, au milieu d'une nouvelle escorte de vingt-cinq gendarmes et entre les rangs pressés des curieux, à l'Orangerie, dont on avait fait une écurie provisoire.

« Le 9 juillet, la girafe s'achemina vers Saint-Cloud pour être présentée officiellement à Sa Majesté. Le cortège était imposant : en tête un peloton de gendarmerie, puis tous les membres de l'Administration du Muséum, à cheval ou en voiture; ensuite la girafe, le cou entouré d'un collier égyptien, les flancs recouverts d'un riche manteau de cérémonie; enfin, pour fermer la marche, des groupes de gardiens et un second peloton de gendarmerie. Sa Majesté daigna tendre des feuilles de rose au bel animal, dont la douceur et les caresses charmèrent toute la Cour. »



Deux archiatres du Roi Soleil : DAQUIN et FAGON

II

GUY-CRESCENT FAGON (1693-1715)

Ce jour de la Toussaint 1693 fut, pour le petit monde de la Cour, fertile d'imprévu. Ainsi que chaque mardi, M. de Pontchartrain qui, « outre la marine, avoit Paris, la Cour et la maison du Roi dans son département », venait tout juste d'arriver, ses papiers en ordre, à l'appartement de Madame de Maintenon. La chambre de la favorite, qu'éclairait mal la blafarde clarté de ce matin de novembre, présentait son aspect de tous les jours, qu'endeuillait cependant la tristesse du temps et des choses. De chaque côté de la cheminée où croulaient en cendres d'argent les bûches entassées, deux fauteuils : à gauche, celui qu'occupait Françoise d'Aubigné, à droite, celui où allait s'asseoir le Roi. Voici que sept heures sonnent et paraît Louis XIV. La révérence courbe en deux Pontchartrain dont le long nez crochu disparaît dans l'inclinaison brusque de la perruque. Sur un signe, le ministre prend place à son tabouret, devant la table qui le sépare de son maître, et, comme à l'ordinaire, jette « son sac » sur le pouf destiné à cet office qui jouxte le sien. Un silence. Et, dédaigneux, tombe de la bouche du Roi Soleil, un ordre bref : qu'en personne, lui, Pontchartrain, aille, le lendemain, jour des Morts, avant sept heures, chez M. Daquin, premier médecin, et qu'il lui signifie de par Lui qu'Il est « mal content de sa conduite » (1). De ce qu'il entend, son Excellence demeure toute bouleversée. Hier encore, à son souper, à son coucher, le Maître n'avait-il pas distingué son archiatre de prévenances et de bonnes paroles? C'est à ne pas comprendre. Cependant, imperceptible, un sourire vague qui fronce à peine les coins de bouche, erre sur les lèvres pincées de la veuve de Scarron. On dirait que quelque chose comme une sourde joie fasse plus vite battre son cœur. Et, distraitement, les yeux de la marquise semblent, par la fenêtre regarder dans le parc rouler les feuilles mortes. Enfin, elle tenait le Roi « par toutes les avenues ».

(1) *Journal de Dangeau*, t. IV, pp. 388-390. — *Saint-Simon*, t. I, p. 287 et sq.





MONSEIGNEUR DE PONTCHARTRAIN,
Chancelier de France

Pour Daquin, ce fut foudroyant. Il tombait du haut de son ostentation et l'orgueil pénétrait si bien ses fibres que, de sa chute précipitée, il mourut trois ans plus tard. Si pitoyable parut cette soudaine détresse, que, malgré sa superbe, malgré

l'impertinence de son irritante et chronique mendicité (« si demander plus qu'il ne devait eût été un crime, il y avait longtemps qu'il eût été criminel ») (1), malgré ses brusqueries,



G.-F. Romanelli. — MADAME DE MONTESPAN
(Musée des Beaux-Arts, Budapest)

malgré l'envie et la malveillance qui habitent le cœur des courtisans, il se trouva, à Versailles même, des âmes charitables pour compatir. C'est ce que nous dit Saint-Simon : « il

(1) *Mémoires de l'abbé de Choisy.* Coll. Petitot et Montmerqué, t. LXIII.

n'étoit point malfaisant et ne laissa point à cause de cela d'être plaisant et d'être visité dans le court intervalle qu'il mit à s'en aller de Paris ». Et tandis qu'« écrasé sans ressources », stupéfié, Antoine Daquin étreint une dernière fois entre ses mains fiévreuses ce cher « journal de la santé », où jamais plus ne courra son écriture serrée, et qu'il mouille de ses larmes, ces feuilles



GUY-CRESCENT FAGON, médecin de Louis XIV
(Gravure de Edelinck, d'après Rigaud)

précieuse qu'il comptait bien n'abandonner qu'à son heure dernière, voilà qu'au lever du roi une autre scène se joue, montrant à tous « d'où cette foudre partoit ». Louis le Grand déclare lui-même Fagon son premier médecin.

Fagon reçut le coup très dignement. Il s'y attendait. Il était non loin de Vaugirard, dans la campagne, une grande et belle

maison, sise tout au fond du faubourg Saint-Germain. Une consigne sévère en défendait l'huis et n'entrait point qui voulait. C'est là que la veuve du cul-de-jatte écrivain élevait — incognito — les enfants nés de Madame de Montespan. Souventes fois venait les visiter leur médecin et toutes larges s'ouvraient alors les portes du salon. Toussotant et voûté, la canne à pomme d'or à la main, entrait le docteur Fagon. Et dès le seuil l'accueillait le sourire de la dame de céans, «aimable, belle, bonne et négligée» (1). La gouvernante des fils naturels du Roi Soleil possédait au suprême degré cet art si représentatif du Grand Siècle qu'était celui de la conversation. «On cause fort bien avec elle», dira Madame de Sévigné, qui se connaissait en beaux esprits. Et M. Fagon, précisément, se montrait des plus habiles à ce jeu distingué. Sa parole aisée savait orner de mille tours ses phrases et point de chose qui ne fût par sa bouche bien dite. Leur liaison datait de ce fameux voyage aux eaux des Pyrénées du duc du Maine. «C'est là — écrit dans ses Souvenirs Madame de Caylus — que se formèrent entre eux cette estime et cette amitié qui ne se sont jamais démenties.»

Tout ceci va nous éclairer d'un jour singulier le mystère de la chute de Daquin. Elevé par la faveur de Madame de Montespan, Daquin, malgré tous ses défauts, sut très vite conquérir la confiance du Roi. La disgrâce de sa protectrice n'ébranla en rien son crédit, et lui-même, trop jaloux de sa place et trop fin courtisan pour s'attacher à qui ne plaisait plus à son Maître, s'empressa de déployer aux intentions de la rivale heureuse de sa bienfaitrice toutes les ressources d'une amabilité obséquieuse. Il se heurta contre un mur. C'est que depuis longtemps, entre deux fleurs de rhétorique, l'excellent Fagon avait su glisser malicieusement aux oreilles de sa belle amie ses opinions sur l'archiatre régnant. De là, à faire naître dans l'esprit de Françoise d'Aubigné, l'idée que ce faquin suffisant et quémandeur n'était que l'usurpateur d'une place qui revenait de droit au mérite et à la science du brillant causeur, il n'y avait qu'un pas. Mais comme l'idole apparaît encore bien solide sur son socle, et qu'une fausse manœuvre risquerait de l'y assujettir davantage, l'avisée confidente du Roi usera de toute sa souplesse et de toute sa ruse de femme. Elle «guettera» Daquin, selon le mot si juste de M. le duc de Lévis-Mirepoix.

Mais un autre aussi «guettait». Car, malgré son désir naturel de faire place nette de tout ce qui rappelait «l'autre», Madame de Maintenon n'avait aucun grief *personnel* contre Daquin. Au contraire, celui-ci, devant elle, à plaisir, courbait l'échine. Mais il y avait dans la coulisse Fagon. Et Fagon haïssait Daquin avec toute cette force de haine qui lui était propre,

(1) Voir les *Lettres de Madame de Sévigné.*

Fagon, « ami ardent mais ennemi qui ne pardonnait point ».
Oui, la disgrâce de Daquin fut une œuvre sournoise, une



Françoise de Rochechouart, marquise de Montespan
(*Musée de Versailles*)

besogne de termite, lente et sûre, concertée depuis longtemps entre la veuve Scarron et le surintendant du jardin du Roi.

Certes, nous ne mettrons pas en doute l'honnêteté de Fagon, son désintéressement, sa valeur professionnelle, sa culture d'érudit et de savant; mais il y avait dans les secrets replis de ce cœur — par ailleurs généreux — place à l'orgueil et à la jalousie. Fagon était souple (1). « délié courtisan », fin psychologue, et nous dit Saint-Simon, connaissait « parfaitement le Roi, Madame de Maintenon, la cour et le monde ». D'ailleurs le jugement sans bienveillance, malgré l'hypocrisie de son eau bénite et la mise en scène de sa personnelle modestie, ce jugement qu'il porte sur son prédécesseur dès qu'il tient entre ses mains — tremblantes d'émotion — le livre journalier de la santé du Roi, ce jugement indiscret et médisant ne décèle-t-il point une certaine petitesse d'âme, une « invidia » enfin comblée et satisfaite? Une autre « invidia » exultait de l'élévation de Fagon : celle de la très salutaire Faculté de Paris qui, enfin, près du Roi, plaçait l'un des siens.

Et désormais les glaces de la fameuse galerie refléteront la pittoresque silhouette du dernier des archiatres du quatorzième Louis de notre Histoire. Pittoresque ! certes, car si les bonnes fées avaient visiblement protégé le berceau du jeune Fagon né parmi les fleurs et les enivrants parfums du jardin Royal, si sa naissance le distinguait déjà puisque par sa mère il s'apparentait à Guy de la Brosse, médecin ordinaire de Louis XIII, si cette parenté lui avait valu outre le premier prénom de Guy, celui, moins euphonique de Crescent — ce qui le distinguait encore — si, intellectuellement et spirituellement ces bonnes fées avaient largement pourvu Guy-Crescent, elles apparaissaient, lesdites bonnes fées, bien loin de s'être montrées aussi généreuses quant à son physique. Maigre à faire peur, décharné, ce courtaud tordu se déhanchait sur des jambes grêles : un torse bossué fiché sur de longues pattes d'araignée. Là dessus, sur l'échafaudage d'une monumentale in-folio, un chapeau menu se posait de travers, et, entre deux coulées de faux cheveux grimaçait une invraisemblable figure de magot — hideuse — dira Dangeau. C'était donc un « type » d'une originalité certaine et que sa laideur ne desservait point trop auprès des dames qui, par ailleurs, raffolaient de ses « réparties ». Moralement, un homme à systèmes et à idées fixes. Des engouements qui le retenaient longtemps et des répugnances qui ne le laissaient pas maître de ses nerfs. Ennemi mortel des charlatans, c'est lui que La Bruyère prendra à témoin dans le célèbre portrait de l'empirique Caretti, le Carlo Carri des « Caractères ». D'un désintéressement qui contrastait avec la main tendue de son prédécesseur, « il ne recevait jamais

(1) Voir la scène bien connue de Marly dans les *Mémoires de l'abbé de Choisy*. Coll. Petitot et Montmerqué, t. LXIII, p. 354.

aucun payement — nous dit Fontenelle (1) — malgré la modicité de sa fortune», et, *mirabile dictu*, il diminua les revenus de sa charge. Aux heures sombres de 1709, il enverra à la Monnaie sa vaisselle d'argent. La mort sur les lèvres, ce valé-



FAGON DANS LA GALERIE DES GLACES, A VERSAILLES
(*Collection du Professeur Tuffier*)

tudinaire promenait son souffle de vie entre deux accès d'asthme. «Sa santé, ou plutôt sa vie ne se soutenoit que par une extrême sobriété, par un régime presque superstitieux, et il pouvoit donner pour preuve de son habileté qu'il vivoit» (2). Ce trompe-la-mort qui naturellement mourut octo-

(1) Fontenelle: *Eloge de Fagon. Œuvres*, t. VII, p. 28.
(2) *Ibid.*

génaire, avait pris une compagne à son image: «C'était, au témoignage de Dangeau, une femme de beaucoup d'esprit, mais fort extraordinaire: elle était toujours malade et passait presque toute sa vie à Bourbon où elle était fort honorée.» Au surplus, cette personne distinguée s'avérait, tout comme Madame de Sévigné, toquée de médecine et «se croyait plus grand médecin que son mari» — ce qui était dans l'ordre.

Son habileté, l'archiatre va l'essayer sur son royal client. Le Louis XIV quinquagénaire de 1693 brille encore dans tout l'éclat de son soleil. Avec le temps, la boulimie du souverain n'avait rien perdu de son exubérance. Son goût pour les épices semblait même se fortifier. Et Fagon de se morfondre et d'arracher sa perruque. Car ce n'était point un client facile que le grand Roi. M. de Saint-Simon nous informera que c'était chose plaisante que d'apercevoir derrière la table royale s'allonger la triste mine du premier médecin. A ses représentations, le monarque répond — quand il est bien portant — par des menus échauffants à plaisir. Sauces, piments, viandes faisandées, sucreries, et tout ceci à la mesure de son vorace appétit. Louis XIV cédait difficilement sur ce chapitre et pour recommencer de plus belle dès que ses entrailles étaient calmées. A de tels désordres, Fagon opposera l'arsenal de ses purges et s'efforcera de remettre de l'ordre dans les intestins de ce souverain chez qui rien n'était à la commune ordonnance, ces intestins dont l'autopsie révélera l'inusitée longueur.

Aussi Guy-Crescent laissera-t-il, souventes fois, pendre sur la garde-robe royale les élégantes volutes descendues de son chef, et, par lui, les selles royales seront examinées et commentées avec une rigoureuse conscience professionnelle. Il tient son registre à jour. Louis XIV s'assoit-il sur sa chaise, nous sommes informés de tous les détails de l'opération; nous savons très exactement comment les choses se passèrent; s'il y eut des gouttes-crampes, ventosités, vents coulis, tranchées. Fagon apparaît mieux encore que Daquin aimer le détail précis et l'image qui fixe. Nous garderons mémoire qu'en 1698, le Roi-Soleil «fit une grande selle de matières en bouse de vache». Et cette évocation de ruminant ne devait plaire qu'à moitié à l'intéressé, quand le soir, à la chandelle, il repassait le journal de sa santé. Mais les «remarques» qui suivent l'année 1693, chose étrange, ne parlent mie de cette bile et de ces produits bilieux des beaux jours de l'archiatre, deuxième du nom. C'est que le successeur du comte de Jouy-en-Josas avait, lui aussi, ses opinions personnelles sur le «tempérament» de son Maître. Il nous les livre dans ses «remarques sur le tempérament du Roi et sur quelques autres articles des années précédentes», et c'est l'occasion d'un bel éreintement du descendant du rabbin Mardochée: «M. Daquin suppose que

le roi est naturellement bilieux, et ne parle que de bile évacuée dans toutes les purgations de S. M. Elle est cependant fort éloignée de ce tempérament qui rend le corps et l'esprit sujets à des dispositions toutes différentes des siennes... et il est



Louis xiv — 1665
Médaille de Jean Varin, or fondu
(Bibliothèque Nationale)

étonnant qu'ayant dû être convaincu par la nature de cette tumeur, par celle de tous les accès de fièvre, et des fréquentes vapeurs qui ont si souvent incommodé S. M., que l'acide de l'humeur mélancolique en était la véritable cause, il n'ait pas tâché d'obtenir pendant sa vie, que le roi voulût bien quitter

l'usage du vin de Champagne qui s'aigrit très aisément parce qu'il a le plus de tartre et moins d'esprit que celui de Bourgogne, et que par conséquent il soutient et augmente l'aigreur de l'humeur mélancolique et de ses effets. Et il n'y a pas moins lieu de s'étonner que le roi mangeât le plus mauvais pain du monde, plein de levure et de lait, très propres l'un et l'autre, à aigrir toutes les humeurs (1). Le mauvais pain et le mélange de vin de Champagne que le Roi buvait à ses heures de repas en prenant le quinquina dans celui de Bourgogne ont beaucoup contribué aux retours de fièvre.»

Et voilà dévoilées les bases de la diététique de Fagon. Guerre à mort aux pampres champenois et aux petits pains mollets. Et vive le vin bourguignon, issu des mamelles généreuses de cette terre qu'Erasme proclamait déjà «la mère des hommes». Béotiens, les tenants de l'ordre des Coteaux (2), tout autant que le bachelier Minnin qui, l'an 1700, argumentait: «an vinum Rhemense Burgundico suavius et salubrius?» et, fort incongrûment, concluait en faveur du nectar rémois. Contre cet outrecuidant, Fagon prendra parti et le foudroiera de la belle manière (3). L'archiatre rencontra d'ailleurs difficile besogne pour amener son royal client à la détermination «héroïque» de remplacer son traditionnel champagne, sapide à son palais, par un bourgogne «si vieux qu'il en était usé». Ceci se passait en 1694, et c'est une si belle page du journal de la santé que nous n'hésitons pas à la citer malgré sa longueur, parce qu'elle achèvera le dessin du personnage médical et courtisanesque de Guy-Crescent: «Sur la fin de ce mouvement de goutte dont la douleur et l'incommodité avaient mieux persuadé le roi que toutes les raisons que j'avais souvent eu l'honneur de lui représenter pour l'engager à quitter le vin de Champagne et à boire du vin vieux de Bourgogne, il se résolut à vaincre la peine qu'il lui faisait au goût et d'essayer s'il s'y pourrait accoutumer. J'entendis cette déclaration avec une grande joie et je ne doutai point qu'il ne s'y réduisît absolument, sachant avec quelle fermeté son courage héroïque le faisait persévérer dans les partis qu'il avait cru les meilleurs et auxquels il s'était déterminé sans se laisser ébranler par les difficultés, par l'habitude contraire, et par les discours de courtisans, décidant avec autant de témérité que d'ignorance sur les choses les plus importantes de la médecine. Leurs faux raisonnements sur la préférence du vin de Champagne étaient

(1) « C'étaient de petits pains mollets nommés *Pains à la Reine* parce que la reine Marie de Médicis n'en voulait pas manger d'autres. On les connaît aujourd'hui sous le nom de pains au lait. » (Note de J.-A. Le Roi.)

(2) Voir le *Repas* de Boileau et les *Lettres* de Madame de Sévigné (4 *mars* 1672).

(3) Cf. Delaunay: *La Vie Médicale aux XVIe-XVIIe-XVIIIe siècles*, p. 103.

appuyés particulièrement sur ce qu'il portait plus d'eau que le vin de Bourgogne sans perdre sa pointe et qu'il passait beaucoup plus vite, circonstances qui prouvent au contraire l'abondance du tartre dont il est chargé, qui lui conserve le goût



LOUIS XIV AU DÉCLIN
Cire d'Antoine Benoist (Château de Versailles)

agréablement piquant dont la langue et le palais sont pénétrés même avec beaucoup d'eau, mais dont les nerfs sont aussi dangereusement frappés que la langue est flattée. Au lieu que le velouté des bons vins de Bourgogne causé par le domaine

des esprits, leur donne un goût dont la langue est mollement touchée, lequel devient plat dans le grand mélange d'eau mais aussi doux pour les nerfs qu'il est fade à la bouche, d'où vient que le vin de Champagne, dont la pointe se fait sentir à l'estomac est brusquement précipité, et s'échappant tout seul, sans être adouci par son séjour dans le ventricule, et par son mélange avec les autres aliments, va bientôt inquiéter les parties nerveuses par la pointe de son tartre, et en aigrir le sang; ce qui n'arrive pas au vin de Bourgogne que l'estomac presse et digère à loisir, sans être pressé de s'en défaire. »

Le grand souci de Fagon dans le gouvernement de la santé de Louis XIV fut de s'efforcer — sans y réussir — de l'amener à un meilleur régime alimentaire. La frugalité de la table était l'évangile de l'archiatre bossu, et nous savons, par Madame de Sévigné, que pour lui « c'était un remède que la nourriture ». Mais tout le monde ne pensait pas aussi bien que la brillante marquise, et M. de Saint-Simon ne va-t-il point jusqu'à accuser notre homme du trépas de son illustre client, après lui avoir reproché de « l'emmailloter » pour lui faire suer sa goutte : « Tant d'eau et tant de fruits sans être corrigés par rien de spiritueux tournèrent son sang en gangrène, à force d'en diminuer les esprits et de l'appauvrir par ces sueurs forcées des nuits et furent cause de sa mort. »

Les pages journalières de l'écriture de Fagon comptent parmi les plus importants documents pour la pleine compréhension de cet homme exceptionnel que fut Louis XIV. Quand on les a lues attentivement et qu'on sait à quelles misères physiologiques fut constamment en butte la vieillesse de ce monarque, on ne peut qu'admirer davantage cette grande figure de notre Histoire Nationale. Et ces lignes de Saint-Simon nous reviennent en mémoire : « Parmi des adversités si longues, si redoublées, si intimement poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité demeure tout entière : même visage, même maintien, même accueil, mêmes occupations, mêmes voyages, le même cours d'années et de journées. » Les voilà ces terribles années 1711-1712, où le deuil, coup sur coup, s'abat sur la famille du vieux Louis. Ces années qui s'écoulent tristement au son lugubre des glas sont aussi celles de la patrie en danger, celles où le Roi confie à Villars la suprême armée et le sort de la France. Il faut lire dans les mémoires du maréchal le récit pathétique de cette conversation — justement demeurée célèbre — où éclate toute la grandeur du caractère de Louis XIV.

Après un règne de 73 ans, à l'âge de 77 ans moins trois jours, comme sonnaient huit heures du matin, le dimanche premier septembre 1715, cette grande âme entrait dans l'éternel repos, après avoir donné à son pays « le grand siècle ».



Guy-Crescent Fagon, médecin de Louis xiv
Statuette porcelaine de l'époque (*Musée Carnavalet*)

Mais nous ne trouverons pas les détails de sa mort dans le journal de la santé; des mains vacillantes de Fagon, la plume d'oie était tombée; brusquement l'achèvent les « remarques pour l'année 1711 ».

C'est que la santé déclinante du vieil archiatre, les inquiétudes, peut-être, qui l'oppressaient tout autant que son Maître, lui ont ôté le goût de colliger ses soucis quotidiens sur ce registre dont la possession avait été si chère à son amour-propre. Cette année-là, « ce méchant malade en termes de chirurgie », avait dû subir une grave opération. Le couteau de Maréchal lui avait tiré une grosse pierre, qui valut 100.000 fr. à son propriétaire, de par le Roi, très inquiet de son premier médecin. A peine guéri, cependant, celui-ci sera tous les matins fidèle à son poste, et, certain jour, au lever du Roi, une main inconnue dérobera dans la poche du vieillard dix-huit louis (1).

Désormais, chaque année, s'abaisseront davantage les épaules courbées de Guy-Crescent Fagon, et le 11 mars 1718, dans ce même jardin du Roi qui avait été son berceau, de ses lèvres décharnées s'exhalait le dernier soupir. Et le 12 mars, ses parents et ses amis recevaient ce laconique billet de faire part: « Messieurs et dames sont priés d'assister à l'enterrement de M. Fagon, docteur en médecine, décédé au jardin royal, il sera enterré à Saint-Médard, sa paroisse. » Le fils de Fagon avait accordé son style à celui du testament de son père, qui contenait deux lignes, l'une pour recommander son âme à Dieu, et implorer miséricorde, et l'autre pour faire de M. son fils son légataire universel. Signé Fagon. C'était tout (2).

On était loin de l'épitaphe circonstanciée d'Antoine Daquin.

Docteur Henry CHAUMARTIN.

(1) *Lettres de Madame d'Huxelles.*

(1) *Mercure de France,* mars 1718.





LABORATOIRES DE LA PASSIFLORINE
G. RÉAUBOURG
115, Rue de Paris, BOULOGNE-S/SEINE

5e ANNÉE

N° 17





Édité par
LES LABORATOIRES DE LA PASSIFLORINE
G. REAUBOURG & Cie
Dr en Pharmacie
115, Rue de Paris
BOULOGNE-SUR-SEINE





LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX

— SUITE —

I. — L'ORGUEIL

Pour représenter l'*Orgueil*, que les théologiens contemporains considèrent comme la racine de tous les vices, l'Art religieux s'était inspiré du poème de Prudence. La ***Psychomachia*** décrivait ***Superbia*** montée sur un cheval ardent voltigeant devant le front de l'armée ennemie, apostrophant avec insolence et accusant de lâcheté les Vertus impassibles. Soudain, cheval et cavalier disparaissaient dans une chausse-trape creusée par la Fraude. Dans les Cathédrales de Paris et d'Amiens, l'*Orgueil* est représenté par un cavalier désarçonné par sa monture et roulant avec elle dans un fossé.

L'Art profane, pour symboliser l'*Orgueil*, lui a donné comme attributs le lion et l'aigle, puis plus tard, presque exclusivement le paon : le lion et l'aigle, parce qu'ils sont respectivement le roi des animaux et le roi des oiseaux, et que l'*Orgueil*

est le défaut par excellence des grands de ce monde, le paon à cause de la beauté de son plumage, de la majesté de son port, et surtout de sa vanité (1).



Aldegrever. — L'Orgueil (1552)

Nous trouvons ces trois animaux symboliques sur une estampe d'Aldegrever, datée de 1552, qui fait partie d'une suite de quatorze estampes représentant les Vices et les Vertus.

(1) L'antiquité avait fait du paon l'oiseau favori de Junon, l'orgueilleuse épouse de Jupiter.

Une femme, assise de côté sur un cheval près duquel marche un lion, porte un étendard orné d'un aigle. Dans l'angle supérieur gauche, un écusson d'armes porte un lion rampant; il est surmonté d'un paon faisant la roue.

Le paon apparaît seul sur une estampe gravée par Cock



« *Superbia* ». L'Orgueil
Gravure de Cock, d'après Pierre Brueghel le Vieux (1558)

en 1558, d'après un dessin de Pierre Brueghel le Vieux daté de 1557. L'*Orgueil* y est représenté sous l'aspect d'une femme qui s'avance majestueusement à côté d'un paon imbécile et superbe: elle tient à la main un miroir, attribut que certains artistes ont donné à l'Orgueil, mais qui est plus spécifiquement le symbole de la Coquetterie. L'estampe de Brueghel s'inspire visiblement des diableries de Jérôme Bosch. Vouloir attribuer une signification précise à tous les monstres difformes de cette composition diabolique serait, comme l'a dit M. H. Hymans dans son étude sur *Brueghel le Vieux*, une entreprise sans issue. « On ne cherche pas, écrit-il, à coordonner les hallucinations du délire. » Cependant, L. Maeterlinck croit démêler dans cette estampe quelques intentions satiriques.

« Dans le fond de cette composition, écrit-il, on observe une rangée de constructions fantastiques qui représentent, à première vue, des apparences de chapeaux bizarres et variés. Peut-être Pierre Brueghel a-t-il voulu représenter ainsi les mains mortes si envahissantes de l'Eglise, les « maisnies » des riches et des grands qui couvraient « le pays plat ». Il y en a de toutes les formes : quelques-uns semblent une satire des constructions de mauvais goût élevées par les marchands et les patriciens dont les demeures insolentes s'élevaient partout, empiétant les unes sur les autres.

« Parmi celles-ci, la plus reconnaissable, c'est la « maisnie du diable », dont la porte, représentée, selon la tradition, par la gueule d'un monstre largement ouverte, attire les humains en grand nombre. A côté d'elle, on voit une autre construction affectant la forme d'une tête de hibou surmontée d'une coiffure qui fait songer à une tiare papale.

« Un personnage nu, accroupi, juché sur une construction de l'avant-plan, déverse son... mépris sur les orgueilleux, prouvant ainsi les sentiments personnels de l'artiste envers le plus grand et le premier des péchés capitaux » (1).

C'est encore le paon qui figure comme attribut de l'*Orgueil* dans une des tapisseries de Pannemaker prêtées par la République espagnole à l'Exposition de Bruxelles 1935.

D'après des cartons que l'on s'accorde à attribuer à Pierre Coecke, la manufacture bruxelloise de Guillaume de Pannemaker tissa, dans le deuxième quart du XVI[e] siècle, une tenture représentant les Sept Péchés Capitaux. Les sept tapisseries de cette tenture existaient encore en 1660, date à laquelle elles servirent à décorer les salles destinées aux représentants espagnols lors du mariage de l'Infante Marie-Thérèse avec Louis XIV. Il n'en reste plus aujourd'hui que quatre, conservées au Palais National de Madrid : l'*Orgueil*, la *Luxure*, la *Gourmandise* et la *Paresse*.

La figure allégorique de l'*Orgueil*, ailée et couronnée, tenant une hampe au sommet de laquelle se dresse une cuirasse, est assise sur un char traîné par un dragon à têtes multiples.

(1) L. Maeterlinck : *Le genre satirique dans la peinture flamande*, Bruxelles, 1907.



L'ORGUEIL. — *Gravure d'Henri Goltzius*
(fin du XVIᵉ siècle)

Derrière le char sur lequel s'amoncellent pièces d'armures, sceptres et couronnes, l'on voit, au milieu des nuages de fumée indiquant l'Enfer, la chute du grand dragon à sept



L'Orgueil. — *Gravure de Le Blond*
(vers 1650)

têtes couronnées et la chevauchée d'un cavalier personnifiant la Mort. En avant du cortège chevauche un cavalier qui brandit une bannière où est figuré un paon. Au centre de la bande inférieure de la magnifique bordure, figure également un paon. La bande supérieure porte cette inscription : Turgida ventosos imitata superbia folles pascitur aerio corpus inane Noto.

— « *L'Orgueil apparaît comme gonflé par des soufflets et soutenu par le vent orageux Notus* » (1).

Si l'allégorie de l'*Orgueil* n'a que rarement tenté les peintres, elle a été par contre un sujet de prédilection pour les graveurs. Les suites d'estampes représentant les sept Vertus et les sept Vices, ou seulement ces derniers, ne se comptent pas. Récemment encore, le pur artiste que fut Willette a consacré sept fort jolies compositions aux Péchés Capitaux. Même en nous cantonnant dans les XVI[e] et XVII[e] siècles, la matière abonde et il est arbitraire de choisir.

Nous nous bornerons à reproduire deux estampes : l'une du peintre et graveur allemand Henri Goltzius (1558-1617) dont l'art a souvent atteint et parfois même dépassé ceux de Dürer et de Lucas de Leyde ; l'autre d'un graveur et éditeur parisien du milieu du XVII[e] siècle, Le Blond, dont on ne sait presque rien, mais dont la production fut abondante.

La gravure de Goltzius nous présente une femme richement vêtue, au port majestueux, debout auprès d'un paon qui fait la roue. Elle se regarde dans un miroir convexe qu'elle tient de la main gauche. Sa main droite tient appuyé sur son épaule un éventail fait de plumes de paon. En bas de l'estampe, cette inscription : *Exerata deis hominique, nulli Heu placeo, placeo dum nimis ipsa mihi.*

L'estampe de Le Blond fait partie d'une suite de douze pièces consacrées à la fois aux douze mois de l'année d'une part, et d'autre part aux Cinq Sens et aux Sept Péchés Capitaux. Chacune de ces douze estampes représente une femme entourée d'attributs symboliques.

Pour l'*Orgueil* nous trouvons le paon et le miroir ; trois quatrains commentent la composition et justifient la juxtaposition de l'allégorie de ce péché avec celle du mois de juin.

La terre superbe et parée
Des riches trésors de l'Esté
Semble nous estre figurée
Par l'orgueil de ceste beauté.

(1) Catalogue de l'Exposition « Cinq Siècles d'Art ». Tapisserie, n° 634. Bruxelles, 1935.

En cent façons elle se flatte
Pour agréer à ses Amans ;
Et de toutes parts elle esclate
De perles et de diamans.

Mais comme un paon qui fait la roue
N'a rien de beau que le dehors
Elle n'est que poudre et que boue
En tous les endroits de son corps.

(*A Suivre*) Jean AVALON.



L'INVITATION AU CALME

IMITÉ DE BAUDELAIRE.

Mon enfant, ma sœur,
Songe à la douceur
De parler bas, de s'entendre,
D'éviter « les mots »,
Les noms d'animaux !
Je veux au bonheur prétendre !
Et pour vivre heureux,
En vrais amoureux,
Quittons notre humeur chagrine...
Je ne suis plus moi...
Et tu n'es plus toi :
Prenons d' la Passiflorine

Qui donne calme et beauté,
Joie de vivre et volupté.

André GUILLON.

FIGURE DU PASSÉ



FRANÇOIS MAURICEAU (1637-1709). — *Gravure de Picart le Romain.*

Né à Paris, en 1637, mort en 1709, Mauriceau était prévôt de la Communauté des Chirurgiens de Saint-Côme. Il abandonna de bonne heure la chirurgie pour se livrer tout entier à la pratique des accouchements. Son *Traité des Maladies des Femmes Grosses* lui valut une grande réputation et fut traduit dans presque toutes les langues

LE TRAITEMENT DES PETITS ANXIEUX

La vie quotidienne, avec son rythme accéléré, ses mille exigences, son caractère enfiévré, l'incertitude de l'avenir contribue largement à créer de nombreuses perturbations dans notre système nerveux, surtout chez les sujets présentant une prédisposition constitutionnelle.

Parmi ces perturbations vient en premier lieu, l'anxiété et l'on sait combien est grand le nombre des anxieux que le médecin est appelé à voir chaque jour. En réalité, il ne s'agit pas le plus souvent des grands anxieux qui relèvent du spécialiste psychiâtre, mais bien plutôt des « petits anxieux ». Il s'agit en général d'hyperémotifs, chez lesquels l'anxiété s'est souvent manifestée dès l'enfance par un caractère irritable, extrêmement sensible. Ils préféraient rester seuls et fuyaient la compagnie de leurs petits camarades. Ils étaient la proie de terreurs nocturnes et supportaient difficilement l'école. Plus tard, lorsque leur instinct sexuel s'est éveillé, de nouveaux déboires sont venus encore aggraver leurs inquiétudes. Le régiment a été difficilement accepté, et c'est souvent pendant leur service militaire que l'on observe des fugues au cours de raptus anxieux, pouvant aller parfois même jusqu'à la désertion. Pendant la guerre, ce sont de tels malades qui ont été décrits par Abadie et Logre sous le nom de « poltrons pathologiques ».

Dès que leur vie habituelle est troublée, même d'une façon minime, leurs réactions se font toujours dans le sens de la dépression. Ils sont incapables de surmonter un souci, une contrariété et le plus petit incident peut être le départ chez eux de véritables tortures.

Hésitants, instables, sans suite dans les idées, craintifs, mobiles, ils ont été parfaitement décrits par Levy-Valensi, qui parle ainsi de l'anxieux : « Il recule l'aiguille de l'horloge, s'arrête au bord du Rubicon sans oser le franchir et quand il se décide enfin à livrer bataille, voit sa première défaite terminer son premier combat. »

Les conséquences de cet état, dont Dupré faisait une véritable « constitution anxieuse » peuvent être très graves. L'idée que leurs malheurs, leurs soucis sont insupportables, s'installe rapidement dans l'esprit de ces malades. Ils en viennent progressivement à l'idée que la « vie ne vaut pas la peine d'être vécue », « qu'il vaut mieux en finir » et l'idée de suicide finit par les hanter perpétuellement, idée qu'ils mettront à exécution au cours d'un paroxysme de crise anxieuse. Car ces timides, ces hésitants, sont capables des

décisions les plus brutales, au grand étonnement de leur entourage.

Chez ces malades, atteints dans leur intelligence et leur affectivité, surtout dans leur volonté, l'anxiété « facteur moral intellectuel » (Guédé) s'accompagne de différentes sensations physiques, extrêmement variées, telles que constriction, gêne précordiale, troubles digestifs, céphalée, mictions douloureuses, sueurs, prurit, asthénie, et le médecin est souvent consulté par l'anxieux qui interprète les symptômes physiques qui l'obsèdent.

Parmi ces signes, un apparaît presque constant : l'insomnie. Le sommeil arrive lentement, péniblement, reste lourd pendant quelques heures, puis est brutalement interrompu par un cauchemar. Le malade s'assoit sur son lit, tremblant, haletant, craintif, puis essaie de nouveau de retrouver le sommeil, se tourne, se retourne en vain et se retrouve le matin, fatigué, en proie à un indéfinissable malaise. La journée suivante, il reste exténué, sans goût à son travail, triste et découragé.

La nature de ces troubles serait dûe pour Freud « à l'insatisfaction de l'amour sensuel au cours des diverses étapes de la vie génitale ».

Il est bien certain qu'il y a une part de vérité, mais on peut difficilement admettre que cette « insatisfaction » suffit à expliquer l'anxiété, et tout le monde est d'accord actuellement avec Claude, Logre, Tinel et Santenoise, Engière, etc... pour incriminer les troubles du système neuro-végétatif associés aux troubles endocriniens.

Le médecin doit bien savoir traiter ces malades chez lesquels son rôle est de première importance. Il doit bien se garder de nier l'existence de ces troubles polymorphes décrits souvent avec un grand luxe de détails, mais qui ne correspondent à rien de précis et ne sont pas en rapport avec une lésion contestable. Ces malades souffrent réellement et il est nécessaire de les examiner à fond.

On recherchera avec soin les signes de Dupré :

vivacité et amplitude des réflexes tendineux,

réactions vaso-motrices intenses,

tendances aux spasmes,

auxquels viendront s'ajouter la recherche des réflexes oculo-cardiaques et solaires, d'un dermographisme intense.

Il faudra enfin gagner la confiance du malade pour essayer de détruire ses idées fausses, pour lui redonner de l'espoir, pour lui rééduquer sa volonté.

Au traitement psychique on associera un régime convenable excluant les excitants ou les toxiques et, si possible, on insti-

tuera une cure de repos pour éloigner le plus possible le malade de ses préoccupations habituelles. On pourra également lutter contre l'asthénie par des médicaments comme le phosphore ou l'arsenic, mais on proscrira la strychnine qui augmente l'anxiété.

Enfin, un traitement constant tendra à obtenir la régularisation du système vago-sympathique. Il est évident qu'il faut avoir à sa disposition des médicaments actifs, mais faciles à manier, sans toxicité, et dont l'emploi peut être continué très longtemps sans risques et sans atténuation de leur action. Pour réaliser cette médication maniable, douce et active ce sont les extraits des plantes qui ont la faveur du praticien et c'est ce qui explique le succès de la PASSIFLORINE, préparation constituée par une association judicieuse de :

Extrait fluide de Passiflore Incarnata
Extrait mou de Salix Alba
Alcoolé de Cratægus oxyacantha.

Les qualités de la Passiflore, étudiées par de nombreux auteurs : Guinard, Renon, Leclerc, sont bien connues. Son action sédative fut signalée pour la première fois en 1867 par Phares, puis confirmée par Stapleton. Renon enfin l'utilisa dans le traitement de l'angoisse de guerre associée au saule blanc.

L'action sédative du Saule Blanc est connue également depuis fort longtemps. Matthiole, Dioscoride, Albert le Grand, Daléchamp l'utilisaient. Leclerc vante son action dans l'insomnie des neurasthéniques.

Le Cratægus enfin, étudié par Jennings, Clément, Reilly, en Amérique ; Huchard, Lutembacher, Renon, Leclerc en France, possède « une action sédative des plus remarquables sur le système nerveux » (Leclerc).

Chez les anxieux, la dose moyenne à employer sera de deux cuillerées à café avant les deux principaux repas et deux cuillerées à café le soir au coucher.



LE NOMBRIL D'ADAM

Les questions les plus bizarres ont excité la verve de nos pères, et certaines ont donné lieu à des dissertations qui ne sont pas sans mérite littéraire.

C'est ainsi qu'Astruc, une des gloires de l'antique Ecole de Montpellier, a inséré à la suite de son traité sur l'*Art d'accoucher les femmes réduit à ses principes* (1766) une lettre « sur la manière dont Adam et Eve se sont comportés à l'égard du cordon ombilical et l'arrière-faix de leurs premiers enfants ». Ont-ils lié et coupé le cordon ? Si oui, comment connaissaient-ils cette pratique, eux qui avaient été créés sans nombril et qui n'avaient jamais vu naître d'enfants ?

A ces questions, Astruc propose quatre solutions différentes, « toutes plausibles », assure-t-il.

Le point de savoir si Adam avait un nombril a fait couler beaucoup d'encre. L'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* à la fin du siècle dernier, la *Chronique Médicale* à la suite du premier, ont fait cette enquête auprès de leurs lecteurs. Les réponses ont signalé certaines œuvres d'art représentant Adam et Eve sans ombilic. Les œuvres de ce genre sont, à vrai dire, assez peu nombreuses : il semble que les peintres ne se soient que bien rarement posé cette question et qu'ils aient surtout cherché à reproduire la nature.

En voici pourtant un exemple qu'il nous a été donné d'admirer à l'Exposition de Bruxelles d'abord et tout récemment à l'exposition « De Van Eyck à Brueghel », au Musée de l'Orangerie.

Une tapisserie tissée à Bruxelles dans les premières années du XVI[e] siècle, et qui est aujourd'hui dans l'église Saint-Just de Narbonne, représente la *Création*. Parmi les 7 scènes qui y sont figurées, on voit, à droite, le Premier Péché et l'Expulsion du Paradis. Dans l'un et l'autre, Adam et Eve sont dépourvus d'ombilic : le fragment que l'on verra reproduit ici en fait foi.



Adam et Eve. — *Fragment d'une tapisserie bruxelloise du début du* XVIe *siècle représentant la Création* (Narbonne. Eglise Saint-Just.)

SILHOUETTES MÉDICALES DU PASSÉ

La vie parisienne de Théodore Tronchin

par le Docteur Henry CHAUMARTIN

En date du 18 avril 1756, partait des Délices à l'adresse de M. Tronchin, médecin, l'épître suivante de Voltaire :

« *Depuis que vous m'avez quitté*
Je retombe en ma souffrance
Mais je m'immole avec gaieté
Aux petits fils des rois de France.

Votre absence, mon cher Esculape, ne me coûte que la perte d'une santé faible et inutile au monde. Les Français sont accoutumés à sacrifier de tout leur cœur quelque chose de plus à leurs princes. Monseigneur le duc d'Orléans et vous vous serez tous deux bénis dans la postérité. »

Le 12 du mois précédent, une berline s'était arrêtée sur le soir à Montriond et l'illustre Genevois, disciple de Boërhaave, en était descendu. Au souper, Voltaire et la toute ronde et curieuse Madame Denis avaient longuement questionné Tronchin sur le but de son voyage, mais d'évasives réponses du médecin laissaient entendre une consultation... à la cour de Prusse. En réalité, l'oncle et la nièce avaient deviné leur hôte : M. Tronchin se rendait à Paris.

Un événement considérable allait s'accomplir On était aux temps héroïques de « l'inoculation » et sa cause semblait alors, en France, bien près de désespérer. Or, Louis-Philippe, duc d'Orléans, venait, sur les conseils de Sénac, d'adhérer aux idées nouvelles. Malgré l'indifférence plutôt hostile du roi, son cousin, malgré les larmes de sa femme, ce prince décidait de faire inoculer ses deux enfants, le turbulent bambin de neuf ans qui sera Philippe Egalité, et la princesse



Le Vieux Malade de Ferney, tel qu'on la vû en 7bre 1777.

Bathilde, sa cadette, qui survivra, de longtemps, aux mauvais jours La réputation européenne du Genevois, son habileté et son expérience dans cette opération, de toutes parts célébrées, tout autant que les idées opposites de la plupart des suppôts de la Très Salutaire Faculté fixèrent dans son choix le magnifique du Palais Royal.

Quand aux premiers jours d'avril, les petits princes subissent le traitement nouveau, une lourde anxiété pèse sur Paris.

Les adversaires, furtivement, sèment aux stratégiques endroits leurs alarmants propos. D'avance, une calomnieuse besogne de démoralisation fait sourdement son chemin. Le peuple et la ville attendent fiévreusement, et déjà, les langues se



LE DÉJEUNER DE FERNEY.

délient en d'acerbes critiques, quand, au 10 du mois, la « Gazette de France » claironne victorieusement « l'heureuse issue de l'opération » (1). Alors toute l'impulsivité parisienne se détend. Des harengères aux princesses, l'enthousiasme délire. A l'Opéra, où la duchesse paraît avec les petits inoculés, une salve d'acclamations monte du parterre et déferle des loges. Et voici que Poinsinet, médiocre nourrisson des Muses, aligne de mauvais alexandrins pour magnifier dans le langage des dieux « le savant Tronchin », élever son nom jusques

(1) H. Tronchin. *Un médecin au XVIIIe siècle, Théodore Tronchin.* Paris, Genève, 1906.

aux cieux et le remercier hyperboliquement d'avoir conservé au monde

Ces tendres rejetons d'une race si chère.



THÉODORE TRONCHIN.
Gravure de Gaillard d'après Liotard.

Devant le héros du jour tout s'efface. Le mobile peuple de Paris a subitement perdu conscience des angoisses de l'heure, des déboires du règne, du mauvais état des affaires et des tristesses de la guerre. Comme un besoin, le presse l'envie de dévisager le triomphateur. Tous les rédacteurs de Mémoires dont les plumes d'oie ont pour nous tracé les

souvenirs de cette année 1756 célèbrent — chacun selon ses idées ou ses aversions — le « fameux M. Tronchin ».

On se le dispute. Le 25 avril, c'est Quesnay, médecin de la régnante Pompadour qui le retient à dîner, dans son entresol de Versailles, pour le rendre au souper à M. Boudret, d'où le Genevois passera chez le Roi qui l'honorera d'un entretien particulier. Il est du Grand Couvert, et Marie Leczinska éclaire pour lui d'un bon sourire, son beau visage flétri par les intimes malheurs. M. de Luynes n'en revient pas (1).

La maison de Tronchin est prise d'assaut. La file des carrosses barre la rue, et les laquais s'emportent contre l'embarras. Les salons du docteur n'ont plus assez de sièges pour les impatients et chacun surveille jalousement son numéro d'ordre. On revit les beaux jours de la fistule — d'illustre souvenance — du grand roi défunt. Et de même qu'alors chacun voulait, au même endroit, recevoir le fer de Félix, chacun veut, à ce jour, de Tronchin supporter l'inoculation merveilleuse. Mais le praticien choisit son monde et refuse net aux emballés ou aux tarés le secours de son art : « mais il fait de grandes difficultés pour entreprendre ceux qu'on lui propose : et il examine l'âge, la figure, le tempérament ; il veut être instruit de tout et refuse de traiter les personnes qu'il trouve ou malsaines ou délicates » (2).

Tout l'armorial de France défile dans son étude. M. de Belle-Isle, le maréchal, amène inoculer son fils unique, le comte de Gisors, à qui les enfants de M. de la Rochefoucauld disputent le pas, aux dires de Voltaire (3). Parmi le beau monde la vogue de Tronchin égale et dépasse celle de la toute puissante régente de la Mode, Madame Duchapt.

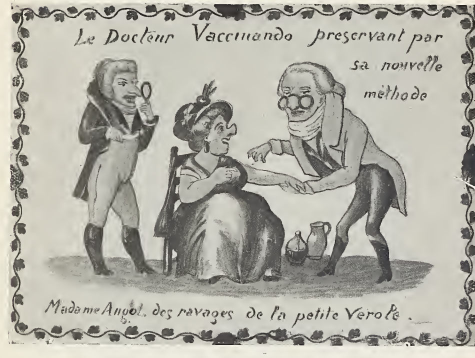
Des grands, la gloire du Genevois s'accrédite et se consacre dans le gouvernement du costume. On est aux coiffures monumentales, aux couvre-chef excentriques. Jamais les cheveux de la femme ne connurent plus belle apothéose, tourments plus appréciés. Le « bonnet à l'inoculation » détrône la « huppe » et le « cabriolet ». Et pour que rien ne

(1) Duc de Luynes. *Mémoires*, au 27 avril 1756.

(2) *Ibid.*

(3) *Correspondance générale*, 12 avril 1756.

manque, on annonce aux Parisiens, dans le camp des mauvais plaisants, la venue d'un thaumaturge qui va donner vertus précieuses d'aveuglement aux maris encombrants et d'amnésie aux créanciers exigeants.



LE DOCTEUR VACCINANDO.

Naturellement de ces succès naissent de furieuses inimitiés. Collé (1) et Barbier (2) nous en ont conservé l'écho. On reproche à l'heureux le nombre de ses clients, la rapidité de ses examens, son souci de l'or. Les louis d'or qu'on dépose sur la cheminée en entrant dans son cabinet, deviennent le point de mire des brocards. Et comme en ce temps-là règnent éhontément les charlatans, on enrôle à leur tête Tronchin. Mais les mauvaises langues signaient, à côté de leurs calomnies, l'étendue même du succès : « Mais diroit-on pour l'excuser — écrit Collé — il ne peut suffire à tout. En ce cas pourquoi

(1) Collé. *Journal* et *Mémoires* publiés par H. Bonhomme, t. II, p. 47, 48, 49.

(2) Barbier. *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, publié par A. de Villegille, t. IV, p. 137.

les entreprend-il ? Non, il est sûr qu'il a plutôt montré à Paris son charlatanisme, son avidité, son avarice insatiable que sa science prétendue dans la médecine. Il a emporté de ce pays un argent immense. *Jamais médecin n'a eu une vogue pareille : c'étoit une fureur, il y entroit du fanatisme.* »

La part faite à l'engouement trop facile du Français pour les grands hommes d'outre-frontières, il nous faut reconnaître que cette fois du moins l'enthousiasme n'était pas sans fondement. Quant à l'argent emporté, il n'était pour une fois encore que le fruit du mérite et du labeur. C'était bien là où le bât blessait amèrement plus d'un docte confrère. Et les mines s'allongeaient comiquement de voir filer vers la Suisse toutes ces effigies royales. Car, c'était largement pourvu d'espèces de bon aloi que Théodore Tronchin prenait en juin de cette année le chemin du retour. Ces cinq mois d'existence parisienne lui avaient valu, outre les innombrables louis d'or de ses clients, 10.000 écus du duc d'Orléans, sans compter les petits cadeaux — boîtes d'or et autres bijoux — de la duchesse d'Orléans. La plus flatteuse estime et une réputation désormais inébranlable l'accompagnaient.

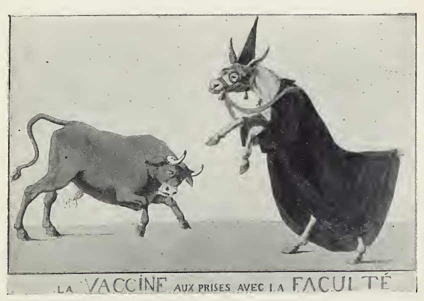
La France, elle, y gagnait bien davantage. Elle y trouvait les débuts de la vulgarisation de la bienfaisante inoculation. Le fléau si redouté de la petite vérole commençait à reculer.

*
* *

Le premier séjour en France de Tronchin avait achevé de consacrer l'universelle réputation de ce praticien éminent. Toute l'aristocratie française se fit inscrire « au bureau de vie » du nouveau « médecin en Europe », et avec elle tout ce que l'Art, la Littérature, les Sciences comptaient de personnalités marquantes. Louis-Philippe d'Orléans n'avait pas oublié le bienfaiteur de ses enfants. Une correspondance régulière réunissait les deux hommes et le prince, couramment, assurait le médecin de son admiration affectionnée : « Je vous assure, mandait-il, (1) que je mérite votre amitié, car je vous estimais avant de vous connaître, mais à présent je vous aime et vous ai l'obligation de m'avoir assuré l'avenir de mon fils. » Et ce sont de pressantes instances pour que

(1) Ms. Tr. 11 janvier 1765, cité par H. Tronchin (op. cit.):

vînt à Paris se fixer désormais le Genevois célèbre. Longtemps Tronchin résiste. Cependant la terre genevoise est en proie aux divisions intestines. Des troubles et des querelles éclatent sans cesse. Un levain de révolution fermente. L'« Emile » de l'autre grand Genevois a profondément remué les cœurs



La Vaccine aux prises avec la Faculté.

et troublé les cerveaux. De passionnées discussions s'enveniment. A Madame Necker, Théodore Tronchin fait part de ses angoisses. Le sol natal lui devient inhospitalier, pénible, et lui interdit maintenant cette paix de l'âme, précieuse, qui lui est nécessaire — écrira-t-il — autant que l'air qu'il respire. Il a déjà quitté, voici de longues années, cette Hollande, où il se trouvait si bien et qui était la patrie de sa femme aimée, pour de semblables motifs. Enfin, n'en pouvant plus, Tronchin disait un définitif adieu aux ormes centenaires de la place du « Bourg de Four », témoins de tant de beaux jours, et quittait pour n'y plus reparaître, la vieille Genève, le 22 janvier 1766.

Dix ans d'absence n'avaient fait que le grandir aux yeux des versatiles Parisiens.



Tronchin, revenu, voici que « tronchine « tout Paris. Dès

le matin, à petits pas oisifs, de belles dames, sans paniers, en « tronchines » courtes, crottent dans la boue des gluantes chaussées les souliers plats qui revêtent leurs pieds menus. Elles vont quand même, les frêles patriciennes, et leurs mouchoirs de dentelles, sur leur nez, les défendent malaisément des offusquantes odeurs de la rue. Aux façades des hôtels s'ouvrent grand les hautes fenêtres, et l'air pénètre à plein dans les vastes pièces aux lambris dorés, aux boiseries chantournées à la mode galante du siècle. Les rideaux noués découvrent toute la longueur des lits où un simple oreiller de crins remplace les mols duvets. Plus d'édredons capitonnés aux chatoyantes soieries. Par la volonté de Tronchin, madame la marquise couche désormais sur la dure. Et... mais non, c'est à n'y pas croire, apercevez-vous en cette opulente demeure, balai en mains, cette élégante « vaporeuse »... qui frotte, elle-même, le parquet de sa chambre et de ses doigts délicats passe le torchon aux capricieuses arqûres de ses fauteuils. Cependant, dans un coin de son parc, M. le marquis, habit bas, refend en bûches son bois.

Sous la loi nouvelle les superbes plient l'échine. Le Genevois ordonne. « Appelé auprès de Marie-Josèphe de Saxe, il assiste au déjeuner de la princesse et trouve qu'elle mange trop vite. La Breuille, le médecin ordinaire intervient et dit que le repas est généralement de sept minutes.

« Il faut qu'il soit de quinze » réplique Tronchin.

La dauphine déclare qu' « accoutumée à manger vite, elle ne peut faire autrement » :

« Il faut l'apprendre, Madame, parce que la bonne digestion en dépend » (1).

Et les menus, sous sa férule, font le désespoir des maîtres queux. Frugalité, frugalité, a proclamé l'Esculape. Un souffle de révolution anime les prescriptions iatriques. Elle est parlante la gravure célèbre où, très digne, à la portière de son carrosse attelé de deux, passe le célèbre Tronchin, écrasant imperturbablement des roues de sa voiture les malheureux médecins, botaniste et minéralogiste, sous l'œil sympathisant des commères assises à l'éventaire. « La postérité aura peine à croire, note mélancoliquement Chomel, qu'on ait vu à

(1) Casimir Striensk. *Le XVIIIe siècle* : Paris, Hachette, p. 329.



LE TRIOMPHE DE LA PETITE VÉROLE.

Paris un médecin étranger, fort à la mode et fort connu, qui cependant rejetait de sa méthode : saignée, purgations, lavements, quinquina, opium, émétique, lait, bains, eaux minérales, vésicatoires. Toute sa pratique se bornant à conseiller des frictions, du mouvement, de l'exercice, de longues promenades à pied, l'usage du vin, de la viande froide... Aussi ne lui a-t-on vu traiter ou guérir que des femmes, des vaporeux et des mélancoliques. »

Dans tous les domaines s'affirme la précellence du Genevois. Et les « tables à la Tronchin » naissent pour mettre en œuvre une de ses idées que reprendra pour son compte, un siècle plus tard, Victor Hugo. Les marmots, par son ordre « s'encuirassent à la Tronchin ». L'allaitement maternel trouve en lui un zélé et éloquent défenseur.

Hygiène, vie simple et sans heurts, voilà les grands principes de ce médecin au grand bon sens. Et névrosées et vapo-



Les médecins botaniste et minéralogiste
écrasés par le médecin a la mode.

reuses qui pullulent en ce siècle frivole en perpétuelle tension nerveuse, s'en trouvent de mieux en mieux... MM. les apothicaires songent à fermer boutique et se désespèrent de voir rouiller dans leurs arsenaux leurs armes offensives. Les charlatans, ceux du Pont-Neuf tout comme leurs collègues arrivés, qui s'enrichissaient si congruement du trafic de leurs drogues frelatées, enragent de cette concurrence soudaine qui maintenant les ruine. Par tous les moyens ils chercheront à renverser cette nouvelle idole qui leur dérobe tout net des chalands faciles à la déserre.

Mais l'idole est solide sur son socle. Et nul plus que Théodore Tronchin ne bénéficiera d'un très rare et très complet ascendant moral sur ses clients. Cette médecine morale, neuve, cette thérapeutique révolutionnaire qui laissaient sans emploi seringues et pilules déconcertent ses adversaires. Et Grimm le note :

« Peu de médecins ont reconnu comme lui l'influence du moral sur le physique, l'avantage de ne combattre le principe de nos maux qu'en éloignant tout ce qui peut contribuer à les entretenir et à les irriter » (1).

(1) *Correspondance littéraire*, mai 1782.

Chez Tronchin, c'était le physique qui agissait sur le moral de ses clients. Ce médecin, d'abord, avait la taille d'un grenadier de Frédéric : il était haut de six pieds. « Beau comme Apollon » dira de lui Voltaire. Un front élevé, un masque plein de proconsul, une bouche fine et spirituelle, moqueusement plissée aux angles. Un menton triple, bien assis sur un jabot de dentelles. Des sourcils heureusement dessinés, des lèvres de « rose ».

Le regard vif, direct, inquisiteur, parti de deux yeux noirs, très sombres et très beaux. Le corps à l'aise dans un habit de velours noir. Il possédait, dans toute l'acception du terme « de la prestance ».

Avec cela une conversation vive et enjouée, toute en saillies et en mots de finesse. Un langage clair, face au pathos amphigourique de ses confrères parisiens, frottés de bas latin, empêtrés dans leurs gloses moliéresques. Une malice sans méchanceté dont fit à ses dépens l'expérience, M. d'Albaret, grand persifleur de sa nature, attiré certain jour à la table du docteur par l'appât fallacieux d'une fiancée hollandaise et d'une dot de 4.000.000... qui, hélas, l'une et l'autre s'évanouirent au dessert (1).

En bref, Tronchin inspirait « la confiance », et M. de Buffon chaussait ses belles manchettes pour le lui mander gracieusement.

Contre cet homme la jalousie, l'invidia « cette hydre aux cent têtes » le maudissement de confrères atterrés de ses succès hérissèrent leurs chevaux de frise. En vain !

Caricatures, libelles, satires, chansons, « tronchinades » allaient leur train, contre le « docteur mirobolan » de Collé ou le « jongleur » de Rousseau. Le public n'en avait cure et toutes ces attaques n'entamaient mie la sérénité de Tronchin. Fort bien logé au Palais-Royal, celui-ci voit chaque jour se renouveler l'affluence de la clientèle. La vésicule à fiel des jaloux travaille en pure perte. Soutenu par les chirurgiens, et principalement par le premier chirurgien de Louis XV, La

(1) « La femme qui jouoit ce rôle avoit de la figure, de l'esprit, contrefaisoit l'étrangère, et au dénouement elle se trouva françoise au lieu d'être hollandoise, et mariée au lieu d'être veuve, comme M. Tronchin l'avait donné à M. d'Albaret ». Collé, *Journal historique* t. III, p. 360.



L'INOCULATION A LA MODE. (*Estampe satirique contre la vaccine.*)

Martinière, le Genevois entre en triomphateur à l'Académie royale de chirurgie où un fauteuil à part lui est réservé.

Le prince d'Orléans a pour lui « l'amitié d'un frère ». Et ses attentions font oublier à Tronchin les tristesses du veuvage. En ce novembre 1767, il vient de perdre sa compagne, Hélène de Witt, cette femme laide que son mari trouvait « couverte de qualités » et que Madame d'Epinay voyait « la plus insupportable et la plus maussade créature qui « existe. »

Le duc Philippe quant à sa santé donne des soucis à son médecin. Ce gras cavalier, à courre, crevait ses chevaux, insoucieux des intempéries et rentrait mouillé jusqu'aux moelles. Parfois la bête rue, écarte, et jette à bas son maître. Mais balafres et plaies n'y font rien et l'enragé chasseur déclare à Tronchin que la leçon ne servira pas et que sitôt guéri on sonnera clair le boute-selle. L'imprudence folle semble la loi de ce d'Orléans, cousin des rois. La sueur l'inonde, et pour calmer sa soif, coup sur coup, il avale trois grands verres glacés. Ses poumons résistent à tous les assauts. Il rentre de la chasse, crotté jusqu'aux oreilles, trempé jusqu'à la chemise et demeure dans cet état, sans se changer, jus-

qu'à l'heure du sommeil. Tronchin perpétuellement tremble.

Joignez à cela que sur l'article de la table, d'Orléans est un second Louis XIV. Il engloutit à faire peur, viandes grasses, gélinottes dorées, alléchantes épices.

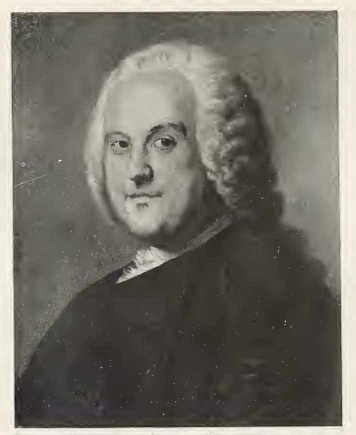
La mobilité des goûts, le besoin d'horizons nouveaux font sans cesse se déplacer la maison du duc. Versailles, Compiègne, Fontainebleau, Marly, Saint-Germain. Et puis comme les résidences royales forment un cycle trop monotone, on se rend pour changer, chez les hôtes princiers, à Chantilly, chez Condé, à l'Isle-Adam, chez les Conti. Chez d'autres encore « car les princes sont comme des girouettes qui ne s'arrêtent que lorsqu'elles sont tout à fait rouillées » (1).

Chez lui, le duc reçoit en grand seigneur. Son hospitalité est magnifique. Grand jeu, concerts, spectacles. Société d'élite, policée et spirituelle jusqu'à ses talons rouges. Tout ce que le grand monde compte de plaisirs a son étage. Le Palais-Royal vit dans une perpétuelle féerie qui ne fait point pâlir les splendeurs de Villers-Cotterêts où le château se hâte de profiter, avant l'orage, des beaux jours. La forêt voisine de Retz offre ses sangliers et ses cerfs. Les flambeaux éclairent des dîners de 150 couverts. Jeu, bals, concerts, théâtre mondain.

Tronchin, lui, se tient à l'écart du tourbillon qui l'environne. Sédentaire, clos dans sa retraite, le Genevois reçoit cependant, à sa table, distinguée compagnie. Belles dames et hommes d'esprit voisinent à ses dîners du vendredi auxquels demande place le sémillant petit collet Voisenon, en vers mêlés de prose. Madame Necker n'attire guère le docteur qui, psychologue, a vite fait de sonder les replis de cette âme tortueuse maladivement dévorée d'ambition. La femme du banquier-magicien s'appelle prosaïquement dans la correspondance de Tronchin : « *l'objet* ».

L'installation de Madame du Barry à Versailles, remua profondément le monde de la cour. Spectateur de « sa loge grillée », Tronchin ordonne à la Balzac les sensations que lui procure la comédie autour de « la chienne du roi ». Il écrit : « Je vois le plus grand spectacle de la comédie humaine que j'aie vu depuis que je suis au monde, il est triste

(1) Ms. Tronchin, à sa fille, 20 mai 1769, cité par H. Tronchin.



Le Docteur Théodore Tronchin (1709-1781)
Pastel de Liotard.

et même très triste d'en être le spectateur, il serait affreux d'en être l'acteur. » (23 avril 1769).

Et puis, ces notes de clinicien :

« Madame du Barry est assise sur le roc, le simulacre de vertu des rénitents a disparu comme une ombre. Je m'y étais bien attendu... Voilà une scène toute nouvelle qui rajeunit le maréchal de Richelieu, on dit qu'il ne touche pas terre. Le voilà dans son élément, ne pensant pas plus à ses cheveux blancs que s'ils étaient couleur d'ébène. Les vieux courtisans font pour le moins pitié : ce sont des êtres qui ne ressemblent à rien : ils meurent comme ils ont vécu. » (28 juin 1769).

Choiseul, de jour en jour perd au jeu. Et l'œil clairvoyant du Genevois enregistre les prodromes de la définitive défaite :

« Les affaires du tout-puissant se barbouillent pour le moins autant que les joues de nos élégantes. » Mais, quand, chassé, Choiseul gagnera Chanteloup, son ennemi n'aura pour lui que de bons procédés « à l'en faire rougir ». Tronchin ignorait le fiel et ses sadiques joies.

Les affaires de France ne trompent d'ailleurs pas sa perspicacité et voici encore cet extrait d'une de ses lettres qui découvre chez ce médecin du bon sens, un politique d'égal mérite :

« Il n'y a plus ici ni religion ni patriotisme, mais *des intérêts personnels*, mais des *cabales* sans nombre et parce qu'il n'y a point de chats les rats dansent. Depuis le bon cardinal, il n'y a point de chats les rats aussi ont toujours dansé tantôt d'une façon, tantôt de l'autre. »

Tronchin voit clair aussi dans la Philosophie à la mode. Il connaît bien Voltaire et ne pense guère mieux des consorts : « l'énergumène » Diderot, « l'impur » Helvétius, qui ne sont bons qu'à démâter le navire et le laisser ensuite à la perdition de la tempête. De celle-ci d'ailleurs, le Genevois a le pressentiment puisqu'il sait bien que tout ici-bas se paye.

Et quand lui-même en la soixante-douzième année de son âge, acquittera sa dette à la nature, le 30 novembre 1781, ce sera pleuré comme un frère par son illustre client, suivi d'une foule de pauvres, reconnaissants de ses bienfaits, que partira vers la suprême demeure le cercueil de celui dont la vie, les idées et les actes, formèrent toujours une parfaite et trop rare harmonie.

Docteur Henry CHAUMARTIN.





LABORATOIRES DE LA PASSIFLORINE

G. RÉAUBOURG & Cie

115, Rue de Paris, BOULOGNE-S/SEINE